

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد – تلمسان –

Université Aboubakar Belkaïd– Tlemcen –

Faculté de TECHNOLOGIE



MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du **diplôme** de **MASTER**

En : Architecture

Spécialité : architecture et patrimoine

Par : BOURDIM Ilhem

BENLADGHEM Bouchra

**La requalification urbaine de l'entrée Sud-Ouest de la ville de
Mostaganem à travers d'un Carrefour des Arts et de Traditions : entre
héritage et modernité**

Soutenu publiquement, le 21 / 06 / 2026 , devant le jury composé de :

M. BENDIOUIS Karim	Grade	Université de Tlemcen	Président
Mme BENAOUA Nadjat	Grade	Université de Tlemcen	Examinatrice
Mme ZERMOUT Ratiba	Grade	Université de Tlemcen	Examinatrice
M. SELKA M. Chihab	Grade	Université de Tlemcen	Encadrant

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2025/2026

Remerciements :

Avant tout, nous remercions Dieu Tout-Puissant de nous avoir accordé la force, la patience, le courage et la persévérance nécessaires pour accomplir ce travail et mener ce mémoire à son terme dans les meilleures conditions.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude et notre immense reconnaissance à notre encadrant, monsieur **SELKA Chihab**, pour son accompagnement précieux tout au long de ce travail. Par sa disponibilité, son écoute attentive, ses orientations pertinentes, ses remarques constructives ainsi que la richesse de ses conseils, il a su nous guider avec patience et bienveillance à chaque étape de cette recherche. Son exigence scientifique, son sérieux et son soutien constant ont été pour nous une véritable source de motivation et d'inspiration. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour la confiance qu'il nous a accordée ainsi que pour le temps et les efforts consacrés à l'encadrement de ce mémoire.

Nous adressons également nos remerciements les plus respectueux à l'ensemble des enseignants qui ont contribué à notre formation universitaire, et plus particulièrement à : [Noms des enseignant monsieur TASFAOUE Abdellah, monsieur FAREDHEB Yacine, monsieur BELAROUCI, madame BENAOUA Nadjat, madame ZERMOUT Ratiba, monsieur BENDIOUIS Karim. Grâce à leurs enseignements de qualité, leur passion pour l'architecture et leur engagement envers les étudiants, ils ont largement participé à enrichir nos connaissances et à développer notre réflexion académique et professionnelle. Leurs conseils, leurs encouragements et les valeurs qu'ils nous ont transmises resteront une source d'inspiration pour notre parcours futur. Nous leur exprimons toute notre gratitude pour leur dévouement et leur contribution à notre apprentissage tout au long de ces années d'études.

Nous remercions également le bureau d'études A.C.A.T pour son accueil chaleureux, sa disponibilité ainsi que les connaissances et expériences partagées qui ont constitué un apport précieux à la réalisation de ce mémoire.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui nous ont soutenus, encouragés et accompagnés de près ou de loin durant ce parcours. À travers leurs paroles, leur aide, leur présence et leur confiance, elles ont contribué, chacune à leur manière, à l'aboutissement de ce travail.

Dédicaces :

Au terme de ce parcours, je tiens à dédier ce travail à toutes les personnes qui ont marqué ma vie par leur amour, leur présence, leurs sacrifices et leur soutien.

À celle qui restera à jamais mon plus grand manque, ma plus belle étoile et mon premier amour...

À ma mère , qu'Allah t'accorde Sa miséricorde infinie et le plus haut degré du paradis. Aucun mot ne pourra exprimer à quel point tu me manques chaque jour. Ton amour, ta tendresse et tes conseils continuent de m'accompagner dans chacun de mes pas. Si j'en suis arrivée là aujourd'hui, c'est grâce à toi, à tes sacrifices et à tes prières. Repose en paix maman, tu vivras éternellement dans mon cœur.

À mon père, que Dieu te garde pour nous, merci pour tous les sacrifices, le soutien et la force que tu m'as transmis tout au long de ce parcours.

À mon petit frère Mustapha , mon ange, parti trop tôt... Repose en paix Mus, tu resteras à jamais dans mon cœur et dans chacune de mes réussites.

À mes frères Mohammed et Imad, merci d'avoir toujours été présents à mes côtés.

À ma petite sœur, ma moitié, Riheb, celle que j'aime plus que tout, merci pour ton amour, ta tendresse et ta présence dans ma vie.

À ma grand-mère , ma chère Mami, que Dieu t'accueille dans Son vaste paradis. Ton amour et ta douceur resteront gravés dans mon cœur pour toujours.

À mon grand-père Mustapha, avec tout mon respect et mon amour.

À mes précieuses amies Lilya SENOUSSAOUI , Lamia MAHDAD , Ines SALAH merci pour tous les moments partagés, votre présence, votre soutien et votre sincère amitié tout au long de cette aventure. Et à mon binôme Bouchra BENLADGHEM , merci pour ta patience, ton sérieux, les efforts partagés et tous les souvenirs construits ensemble durant ce parcours.

Enfin, je dédie ce travail à toute ma famille, à mes proches, à toutes les personnes qui ont cru en moi, soutenu mes rêves et contribué de près ou de loin à mon parcours.

À ceux qui sont encore à mes côtés, et à ceux qui vivent désormais éternellement dans mon cœur...

Dédicaces :

À ma très chère grand-mère, je n'oublierai jamais cette dernière conversation, dans le silence de l'hôpital, où tu as tenu ma main avec tant de tendresse. Tu m'as regardée avec tes yeux pleins de sagesse et tu m'as demandé une seule chose: ne jamais arrêter d'étudier, de chercher, d'apprendre et d'avancer. Tu n'es plus là pour voir ce chemin se poursuivre, mais tu es présente dans chacun de mes pas. Repose en paix **HBIBA**. Je continue pour toi.

À mes très chers parents **BENLADGHEM Mohamed** et **BENLADGHEM Malika**. Si aujourd'hui j'arrive au terme de ce parcours, c'est grâce à vous. Merci pour votre amour infini, vos sacrifices silencieux, vos prières, votre patience et votre soutien qui ne m'ont jamais quittée. Je vous dédie ce mémoire avec tout l'amour, la fierté et la reconnaissance que mon cœur peut porter.

À mon très cher grand-père, À celui qui n'a jamais cessé de prier pour moi, merci pour ton amour, ta bienveillance et tes prières qui m'ont accompagnée à chaque étape de ce parcours.

À mes chères sœurs, Imen, Hanane, Selma, Hadjer. Vous avez été bien plus que des sœurs pour moi : un refuge, une force et une lumière dans mon parcours. Je vous dédie ce mémoire avec tout l'amour que je porte dans mon cœur, en espérant vous rendre fières aujourd'hui et toujours.

À mes chers neveux et nièces, Vous êtes mes petites étoiles qui illuminent ma vie et remplissent mon cœur de bonheur. Je souhaite que vous grandissiez dans l'amour, la réussite et la confiance en vous. Je vous dédie ce mémoire avec tout mon amour, en espérant être un exemple pour vous, aujourd'hui et demain.

À mes trois amies de cœur et mes chères collègues, MAHDAD Lamia, SALAH Ines et mon binôme BOURDIM Ilhem. Ce parcours n'aurait jamais eu la même couleur sans vous. Au-delà du travail et des projets, vous avez été un soutien, une énergie, et parfois même une raison de sourire dans les moments les plus difficiles. Je vous dédie ce mémoire avec une profonde affection et une reconnaissance sincère.

À ArchiClub, À cette belle communauté qui partage la passion de l'architecture, de la créativité et de l'échange, merci pour l'inspiration et l'énergie que vous transmettez. Je vous dédie ce mémoire avec respect et gratitude.

À tous les étudiants en architecture, À vous qui dessinez, imaginez et construisez les espaces de demain avec passion et persévérance, ce travail est aussi un hommage à votre engagement.

Résumé :

Ce mémoire s'inscrit dans une réflexion sur la requalification de l'entrée sud-ouest de Mostaganem, à travers la transformation d'un espace de transition en un seuil urbain identitaire capable de révéler l'image et la richesse du territoire. Il interroge la capacité de l'architecture à dépasser la simple fonction de passage pour devenir un outil de mise en valeur du paysage, de structuration urbaine et de représentation culturelle. La méthodologie repose sur une analyse historique, urbaine et sociale du site, complétée par un diagnostic territorial permettant d'identifier ses dysfonctionnements et ses potentialités, puis par une phase de conception intégrant une programmation architecturale adaptée aux besoins du lieu. Le projet propose la création d'un « Carrefour des Arts et des Traditions », un complexe hybride articulant ateliers artisanaux, équipements culturels et une structure permanente (Club équestre) et une structure éphémère dédiée à l'événement annuel, dans une logique de valorisation des savoir-faire locaux et des traditions équestres comme patrimoine vivant. Ce projet vise ainsi à renforcer l'attractivité culturelle et touristique de Mostaganem tout en affirmant une identité urbaine forte et lisible.

Mots clés : Requalification urbaine, Entrée de ville, Patrimoine vivant, Artisanat, Culture, Équitation, Mostaganem.

الملخص:

هذا البحث يندرج ضمن تفكير حول إعادة تأهيل المدخل الجنوبي الغربي لمدينة مستغانم، من خلال تحويل فضاء انتقالي إلى عتبة حضرية ذات طابع هوياتي قادرة على إبراز صورة وغنى المجال الترابي. ويطرح إشكالية قدرة العمارة على تجاوز وظيفة العبور البسيطة لتصبح أداة لإبراز المشهد الطبيعي، وتنظيم النسيج الحضري، وتمثيل البعد الثقافي للمدينة. وتعتمد منهجية البحث على تحليل تاريخي وعمراني واجتماعي للموقع، مرفوق بتشخيص ترابي يحدد الاختلالات والإمكانات، ثم مرحلة تصميم تتضمن برمجة معمارية تتماشى مع حاجيات المكان. ويقترح المشروع إنشاء «ملتقى الفنون والتقاليد»، وهو مركب هجين يجمع بين ورشات حرفية، ومرافق ثقافية، إضافة إلى بنية دائمة (نادي للفروسية) وبنية مؤقتة مخصصة للتظاهرة السنوية، وذلك في إطار تثمين المعارف المحلية والتقاليد الفروسية باعتبارها تراثاً حياً. ويهدف هذا المشروع إلى تعزيز الجاذبية الثقافية والسياحية لمدينة مستغانم، مع ترسيخ هوية حضرية قوية وواضحة.

الكلمات المفتاحية: إعادة التأهيل الحضري التراث الحي الحرف التقليدية الثقافة الفروسية مستغانم

مدخل المدينة

Abstract :

This research is part of a reflection on the requalification of the south-western entrance of Mostaganem, through the transformation of a transitional space into an urban threshold with a strong identity, capable of revealing the city's image and territorial richness. It questions the ability of architecture to go beyond its basic function of passage and become a tool for enhancing the landscape, structuring the urban fabric, and expressing cultural identity. The methodology is based on a historical, urban, and social analysis of the site, complemented by a territorial diagnosis identifying its dysfunctions and potentials, followed by a design phase integrating an architectural program adapted to the needs of the area. The project proposes the creation of a "Carrefour of Arts and Traditions", a hybrid complex combining craft workshops, cultural facilities, as well as a permanent structure (equestrian club) and a temporary structure dedicated to the annual event, in a logic of enhancing local know-how and equestrian traditions as living heritage. This project aims to strengthen the cultural and touristic attractiveness of Mostaganem while affirming a strong and legible urban identity.

Keywords: Urban requalification, Urban threshold, Living heritage, Craftsmanship, Culture, Equestrianism, Mostaganem, Urban gateway

Table des matières :

Remerciements :	I
Dédicaces :	II
Dédicaces :	III
Résumé	IV
:الملخص.....	V
Abstract :	VI
CHAPITRE INTRODUCTIF	0
1. Introduction :	1
2. L'objet de la recherche :	1
3. La problématique :	2
4. L'hypothèse :	3
5. L'objectif de la recherche :	3
6. L'intérêt de la recherche :	4
7. La méthodologie de recherche :	4
7.1. Phase de recherche :	4
7.2. Phase d'analyse :	5
7.3. Phase de production :	5
8. La structure du mémoire :	5
CHAPITRE I : CONCEPTS ET DEFINITIONS	7
1. Introduction :	7
2. Définition et concepts :	7
2.1. Ville :	7
2.2. Urbanisme :	8
2.3. Entrée de la ville :	9
2.4. La ville côtière :	10
2.5. Le patrimoine :	10
2.6. Réhabilitation urbaine :	11
2.7. L'héritage :	12
2.8. La modernité :	12
2.9. Centre historique :	13

2.10. La requalification urbaine :.....	13
Chapitre II : Approche analytique.....	15
1. Introduction :	15
2. La zone d'étude :	15
3. Présentation de la ville :	15
3.1. Situation :.....	16
3.2. Topographie :	17
3.3. Morphologie :	18
3.4. Climatologie :	19
4. Analyse historique de la ville et de la zone d'étude :.....	21
4.1. Origines antiques (avant le XI ^e siècle) :	21
4.2. Période médiévale et arabo-berbère (XI ^e –XVI ^e siècles) :.....	21
4.3. Conflits ibériques et arrivée ottomane (1511–1830) :.....	21
4.4. Colonisation française (1833–1962) :	23
4.5. Période post-indépendance (1962 à aujourd'hui) :	23
5. Analyse urbaine de l'entrée Sud-Ouest de la ville :	24
5.1. Les critères de la délimitation de la zone d'étude :	24
5.2. Analyse structurelle de la zone d'étude :	25
5.3. Analyse fonctionnelle de la zone d'étude :	27
5.4. Analyse paysagère de la zone d'étude :	29
5.5. Structure de permanence :.....	30
6. Synthèse du diagnostic urbain de la zone d'étude :	32
6.1. Sur le plan fonctionnel :.....	32
6.2. Sur le plan environnemental :	33
6.3. Sur le plan architectural :	33
6.4. Sur le plan patrimonial :.....	33
7. La stratégie d'intervention :	35
7.1. Analyse thématique :.....	35
7.2. Synthèse des orientations et stratégies d'intervention :	40
8. La programmation : plan d'action et programmation de base :	43
9. Conclusion :	47
Chapitre III : Partie conceptuelle	48

1. Introduction :	48
2. L'idée maitresse du projet:	48
3. La présentation du projet :	48
3.1. Pourquoi ce projet ? :	49
4. Analyse thématique :	50
4.1. Exemple thématique 1 : Centre civique de Salburua Espagne.....	51
4.2. Exemple thématique 2 : Centre équestre D'Aranya QINHUANGDAO SHI, CHINE	54
4.3. Exemple thématique 3 : Conservatoire de Musique de Genève	57
4.4. Les synthèses des exemples :	60
5. Le programme surfacique :	60
6. Analyse du site :	63
7. L'idéation :	65
7.1. Référence à la place de Barail Mostaganem :	65
7.2. Référence à le high line de New-York :	66
7.3. Schéma et principe d'implantation :	67
8. Évolution de la conception architecturale :	70
9. Conclusion :	72
Chapitre IV : La réponse Architectural	73
1. Introduction :	73
2. Descriptif des plans :	73
2.1. Plan de masse :	73
2.2. Approche fonctionnelle :	76
3.2. Le belvédère de la promenade :	85
3.3. La place centrale :	87
3.4. Les arènes de démonstration (Village équestre) :	89
3.5. Les ambiances intérieures :	91
4. Approche technique :	93
4.1. La structure :	93
5. Corps d'état secondaire :	101
5.1. L'installation électrique :	101
5.2. Climatisation :	102

5.3. Système anti-incendie :	103
5.4. Alimentation en eau potable :	104
6. Conclusion :	105
7. Conclusion générale :	106
BIBLIOGRAPHIE.....	108
ANNEXES.....	112

Figure 1 : Carte de situation de Mostaganem.....	16
Figure 2 : La carte topographique de Mostaganem	17
Figure 3 : Carte morphologique de Mostaganem.....	19
Figure 4 : Diagramme climatique : températures et précipitations mensuelles de Mostaganem	20
Figure 5 : Climographe Mostaganem	20
Figure 6 : Carte historique de la ville de Mostaganem à l'époque ottomane	22
Figure 7 : Carte historique de Mostaganem dans la période coloniale.....	22
Figure 8 : Carte historique de Mostaganem Période postindépendance (1962 à aujourd'hui) 23	
Figure 9 : Carte historique de Mostaganem Période postindépendance (1962 à aujourd'hui) 24	
Figure 10 : Carte analyse structurelle de Mostaganem	26
Figure 11 : Carte analyse fonctionnelle de Mostaganem.....	28
Figure 12 : Carte analyse paysagère de Mostaganem	29
Figure 13 : Carte éléments structurants de Mostaganem.....	31
Figure 14 : Carte des éléments signifiants de Mostaganem	32
Figure 15 : Carte diagnostic urbain de Mostaganem	34
Figure 16 : Schéma de principe de la stratégie	36
Figure 17 : Schéma de principe de la stratégie	38
Figure 18 : Schéma de principe de la stratégie	39
Figure 19 : Schéma de principe de la stratégie	42
Figure 20 : Carte de programmation urbaine	45
Figure 21 : fiche technique	51
Figure 22 : Photographie du projet.....	51
Figure 23 : Fiche technique	54
Figure 24 : Photographie du projet.....	54
Figure 25 : Fiche technique	57
Figure 26 : Photographie du projet.....	57
Figure 27 : Organigramme fonctionnel du projet.....	60
Figure 28 : situation et délimitation du terrain	63
Figure 29 : Accessibilité su site	64
Figure 30 : Surface et forme du terrain	64
Figure 31 : Coupe longitudinale A-A	65
Figure 32 : place de Barail Mostaganem.....	66
Figure 33 : Le high line a New-York.....	67
Figure 34 : Organisation des accès et distribution des pôles	68
Figure 35 : schéma d'implantation des deux pôles	69
Figure 36 : croquis démontrant les axes visuels du projet	70

Figure 37 : croquis démontrant les axes visuels du projet	71
Figure 38 : Croquis illustrant la disposition fonctionnelle et la forme de projet	71
Figure 39 : Plan de de masse.....	75
Figure 40 : Digramme de Centre de documentation.....	76
Figure 41 : Digramme de Centre de métiers d'arts	77
Figure 42 : Digramme de Conservatoire de musique.....	78
Figure 43 : Digramme de Cinéma.....	79
Figure 44 : Digramme de Complexe sportif	80
Figure 45 : Digramme de Restaurant.....	81
Figure 46 : Digramme de Village équestre	82
Figure 47 : utilisation du motif.....	84
Figure 48 : plusieurs vues sur le belvédère	86
Figure 49 : place centrale	88
Figure 50 : rênes de démonstration	90
Figure 51 : le restaurant	91
Figure 52 : salle de musculation	92
Figure 53 : box a chevaux	93
Figure 54 : Croquis montre la structure mixte acier-béton armé avec dalle en collaborant ...	94
Figure 55 : Poteau type HEB	95
Figure 56 : Détails de la coque en béton haché	97
Figure 57 : Sanitaires préfabriqués	99
Figure 58 : modules de billetterie	100
Figure 59 : Boxes préfabriqués	101
Figure 60 : Plan d'installation électrique.....	102
Figure 61 : Plan de climatisation	103
Figure 62 : Plan anti-incendie	104
Figure 63 : Coupe schématique AEP	105

CHAPITRE INTRODUCTIF

1. Introduction :

L'entrée d'une ville est souvent un espace que l'on traverse sans trop y penser, mais son rôle est loin d'être secondaire. C'est là que se forme la première impression, celle qui influence la manière dont on perçoit un lieu avant même d'y poser réellement le regard. Ce moment de passage, à mi-chemin entre l'extérieur et l'intérieur, prépare le visiteur à découvrir un univers nouveau et donne le ton de ce qui l'attend.

Aujourd'hui, de nombreuses villes s'interrogent sur la manière d'améliorer leur image et de rendre leur territoire plus cohérent. Dans ce contexte, l'entrée ne peut plus se limiter à un axe routier ou à une zone fonctionnelle. Elle doit devenir un espace pensé, construit et expressif. Un seuil réussi est celui qui raconte quelque chose : il évoque une identité, il installe une ambiance, il guide le regard et offre une transition lisible entre deux mondes.

Mais dans beaucoup de cas, ces espaces restent dévalorisés. Ils manquent d'unité, de repères, de sens, ou encore de mise en valeur paysagère et architecturale. Ils ne suscitent aucune émotion, ne reflètent pas l'âme de la ville et n'aident pas à comprendre ce qui l'anime. Cette absence de narration visuelle ou symbolique crée souvent une déconnexion entre le visiteur et le territoire qu'il s'apprête à parcourir.

C'est pour cette raison que la question des seuils urbains devient un véritable enjeu. La thématique « Seuils en scène » invite à reconsidérer ces lieux non plus comme de simples passages, mais comme des espaces capables d'exprimer une identité et de préparer la rencontre avec la ville. Elle ouvre la voie à une réflexion mêlant architecture, paysage, perception et expérience urbaine.

Repenser une entrée, c'est donc réfléchir à la manière dont un lieu peut accueillir, orienter, symboliser et raconter. C'est chercher comment transformer un espace souvent négligé en un espace porteur de sens, clair, accueillant et mémorable.

2. L'objet de la recherche :

L'objet de cette recherche porte sur l'entrée Sud-Ouest de la ville de Mostaganem, considérée comme un espace de transition entre la ville, le paysage et les principaux axes d'accès. Malgré sa position stratégique, cette entrée urbaine demeure aujourd'hui marquée par une image peu lisible et essentiellement fonctionnelle, ne traduisant ni l'identité culturelle de la ville ni la qualité de son environnement naturel. Cette étude s'intéresse ainsi aux relations entre architecture, paysage et scénographie urbaine dans la structuration et la qualification de ce seuil

urbain, afin de mieux comprendre les enjeux spatiaux, paysagers et symboliques qui caractérisent cette porte d'entrée de la ville.

3. La problématique :

Bien que Mostaganem soit une ville riche d'un patrimoine architectural, historique et paysager singulier, ses entrées urbaines ne reflètent ni cette identité profonde ni la bonne qualité des espaces qui composent son territoire. Souvent perçues comme de simples zones de transit, elles manquent de cohérence, de lisibilité et de mise en valeur. Elles ne donnent pas seulement une impression faible : elles manquent réellement d'éléments capables de guider, d'annoncer ou de mettre en valeur la ville. Elles ne proposent ni repères visuels, ni traitement paysager, ni signes architecturaux permettant de comprendre l'identité du lieu. L'arrivée se fait donc sans transition, sans indication et sans mise en scène du territoire, ce qui empêche de percevoir les atouts urbains, culturels ou naturels que Mostaganem pourrait pourtant dévoiler dès ses premiers mètres.

L'objet de cette recherche porte sur l'entrée Sud-Ouest de la ville de Mostaganem, considérée comme une interface urbaine majeure reliant la ville à son territoire environnant. Située sur un axe d'accès structurant, cette entrée constitue un espace de transition entre les extensions urbaines récentes et les paysages périphériques. Aujourd'hui, cet espace se caractérise par une organisation essentiellement routière et fonctionnelle, marquée par une faible qualité paysagère et un manque de structuration spatiale. Cette étude s'intéresse ainsi à la manière dont cet espace peut être compris dans sa configuration actuelle, ses composantes physiques et ses relations avec la ville, afin d'analyser son rôle en tant que seuil urbain.

La problématique que pose cette zone ne se limite donc pas à une simple amélioration esthétique. Elle touche à la construction de l'image de la ville, à la manière dont Mostaganem s'affirme dans son territoire, dont elle accueille ceux qui arrivent, dont elle renforce la relation entre ses habitants et leurs espaces.

Comment la requalification de l'entrée Sud-Ouest de la ville de Mostaganem peut-elle transformer cet espace fonctionnel et fragmenté en un véritable seuil urbain et paysager, capable d'exprimer l'identité de la ville et d'offrir une transition lisible, cohérente et symbolique entre le territoire et l'espace urbain ?

4. L'hypothèse :

L'hypothèse de cette étude est que si l'entrée de Mostaganem était pensée autrement, avec une attention réelle à son architecture, à son paysage et à ce qu'elle doit transmettre, elle pourrait devenir un seuil capable de refléter la vraie identité de la ville.

L'idée est que, par une mise en scène plus cohérente et plus sensible, cet espace pourrait offrir une arrivée plus lisible, plus accueillante et plus fidèle à ce que Mostaganem représente vraiment. Autrement dit, en travaillant ce seuil avec intention, il deviendrait possible de modifier la manière dont la ville est perçue dès le premier instant.

Repenser cet espace comme un véritable seuil permettrait d'améliorer immédiatement la perception de Mostaganem. Une entrée requalifiée, pensée architecturalement et paysagèrement, offrirait une transition lisible et accueillante, tout en valorisant l'identité, le paysage et l'histoire de la ville.

- L'hypothèse du projet est simple : en transformant ce seuil en une scène urbaine cohérente, travaillant les volumes, la lumière, la végétation et les perspectives, l'entrée deviendrait un repère clair, symbolique et représentatif de Mostaganem.
- Une telle requalification renforcerait l'attractivité, la lisibilité et la cohérence du territoire, tout en créant un lien plus fort entre habitants, visiteurs et ville. Elle permettrait enfin de redonner à cet espace un rôle structurant, fonctionnel et identitaire.

5. L'objectif de la recherche :

- L'objectif de ce projet est de requalifier l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem afin d'en faire un véritable seuil urbain capable de refléter l'identité de la ville, de valoriser son patrimoine et d'offrir une première impression forte et cohérente.
- Il s'agit de dépasser la simple fonction de passage pour créer un espace lisible, accueillant et symbolique, qui dialogue avec le paysage, la topographie et l'architecture environnante.
- Le projet vise ainsi à améliorer la qualité de l'accueil, renforcer l'image de la ville, révéler ses atouts naturels et culturels, et offrir une transition harmonieuse vers le cœur urbain, à travers une mise en scène architecturale et paysagère qui exprime clairement le caractère méditerranéen et l'histoire de Mostaganem.

6. L'intérêt de la recherche :

L'intérêt de cette recherche réside dans la revalorisation de l'entrée Sud-Ouest de la ville de Mostaganem, un espace stratégique dans la structuration et la perception de la ville, mais aujourd'hui peu qualifié et insuffisamment mis en valeur. Dans un contexte de transformation urbaine, cet espace joue un rôle essentiel dans la première image de la ville et dans la manière dont elle est perçue dès l'arrivée.

Cette étude s'intéresse donc à la manière dont une requalification architecturale et paysagère peut transformer ce seuil en un espace plus cohérent, lisible et expressif de l'identité locale. Elle met en évidence l'importance de l'entrée de ville comme interface entre le territoire et l'espace urbain, capable de transmettre les valeurs de Mostaganem et d'améliorer la qualité de l'accueil.

En ce sens, la recherche vise à contribuer à une meilleure compréhension du rôle symbolique et fonctionnel des entrées de ville, en proposant des pistes de réflexion pour leur mise en valeur et leur intégration dans la dynamique urbaine contemporaine.

7. La méthodologie de recherche :

La méthodologie de ce travail de recherche s'organise en trois phases complémentaires : une phase de recherche et de compréhension théorique, une phase d'analyse du site, et une phase de conception et de proposition

7.1. Phase de recherche :

Cette première étape consiste à poser les fondements théoriques de la recherche à travers une réflexion autour de la notion d'entrée de ville, de seuil urbain et de scénographie paysagère. Elle comprend la définition de la problématique, des objectifs et de l'intérêt de l'étude, ainsi que la délimitation du site : l'entrée Sud-Ouest de la ville de Mostaganem. Elle s'appuie également sur la clarification des concepts clés liés à l'architecture urbaine, au paysage et à l'identité des entrées de ville, afin de structurer le cadre général de la recherche.

7.2. Phase d'analyse :

Cette étape est consacrée à l'étude approfondie du site d'intervention. Elle se base sur une lecture urbaine, paysagère et fonctionnelle de l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem, afin d'identifier ses caractéristiques, ses dysfonctionnements ainsi que ses potentialités. L'analyse porte notamment sur la structure des flux, la qualité des espaces, les continuités paysagères et les éléments de rupture. Cette lecture critique permet de dégager les principaux enjeux de transformation et d'orienter une stratégie d'intervention adaptée au contexte

7.3. Phase de production :

Cette dernière phase aboutit à l'élaboration d'une proposition de requalification architecturale et paysagère de l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem. Le projet s'appuie sur les résultats de l'analyse afin de proposer un espace d'accueil cohérent, lisible et identitaire. L'intervention vise à améliorer la qualité de l'entrée de ville, à renforcer la mise en valeur du paysage et à offrir une transition urbaine plus claire et symbolique entre le territoire et la ville.

8. La structure du mémoire :

Afin d'inscrire ce travail dans une démarche cohérente et progressive, le mémoire est structuré en quatre chapitres principaux, précédés d'une introduction générale. Chaque chapitre correspond à une étape spécifique de la réflexion, allant de la compréhension théorique jusqu'à la proposition de projet

Chapitre I : Ce chapitre traite des notions fondamentales liées aux entrées de ville, au seuil urbain, à l'architecture du paysage et à la scénographie urbaine. Il permet de définir les concepts clés nécessaires à la compréhension du sujet et de construire un cadre de référence pour l'analyse et la conception.

Chapitre II : Ce chapitre est consacré à l'étude de l'entrée Sud-Ouest de la ville de Mostaganem. Il comprend une lecture urbaine, paysagère et fonctionnelle du site afin d'identifier ses caractéristiques, ses dysfonctionnements ainsi que ses potentialités. Cette analyse permet de dégager les principaux enjeux et d'aboutir à une stratégie d'intervention adaptée au contexte.

Chapitre III : Ce chapitre développe les bases du projet architectural et paysager. Il présente les intentions conceptuelles, la programmation ainsi que les principes d'organisation spatiale.

L'approche vise à traduire les enjeux identifiés dans le chapitre précédent en une vision cohérente de requalification de l'entrée de ville, en lien avec l'identité du territoire.

Chapitre IV : Ce dernier chapitre présente la réponse architecturale sur la requalification de l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem. Il détaille l'organisation spatiale, les choix architecturaux et paysagers, ainsi que les solutions techniques retenues. Le projet vise une intégration harmonieuse dans le contexte urbain et paysager, tout en renforçant la qualité et la lisibilité du seuil d'entrée.

CHAPITRE I : CONCEPTS ET DEFINITIONS

1. Introduction :

Le présent chapitre constitue une base théorique essentielle pour la compréhension du projet. Il vise à définir les principaux concepts et notions en lien avec la thématique étudiée, en apportant des éclaircissements terminologiques et conceptuels. À travers ces définitions, il s'agit d'établir un cadre de référence permettant d'orienter l'analyse et de structurer la démarche du projet. Ce chapitre permettra ainsi de mieux appréhender les enjeux et les fondements sur lesquels repose le travail de conception.

2. Définition et concepts :

Dans le but de poser les fondements théoriques de cette recherche, nous procédons à la définition des notions clés liées à notre problématique, notamment celles d'entrée de ville, de seuil urbain, d'architecture du paysage et de scénographie urbaine, afin de mieux cadrer les enjeux et stratégies liés à notre étude.

2.1. Ville :

La ville est un espace complexe, multidimensionnel et en perpétuelle mutation, qui ne peut être réduit à une seule caractéristique. Elle peut s'apprécier à partir de différents angles : démographique, économique, social, politique ou culturel. Coundoul et ses collègues indiquent que « ...la ville regroupe une concentration d'habitants, d'activités diverses (économiques, sociales, culturelles), et des constructions organisées qui la distinguent de la campagne environnante. La ville n'est pas seulement un ensemble de bâtiments : elle constitue un lieu de vie collective doté de fonctions sociales, économiques et politiques, où se produisent des interactions, des échanges et des représentations sociales... ».¹

Dans le cadre de la réflexion critique d'Henri Lefebvre, la ville ne se limite pas à une simple concentration d'habitations ou de fonctions. Elle est d'abord un espace socialement produit, façonné par les relations entre les individus, les pratiques quotidiennes, les rapports économiques et les représentations collectives. Pour Lefebvre, l'espace urbain ne peut être compris comme une donnée neutre ou purement matérielle : il est le fruit d'un processus historique et social de production de l'espace, où s'entremêlent les usages, les pratiques et les représentations du territoire.²

¹ www.ziglobitha.org/wp-content/uploads/2022/06/0018-Art.-Amath-Alioune-COUNDOUL-Formate-ok.pdf

² books.openedition.org/puc/10401?lang=fr

Pour Aldo Rossi, la ville n'est pas seulement un ensemble de fonctions ou d'objets isolés : elle est d'abord une construction humaine produite dans le temps, une forme dont L'architecture constitue l'expression la plus concrète et la plus durable.

La ville se présente comme une structure complexe de faits urbains rues, quartiers, monuments, espaces publics qui se superposent et se transforment au fil de l'histoire. Dans cette perspective, elle est à la fois un organisme collectif et un document historique, où les éléments permanents (comme les monuments ou certaines formes urbaines) agissent comme des points d'ancrage de la mémoire collective.

Pour Françoise Choay (1996), la ville se définit comme une forme urbaine porteuse d'histoire, où l'espace bâti, le patrimoine et les transformations contemporaines coexistent. Elle n'est jamais figée, mais en constante évolution, marquée par des phases de croissance, de mutation et de réinterprétation.³

2.2. Urbanisme :

L'urbanisme est la réflexion théorique sur les formes urbaines et l'application pratique de cette réflexion dans l'espace. La planification urbaine est le contrôle de l'urbanisation par le pouvoir politique, urbanisation étant entendue au sens ici de la croissance des villes.⁴

D'après (Françoise Choay) :

L'urbanisme peut être compris comme une discipline de réflexion et d'action qui vise à organiser, planifier et orienter le développement des villes et des territoires afin d'assurer un usage cohérent, fonctionnel et humain de l'espace.

Dans L'urbanisme, utopies et réalités, Françoise Choay présente l'urbanisme non seulement comme un ensemble de techniques d'aménagement, mais aussi comme un champ de pensée engagé, articulé autour de valeurs, d'objectifs sociaux et de visions du futur des villes — au croisement entre besoins humains, organisation spatiale et transformation du territoire.

Ainsi, l'urbanisme ne se réduit pas à la disposition de rues et de bâtiments : il réfère à une conception globale de la vie collective, engageant des choix sociaux, économiques et culturels qui influencent la manière dont les villes sont vécues, perçues et transformées. L'ouvrage de Choay montre que l'urbanisme est autant une démarche théorique qu'une pratique concrète

³ www.persee.fr

⁴ geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbanisme-et-planification-urbaine

visant à répondre à des enjeux contemporains de développement urbain et d'organisation spatiale.⁵

D'après (Cities of Tomorrow – Peter Hall):

Selon Peter Hall, dans (Cities of Tomorrow : An Intellectual History of Urban Planning and Design since 1880), l'urbanisme ne se réduit pas à une simple technique d'aménagement spatial, mais constitue une discipline intellectuelle et pratique qui analyse l'évolution des villes, les idées, les mouvements et les stratégies qui ont façonné l'organisation des territoires urbains au cours du XX^e siècle. L'urbanisme englobe à la fois la planification, la conception et la gestion des villes en réponse aux défis sociaux, économiques, politiques et environnementaux, en s'efforçant de coordonner les besoins humains, les transformations technologiques et les dynamiques territoriales pour construire des espaces plus cohérents, fonctionnels et vivables.⁶

Dans cette perspective, l'urbanisme est vu comme une histoire critique et une pratique dynamique, où les idées théoriques et les interventions concrètes se rencontrent pour répondre à des enjeux tels que l'étalement urbain, le logement, les transports, l'équité sociale et l'environnement.

2.3. Entrée de la ville :

Elle est le lieu par où s'effectuent les échanges liés à l'attraction et à l'approvisionnement de la ville. L'entrée de ville désigne communément l'urbanisation qui se développe de part et d'autre des principales voies d'accès de la ville. Ces entrées de ville, souvent sacrifiées à la succession de publicités et d'implantations économiques disparates, des friches, des terrains délaissés...etc.

Les définitions proprement dites des entrées de ville misent sur la révélation du milieu d'insertion : « L'entrée est un parcours qui rend compte de la spécificité d'une ville, l'infrastructure routière est un dispositif de mise à vue de ces spécificités et doit montrer une image favorable de la ville ». L'entrée est également une « expérience routière mettant en jeu les aspects symboliques du passage frontière aussi bien que la reconnaissance sensible du territoire frontalier » ; elles « portent l'identification d'une ville ».

Dans le cas des petites et moyennes villes, l'entrée se caractérise par une transition entre le milieu rural ou périurbain et le milieu urbain. (Gariépy et al. 2006).

⁵ www.persee.fr

⁶ archive.org/details/citiesoftomorrow0000hall/page/n9/mode/2up

Dans l'ensemble, on s'accorde pour reconnaître à l'entrée de ville un caractère particulier, tant en raison de sa localisation, des fonctions qu'elle assume qu'en raison des enjeux qu'elle interpelle. D'abord, l'entrée de ville présente une typologie particulière en fonction de deux dimensions principales : « elle suppose une situation périphérique qui supporte un trafic important et qui joue un rôle dans l'économie urbaine ».

« C'est un espace de transition vers un centre urbain, un intermédiaire entre la campagne et la ville qui varie selon le type d'activités qu'il accueille (commerciale, touristique, etc.) » (Frobert. S., 1999).⁷

2.4. La ville côtière :

Une ville côtière est une agglomération urbaine qui se développe directement le long du littoral, tirant sa dynamique territoriale, sociale et économique de sa proximité avec la mer. Ce type d'espace se caractérise par une relation étroite entre la ville et le milieu maritime, où se concentrent des fonctions humaines importantes telles que la résidence, les échanges, les services, les activités économiques et le tourisme, directement influencées par la présence du littoral. Il s'inscrit également dans un environnement géographique particulièrement fragile et en constante évolution, soumis à des processus naturels tels que l'érosion ou les variations du niveau de la mer, ainsi qu'à des pressions anthropiques liées à l'urbanisation et au développement des activités humaines. Ainsi, la ville côtière constitue un espace d'interaction permanente entre milieu terrestre et milieu marin, représentant un territoire de convergence entre urbanisation, environnement et société.

D'un point de vue paysager, Augustin Berque souligne que la ville côtière développe une relation sensible avec son environnement naturel. Le littoral, la lumière, les horizons ouverts et les éléments climatiques participent à l'ambiance urbaine et façonnent la perception de l'espace. La mer n'est pas seulement un décor, mais un élément vécu, perçu et intégré à l'expérience

2.5. Le patrimoine :

Le terme patrimoine provient du latin (*patrimonium*), signifiant « ce qui vient du père ». À l'origine, il désigne les biens possédés, mais il est également employé dans un sens plus large pour désigner le patrimoine culturel ou génétique.⁹ Le patrimoine constitue ainsi l'ensemble

⁷ thesis.univ-biskra.dz/4221/1/Les%20entr%C3%A9es%20de%20ville%20-Noui%20Djihane-.pdf

des richesses naturelles, culturelles et historiques héritées du passé et transmises à une collectivité, laquelle a la responsabilité de les préserver pour les générations futures.

Selon le dictionnaire Larousse, le patrimoine est défini comme un « bien commun d'une collectivité », d'un groupe humain ou de l'humanité, considéré comme un héritage transmis par les générations précédentes.¹⁰ Dans cette continuité, Françoise Choay, dans *L'allégorie du patrimoine* (1992), considère que le patrimoine ne se limite pas à des objets anciens, mais qu'il résulte d'une construction culturelle fondée sur un regard contemporain porté sur le passé. Il correspond ainsi à une sélection d'éléments jugés porteurs de sens et de mémoire collective.¹¹

Dans une approche institutionnelle, la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO (1972) définit le patrimoine comme l'héritage du passé dont nous bénéficions aujourd'hui et que nous transmettons aux générations futures. Il comprend notamment les monuments, les ensembles architecturaux et les sites ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, artistique ou scientifique. Cette définition, initialement centrée sur le patrimoine matériel, a été progressivement élargie pour inclure le patrimoine immatériel, englobant les traditions, les expressions culturelles, les savoir-faire et les pratiques sociales.¹²

Par ailleurs, Kevin Lynch, dans *The Image of the City* (1960), souligne que le patrimoine urbain contribue fortement à la lisibilité et à l'image mentale de la ville. Les éléments hérités du passé participent à structurer la perception urbaine et renforcent le lien affectif des habitants avec leur environnement.¹³ Enfin, dans l'architecture et l'urbanisme contemporains, le patrimoine n'est plus considéré comme un élément figé, mais comme une ressource dynamique intégrable aux projets de transformation urbaine. Dans cette perspective, Pierre Nora, dans *Les lieux de mémoire* (1984), met en évidence le rôle du patrimoine comme support de mémoire et d'identité, fondamental dans la construction du sentiment d'appartenance.

2.6. Réhabilitation urbaine :

La réhabilitation urbaine consiste à rénover sans détruire, sans raser, à la différence de la rénovation. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné. Il s'agit parfois de « tromper l'œil » : la façade extérieure respecte les apparences d'un bâtiment qui est entièrement restructuré, réaffecté, à la différence de la restauration impliquant un retour à l'état initial.⁸

⁸ <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/rehabilitation-restauration-renovation-urbaine>

La réhabilitation urbaine désigne l'ensemble des procédures et des interventions visant à remettre en état des espaces urbains ou des constructions anciens ou dégradés, tout en conservant les caractéristiques architecturales et urbaines significatives. Elle implique souvent la réparation, la modernisation et l'adaptation fonctionnelle des bâtiments ou des quartiers pour qu'ils retrouvent une qualité d'usage, de confort et d'intégration dans la ville.

Selon le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (Choay & Merlin 1988), la réhabilitation urbaine comprend l'ensemble des travaux et opérations visant à restaurer l'habitabilité, la sécurité et les qualités fonctionnelles d'un espace bâti, tout en respectant son identité et son caractère architectural original.

La réhabilitation urbaine ne se limite donc pas à une amélioration technique ou esthétique ; elle s'inscrit dans une logique de préservation durable du patrimoine urbain, de renforcement du confort des habitants et de valorisation du cadre de vie, tout en maintenant l'histoire et l'authenticité du lieu.⁹

2.7. L'héritage :

L'héritage constitue le processus de transmission du patrimoine d'une personne après son décès. Il s'inscrit dans le cadre juridique des successions et obéit à des règles strictes. En l'absence de testament, la loi détermine l'ordre des héritiers (conjoint survivant, enfants, parents, frères et sœurs, etc.) et leur quote-part. Si le défunt a rédigé un testament, ses volontés seront respectées dans la limite de la réserve héréditaire, part du patrimoine obligatoirement destinée à certains héritiers, notamment les descendants.

L'héritage implique également des aspects fiscaux importants, avec des droits de succession variables selon le lien de parenté et la valeur des biens transmis. Anticiper sa succession via des dispositifs comme l'assurance vie peut permettre d'optimiser la transmission de son patrimoine et de protéger ses proches.¹⁰

2.8. La modernité :

La modernité n'est ni un concept sociologique, ni un concept politique, ni proprement un concept historique. C'est un mode de civilisation caractéristique, qui s'oppose au mode de la tradition, c'est-à-dire à toutes les autres cultures antérieures ou traditionnelles : face à la

⁹ www.erudit.org/fr

¹⁰ www.allianz.fr

diversité géographique et symbolique de celles-ci, la modernité s'impose comme une, homogène, irradiant mondialement à partir de l'Occident. Pourtant elle demeure une notion confuse, qui connote globalement toute une évolution historique et un changement de mentalité.

Inextricablement mythe et réalité, la modernité se spécifie dans tous les domaines : État moderne, technique moderne, musique et peinture modernes, mœurs et idées modernes – comme une sorte de catégorie générale et d'impératif culturel. Née de certains bouleversements profonds de l'organisation économique et sociale, elle s'accomplit au niveau des mœurs, du mode de vie et de la quotidienneté – jusque dans la figure caricaturale du modernisme. Mouvante dans ses formes, dans ses contenus, dans le temps et dans l'espace, elle n'est stable et irréversible que comme système de valeurs, comme mythe – et, dans cette acception, il faudrait l'écrire avec une majuscule : la Modernité. En cela, elle ressemble à la Tradition.¹¹

2.9. Centre historique :

Le centre historique désigne le noyau ancien d'une ville, constitué des premières formes d'urbanisation et porteur de son identité patrimoniale. Il regroupe un ensemble d'éléments architecturaux, urbains et parfois archéologiques, témoignant de l'évolution de la ville à travers le temps. Sa configuration varie selon les contextes : il peut se limiter à quelques monuments emblématiques ou s'étendre à une grande partie du tissu urbain. Le centre historique se caractérise également par des spécificités urbaines telles que l'étroitesse des voies, un parcellaire particulier et la nécessité de préserver son patrimoine. Sa délimitation spatiale peut être aisée dans les petites villes peu transformées, mais demeure complexe dans les grandes agglomérations marquées par des strates historiques multiples.¹²

2.10. La requalification urbaine :

La requalification urbaine est une intervention sur un espace urbain existant visant à lui attribuer une nouvelle vocation à travers la transformation de ses caractéristiques physiques, fonctionnelles et spatiales. Elle a pour objectif d'améliorer la qualité du cadre urbain, de renforcer l'attractivité des lieux et d'adapter les espaces aux besoins actuels des usagers. Elle s'accompagne généralement d'actions de restructuration, de création d'espaces publics et de diversification des fonctions urbaines. (Vivre en Ville. (2016). *Consolidation et requalification urbaines*. Carrefour Vivre en Ville.)

¹¹ www.universalis.fr

¹² habitat-worldmap.org/mots-clés/centre-historique/

Chapitre II : Approche analytique

1. Introduction :

Ce chapitre marque une étape clé dans le développement du projet à Mostaganem. Il est consacré à la définition de la stratégie d'intervention et à l'élaboration du programme de base, en s'appuyant sur les analyses urbaines et spatiales réalisées précédemment. Il vise à orienter les choix d'aménagement afin de proposer une intervention cohérente, adaptée aux enjeux et à l'identité urbaine de la ville.

2. La zone d'étude :

L'entrée sud-ouest de la ville de Mostaganem s'inscrit dans un contexte urbain et paysager riche et diversifié. Située sur la bande littorale, la ville bénéficie d'un linéaire côtier de plus de 13 km, offrant un potentiel urbain et touristique important. Elle se caractérise également par un patrimoine historique et culturel issu de plusieurs périodes, de l'Antiquité à l'époque coloniale, qui a contribué à façonner son identité. Mostaganem présente une diversité de formes urbaines et architecturales résultant de la superposition de plusieurs styles, lui conférant un caractère singulier. Sa topographie contrastée, notamment marquée par la vallée d'Aïn Sefra, génère des séquences visuelles variées et des vues dominantes sur la Méditerranée. L'entrée sud-ouest constitue un axe structurant et fréquenté, représentant un point d'accès majeur à la ville. Cet espace se caractérise aujourd'hui par un manque de lisibilité et de hiérarchisation, influençant la perception globale de l'image urbaine.

3. Présentation de la ville :

Mostaganem est une ville côtière du nord-ouest de l'Algérie, située sur le littoral méditerranéen. Elle occupe une position stratégique entre les grandes villes de l'ouest algérien et constitue un pôle urbain important à l'échelle régionale. Par son port, son rôle administratif et sa dynamique urbaine, Mostaganem assure des fonctions économiques, commerciales et de services essentiels pour la wilaya et les territoires environnants. Son développement, marqué par une croissance urbaine progressive, reflète à la fois son identité maritime, son héritage historique et les enjeux contemporains liés à l'aménagement et à la structuration de la ville.

3.1. Situation :

Mostaganem est une ville côtière du nord-ouest de l'Algérie, située sur le littoral méditerranéen. Elle occupe une position stratégique entre les grandes villes de l'ouest algérien et constitue un pôle urbain important à l'échelle régionale. Par son port, son rôle administratif et sa dynamique urbaine, Mostaganem assure des fonctions économiques, commerciales et de services essentiels pour la wilaya et les territoires environnants. Son développement, marqué par une croissance urbaine progressive, reflète à la fois son identité maritime, son héritage historique et les enjeux contemporains liés à l'aménagement



Figure 1 : Carte de situation de Mostaganem

Source : https://d-maps.com/carte.php?num_car=190203&lang=fr

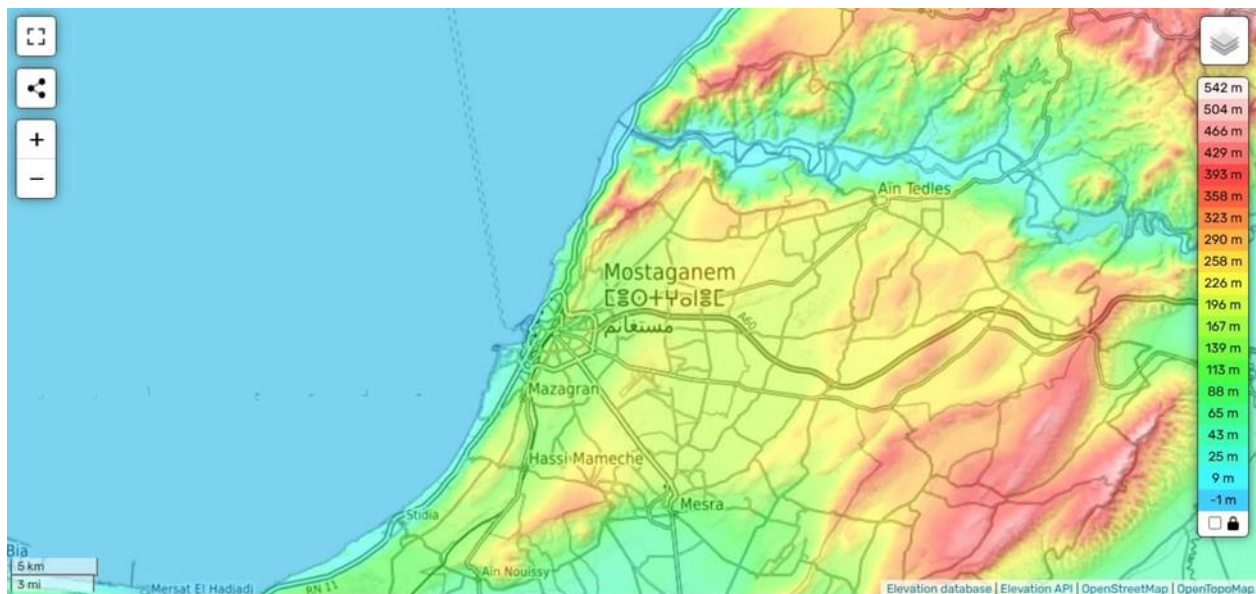


Figure 2 : La carte topographique de Mostaganem

Source : <https://en-nz.topographic-map.com/map-m1vbnh/Sidi-Ali/?center=36.17336%2C0.49301&zoom=10>

3.2. Topographie :

Mostaganem est située sur le rebord d'un plateau côtier, à une altitude moyenne d'environ 100 m au-dessus du niveau de la mer, dominant la façade méditerranéenne. Cette position en bordure de plateau lui donne un relief marqué par une transition entre la plaine côtière basse et des pentes modérées vers l'intérieur.

La topographie se caractérise par :

- Un plateau relativement uni favorable à l'urbanisation, mais ponctué de talus naturels et de pentes vers les cours d'eau.
- La présence d'un ravin creusé par l'Oued Aïn Sefra, qui traverse la ville historiquement influencé son implantation juxtaposition entre plaines littorales planes au nord et éléments de relief plus accentués vers le sud-est, incitant à des ruptures de forme urbaine dans les zones plus pentues.

Ces caractéristiques topographiques ont non seulement structuré l'occupation du sol mais aussi orienté les axes de croissance historique et les dynamiques de développement urbain.

3.3. Morphologie :

La morphologie urbaine de Mostaganem se distingue par la superposition de formes anciennes et modernes :

- **Cœur historique et morphologie compacte**

La ville traditionnelle était accrochée aux pentes autour de l'Oued Aïn Sefra, avec des tissus urbains denses, labyrinthiques et linéaires, en relation directe avec les contraintes naturelles du terrain. Cette implantation a généré une organisation urbaine intégrée à la topographie, où les rues, ruelles et parcelles s'adaptent aux pentes et à la présence de l'eau.

- **Morphologie coloniale et axes structurants**

À partir de la période coloniale, Mostaganem s'est étendue selon des axes orthogonaux plus réguliers et des espaces ouverts plus larges. L'urbanisation européenne s'est souvent développée sur les terrains plats du plateau et des plaines, ce qui a introduit une division morphologique entre le centre ancien et les quartiers modernes.

- **Expansion contemporaine et éclatement spatial**

Depuis les années 1980, l'expansion urbaine s'est opérée au sud-ouest et au nord-est, générant des formes plus dispersées et moins liées à la topographie traditionnelle. Ces zones récentes présentent souvent des tissus plus homogènes mais sans forte intégration morphologique au paysage naturel, créant des ruptures spatiales et une urbanisation étalée.

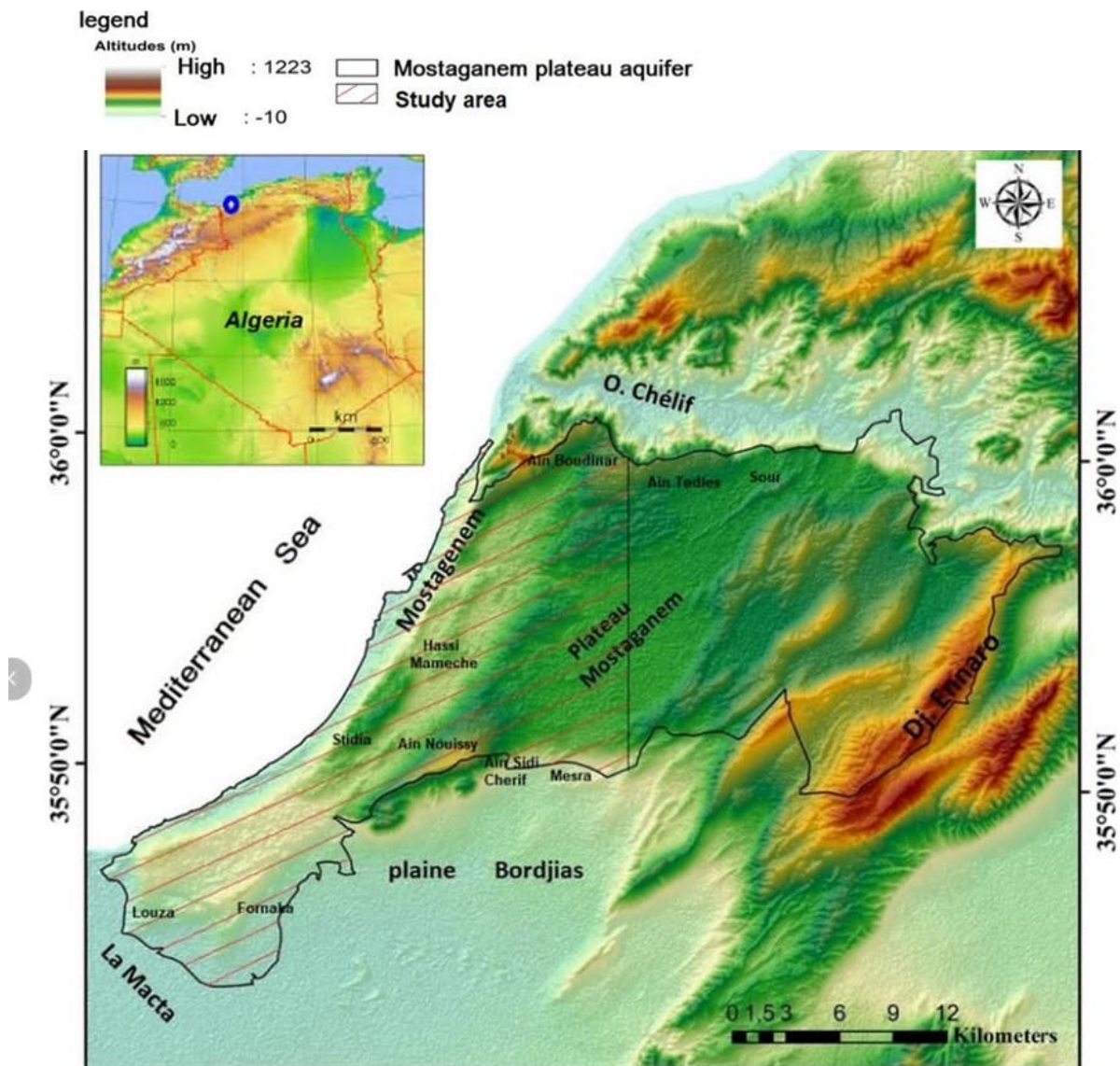


Figure 3 : Carte morphologique de Mostaganem

Source : <https://www.alamyimages.fr/carte-de-la-ville-de-mostaganem-en-algerie>

3.4. Climatologie :

La ville de Mostaganem, située sur le littoral nord-ouest de l'Algérie, est caractérisée par un climat méditerranéen à tendance semi-aride, typique des zones côtières de la région : des hivers humides et frais, contrastant avec des étés chauds et secs.

• Températures :

- Les températures estivales atteignent en moyenne 26–27 °C en juillet-août, période la plus chaude.
- Les hivers restent doux avec des moyennes autour de 10–12 °C en janvier. Cela illustre un climat typiquement méditerranéen chaud, avec des étés très secs et des hivers plus frais.

- **Précipitations :**

Les pluies sont concentrées en automne et en hiver, avec des maximas en novembre.

Les mois d'été (juin à août) sont presque sans pluie, avec des valeurs très faibles de précipitations moyennes.

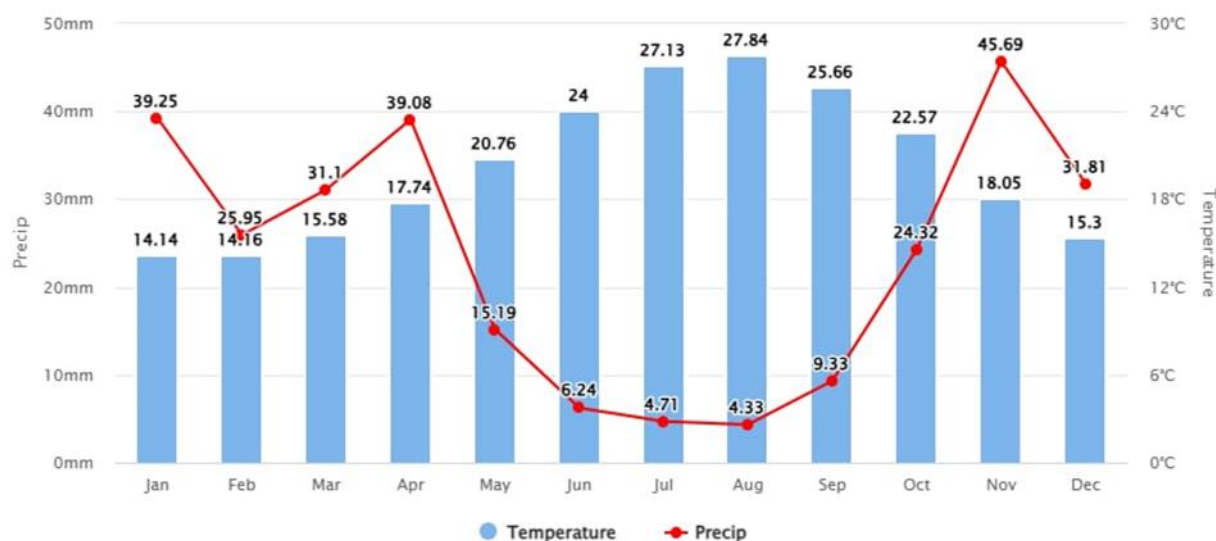


Figure 4 : Diagramme climatique : températures et précipitations mensuelles de Mostaganem

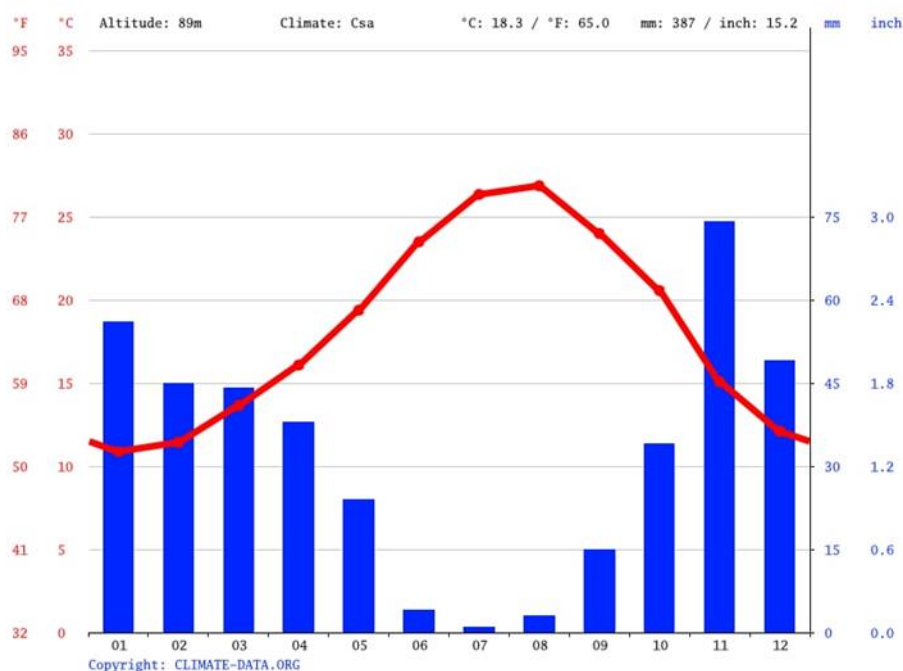


Figure 5 : Climographe Mostaganem

Source : <https://fr.climate-data.org/afrique/algerie/mostaganem>

4. Analyse historique de la ville et de la zone d'étude :

Cette partie retrace l'évolution de la ville de Mostaganem et de son entrée Sud-Ouest afin de comprendre sa formation et ses transformations, et de mieux situer les enjeux actuels du site.

4.1. Origines antiques (avant le XI^e siècle) :

Mostaganem a des origines très anciennes. Avant même l'ère chrétienne, le site était fréquenté comme comptoir phénicien, connu sous le nom de Murustaga. Il fut ensuite intégré au monde romain, où il est parfois associé à une cité portuaire antique.

4.2. Période médiévale et arabo-berbère (XI^e–XVI^e siècles) :

La ville telle qu'on la connaît date surtout du XI^e siècle, lorsqu'elle est mentionnée comme Murustaga ou Mostaganem sous domination almoravide. C'est à cette époque que la citadelle historique (Bordj el-Mahal) est construite, marquant le début d'une urbanisation forte autour de l'actuel centre ancien.

Les dynasties berbères successives Almoravides, Almohades, Zianides, Mérinides influencent son développement culturel et politique jusque vers le XVI^e siècle.

4.3. Conflits ibériques et arrivée ottomane (1511–1830) :

Au début du XVI^e siècle, les Espagnols tentent d'occuper Mostaganem : en 1511, un traité de capitulation est imposé, et plusieurs expéditions militaires ont lieu autour de la ville et de Mazagran.

En 1516, la population appelle à l'aide l'Empire ottoman, dont l'amiral Khayr al-Din Barberousse prend la ville. Under ottomane, Mostaganem devient un centre de corsaires méditerranéens et une ville fortifiée rivalisant avec Oran, notamment après la bataille de Mazagran (1558). Cette période est essentielle pour comprendre l'organisation urbaine autour de l'Oued Aïn Sefra : la vieille ville musulmane (Tidgit) se structure avec des tissus denses et défensifs, tandis que les zones plus plates, notamment vers le sud-ouest, commencent à accueillir des extensions commerciales et portuaires.

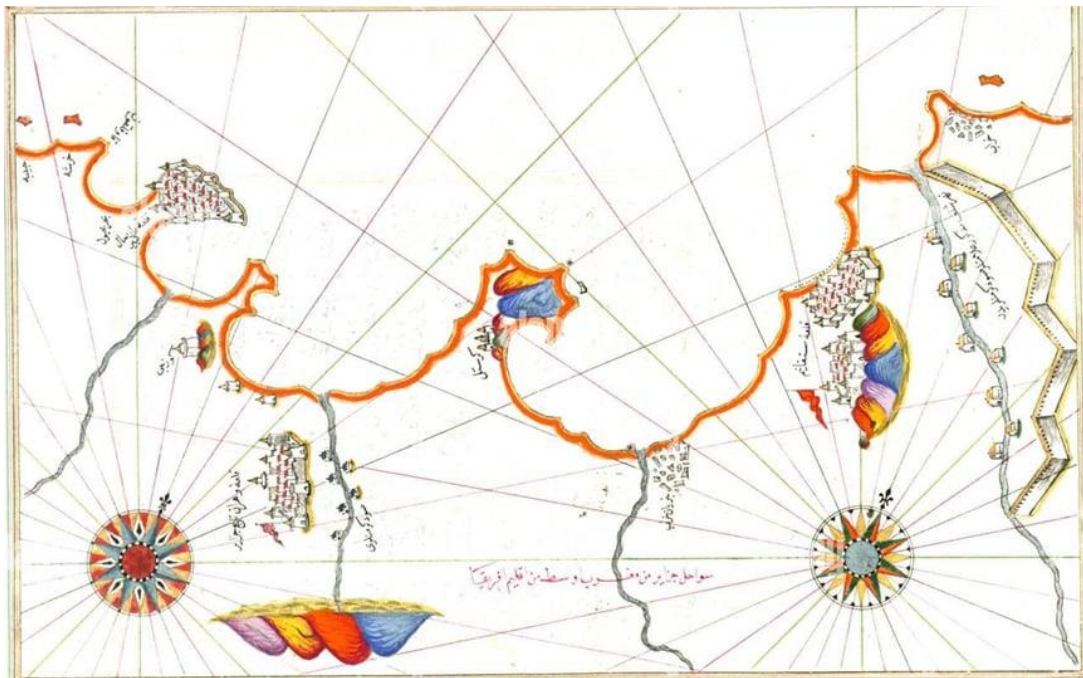


Figure 6 : Carte historique de la ville de Mostaganem à l'époque ottomane

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Piri_Reis_-_Map_of_the_Algerian_Coast_Around_Oran_and_Mostaganem_-_Walters_W658268B_-_Full_Page.jpg

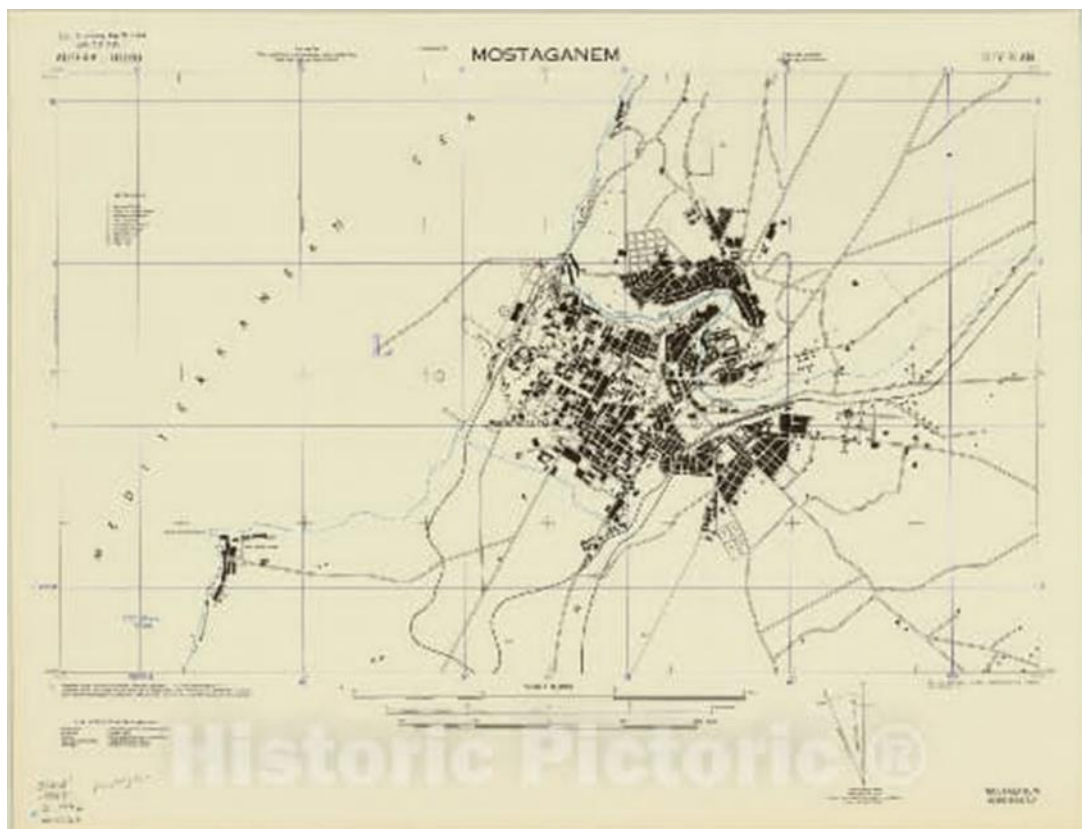


Figure 7 : Carte historique de Mostaganem dans la période coloniale

Source : <http://historicpictoric.com/products/map-mostaganem-algeria->

4.4. Colonisation française (1833–1962) :

Les troupes françaises occupent Mostaganem en 1833, marquant le début de la période coloniale. La ville est transformée selon des modèles urbains européens : de nouveaux quartiers, rues larges et bâtiments publics sont construits, souvent au détriment des tissus historiques existants.

Au sud-ouest, la ville voit l'extension de quartiers modernes, en lien avec le port et les infrastructures coloniales, modifiant la morphologie spatiale et créant un contraste entre l'ancien centre et les nouvelles zones d'expansion.

4.5. Période post-indépendance (1962 à aujourd'hui) :

Après l'indépendance en 1962, Mostaganem connaît un développement urbain soutenu. Les plans d'aménagement des années 1970 et suivants encouragent la croissance des zones résidentielles et universitaires, notamment vers le sud-ouest, où de nouvelles infrastructures modernes complètent l'armature urbaine héritée de l'époque coloniale.

L'entrée sud-ouest de la ville devient ainsi un seuil urbain stratégique, marqué par la transition entre zones traditionnelles et extensions contemporaines, ce qui en fait aujourd'hui un espace central d'intervention urbaine.

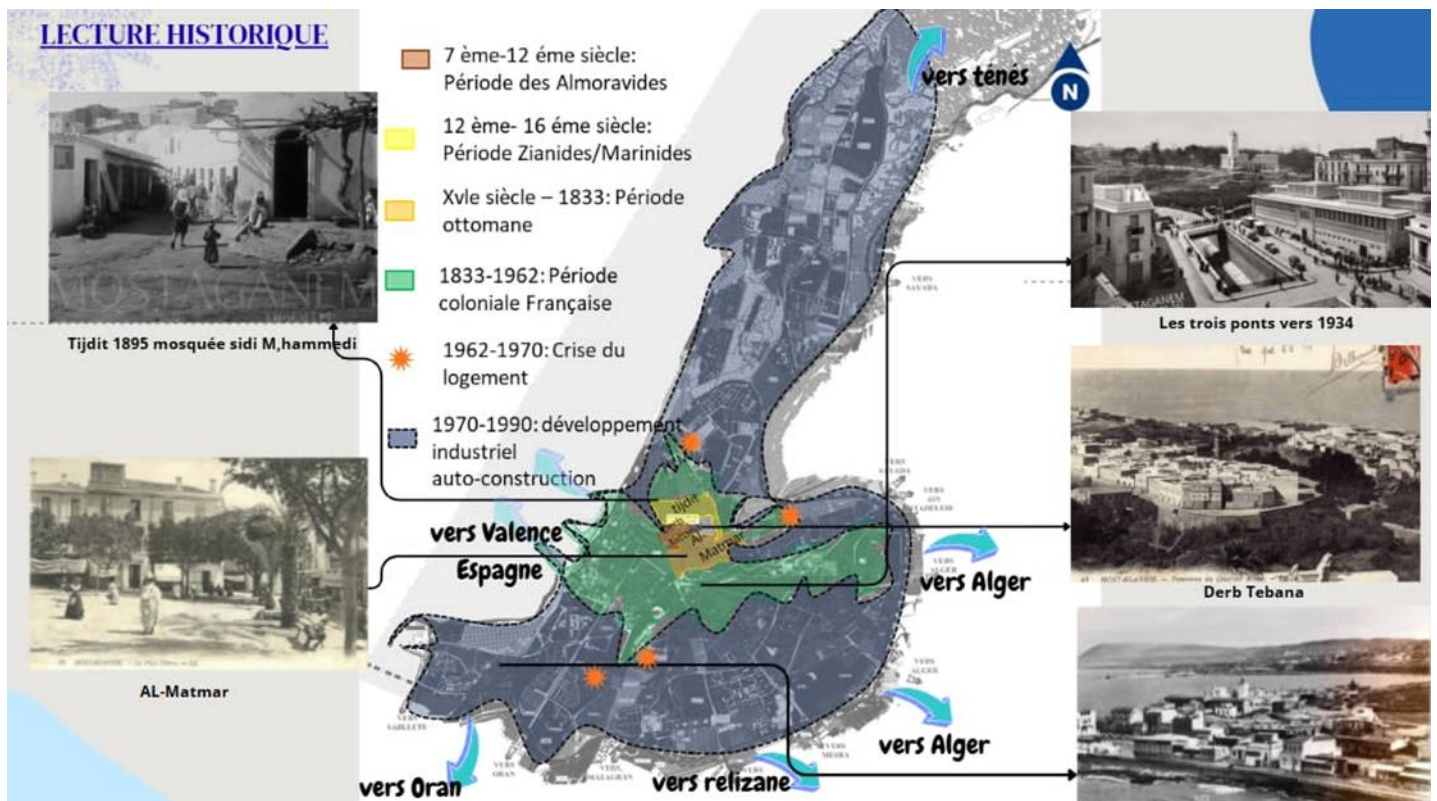


Figure 8 : Carte historique de Mostaganem Période postindépendance (1962 à aujourd'hui)

Source : PDEAU 2023 Traiter par l'auteur

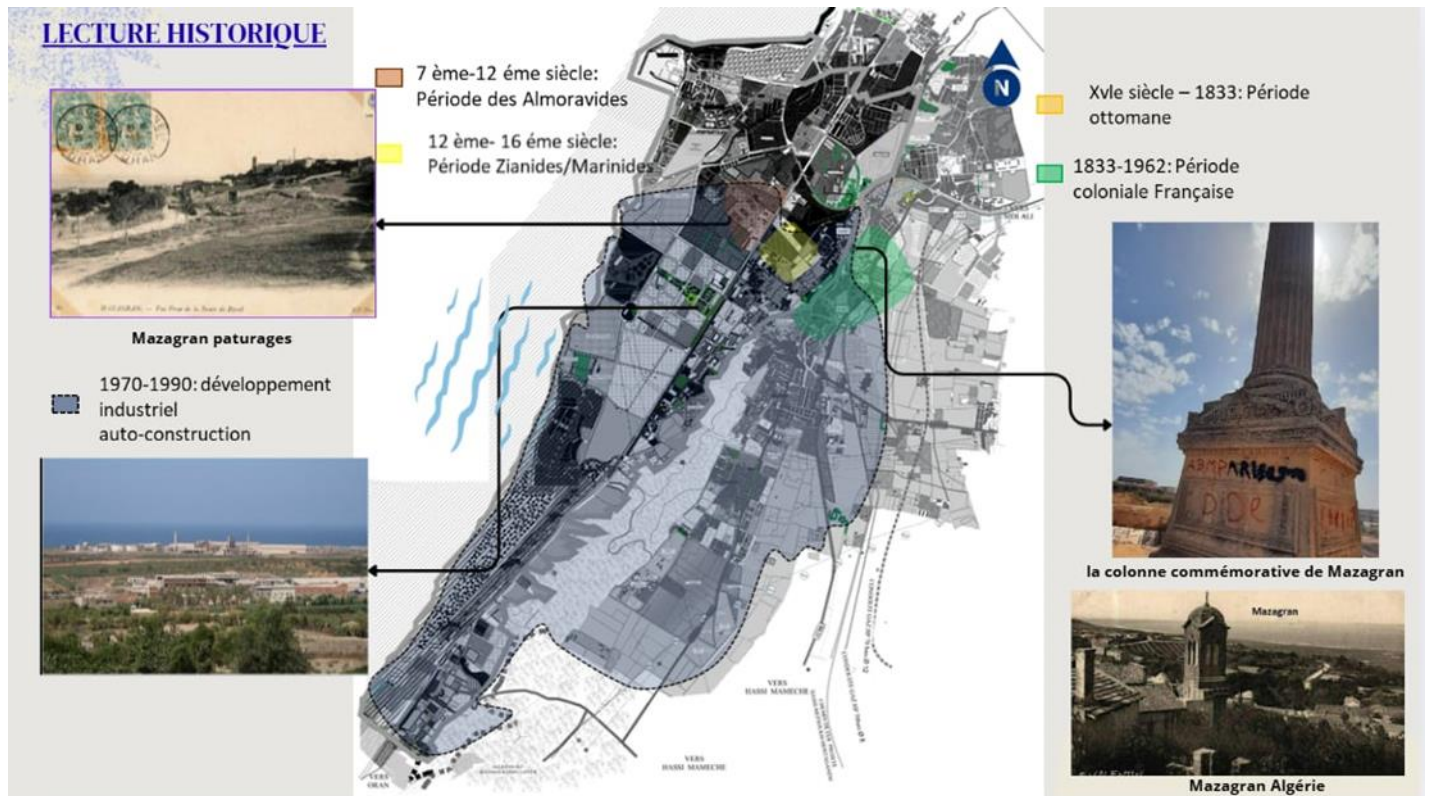


Figure 9 : Carte historique de Mostaganem Période postindépendance (1962 à aujourd'hui)

Source : PDEAU 2023 Traiter par l'auteur

5. Analyse urbaine de l'entrée Sud-Ouest de la ville :

L'analyse urbaine de la ville constitue une étape essentielle dans la compréhension de son organisation spatiale et de son fonctionnement. Elle permet d'identifier les différentes composantes du tissu urbain, les dynamiques qui le structurent ainsi que les interactions entre les espaces bâtis et non bâtis. Cette analyse vise à mettre en évidence les caractéristiques urbaines majeures de la ville, afin de mieux appréhender ses potentialités et ses contraintes.

5.1. Les critères de la délimitation de la zone d'étude :

- **Au nord** : l'entrée principale depuis le port met en scène l'arrivée et la découverte progressive de la ville et de son paysage.
- **À l'est** : la mer marque une ouverture paysagère et identitaire, symbole de la vocation portuaire et touristique de Mostaganem
- **À l'ouest** : la forêt constitue une barrière naturelle et écologique, assurant une transition douce vers l'arrière-pays.
- **Au sud** : la limite suit les premières traces d'urbanisation, représentant le seuil entre territoire rural et tissu urbain

5.2. Analyse structurelle de la zone d'étude :

La carte présentée illustre la structure urbaine de Mostaganem et ses axes principaux de circulation. On y distingue :

La délimitation de la zone d'étude (trait rouge), qui englobe à la fois le centre historique et les quartiers périphériques.

Les voies principales (en bleu), assurant la connexion entre les grandes entrées/sorties de la ville : Oran, Hassi Mameche, Sidi Ali et le centre-ville de Mostaganem.

Les voies secondaires et tertiaires (jaune et violet), qui organisent la circulation interne et relient les différents quartiers à l'armature principale.

Cette carte met en évidence : La hiérarchisation du réseau viaire, fondamentale pour comprendre les flux urbains et la répartition des activités.

La position stratégique des entrées sud-ouest (vers Oran et Hassi Mameche), qui constituent un seuil urbain clé pour l'accès à la ville et la structuration des extensions modernes.

L'articulation entre centre historique densément structuré et les zones périphériques plus récentes, reflétant l'évolution morphologique de Mostaganem

- Délimitation
- Voie principale
- Voie secondaire
- Voie tertiaire

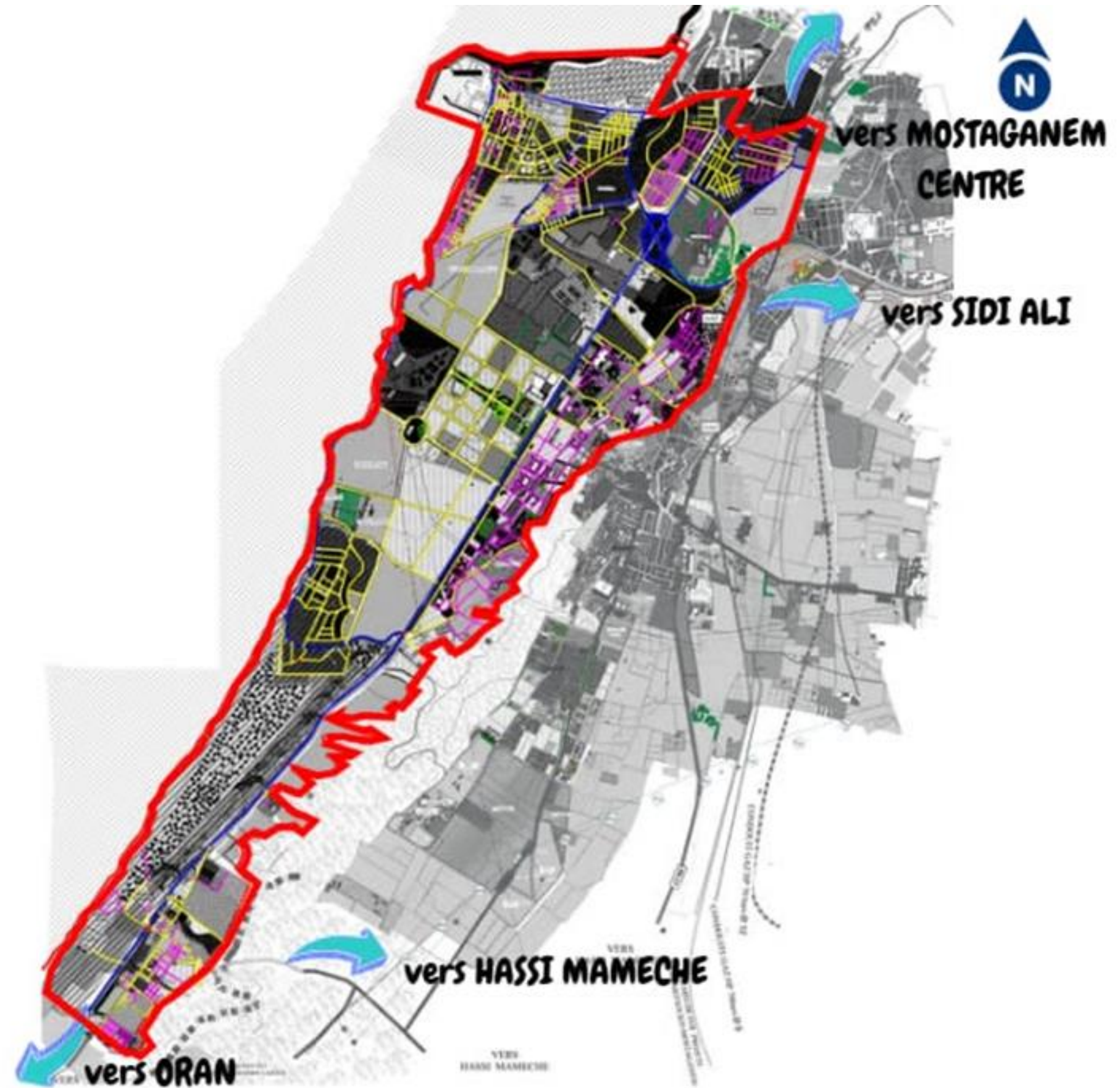


Figure 10 : Carte analyse structurelle de Mostaganem

Source : PDEAU 2023 Traiter par l'auteur

5.3. Analyse fonctionnelle de la zone d'étude :

La carte illustre la répartition fonctionnelle des espaces dans la zone d'étude de Mostaganem :

- Agricole et terrains projetés : situés principalement au centre et au sud de la zone, destinés à l'habitat et aux équipements futurs.
- Habitat collectif et individuel : présent dans les zones urbaines existantes, avec une concentration notable autour du centre et le long des axes principaux.
- Équipements éducatifs, administratifs et touristiques : répartis pour desservir la population et renforcer l'attractivité de la ville.
- Zones industrielles, commerciales et de transport : localisées stratégiquement près des grands axes, notamment vers le sud-ouest, pour faciliter l'accès et la logistique.
- Loisir, sécurité et culture : intégrés ponctuellement pour compléter les fonctions urbaines et améliorer la qualité de vie.

Cette carte montre clairement la diversité fonctionnelle du tissu urbain, l'organisation des zones d'activité et le rôle stratégique de l'entrée sud-ouest, à la fois pour la circulation et le développement futur.

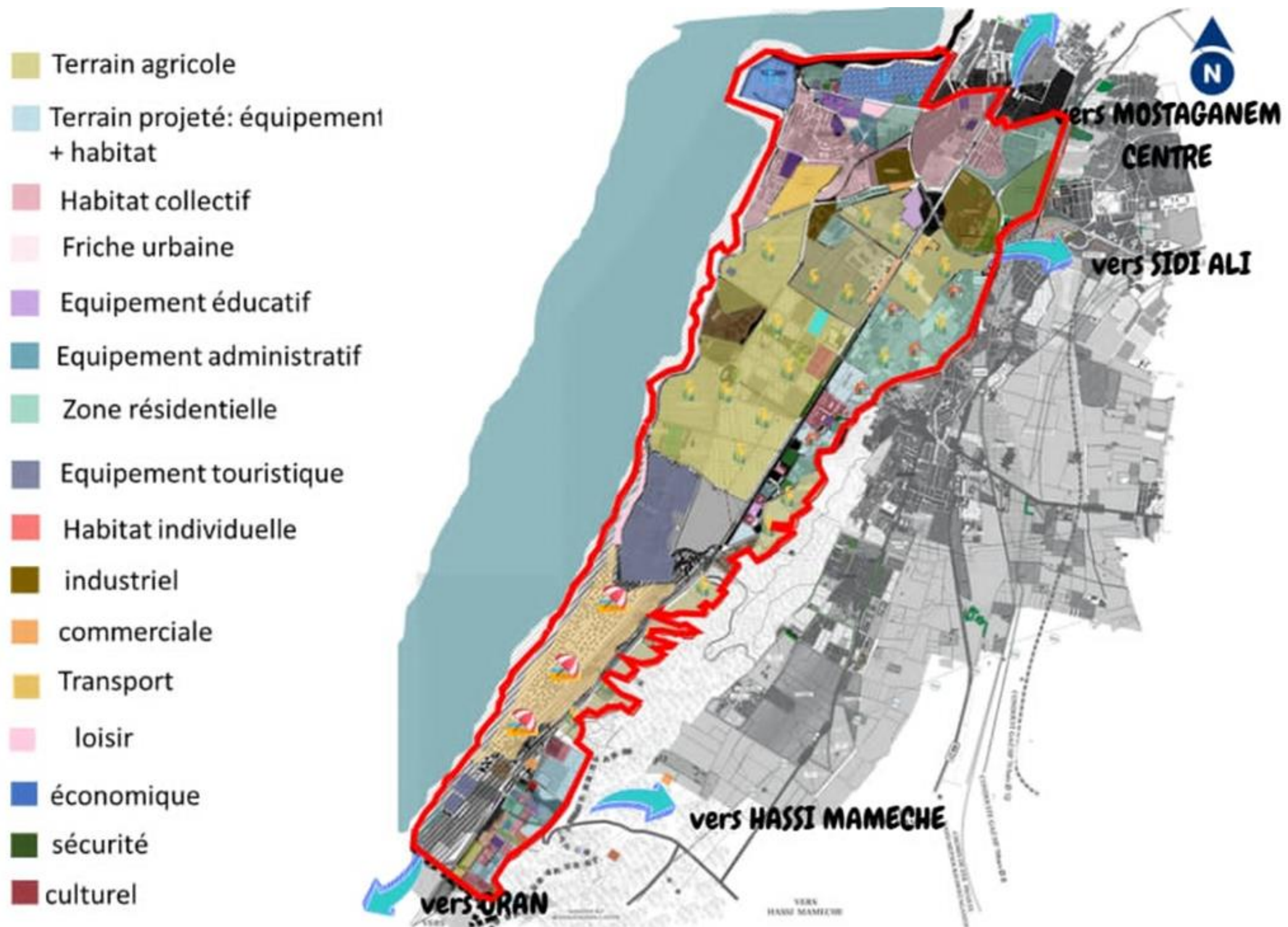


Figure 11 : Carte analyse fonctionnelle de Mostaganem

Source : PDEAU 2023 Traiter par l'auteur

5.4. Analyse paysagère de la zone d'étude :

La carte d'analyse paysagère met en évidence la structure spatiale et les éléments paysagers majeurs du secteur sud-ouest de la ville de Mostaganem. Ce territoire constitue une zone stratégique d'entrée de ville, marquée par une forte diversité d'usages, de paysages et de flux.

Le secteur est structuré par un parcours principal reliant la ville de Mostaganem au pôle régional d'Oran, renforçant son rôle d'axe de transit majeur. Des parcours secondaires viennent compléter cette trame viaire et assurent la connexion avec les quartiers environnants, notamment vers Sidi Ali et Hassi Mameche. Cette organisation génère une forte lisibilité des déplacements mais accentue également la dominance de l'automobile.

L'analyse révèle la présence de nœuds urbains importants, matérialisés principalement par les ronds-points (Oureah, Sablettes), qui jouent un rôle de distribution des flux mais souffrent d'un manque de qualité paysagère et d'aménagements adaptés aux piétons. Ces points constituent néanmoins des opportunités de requalification et de mise en valeur urbaine.

Les repères paysagers identifiés, tels que la plage des Sablettes, le port de pêche de Mostaganem et la base de vie du tramway, participent à l'identité du site. Toutefois, leur potentiel reste insuffisamment exploité, en raison d'une faible continuité paysagère et d'un déficit en espaces publics structurants.

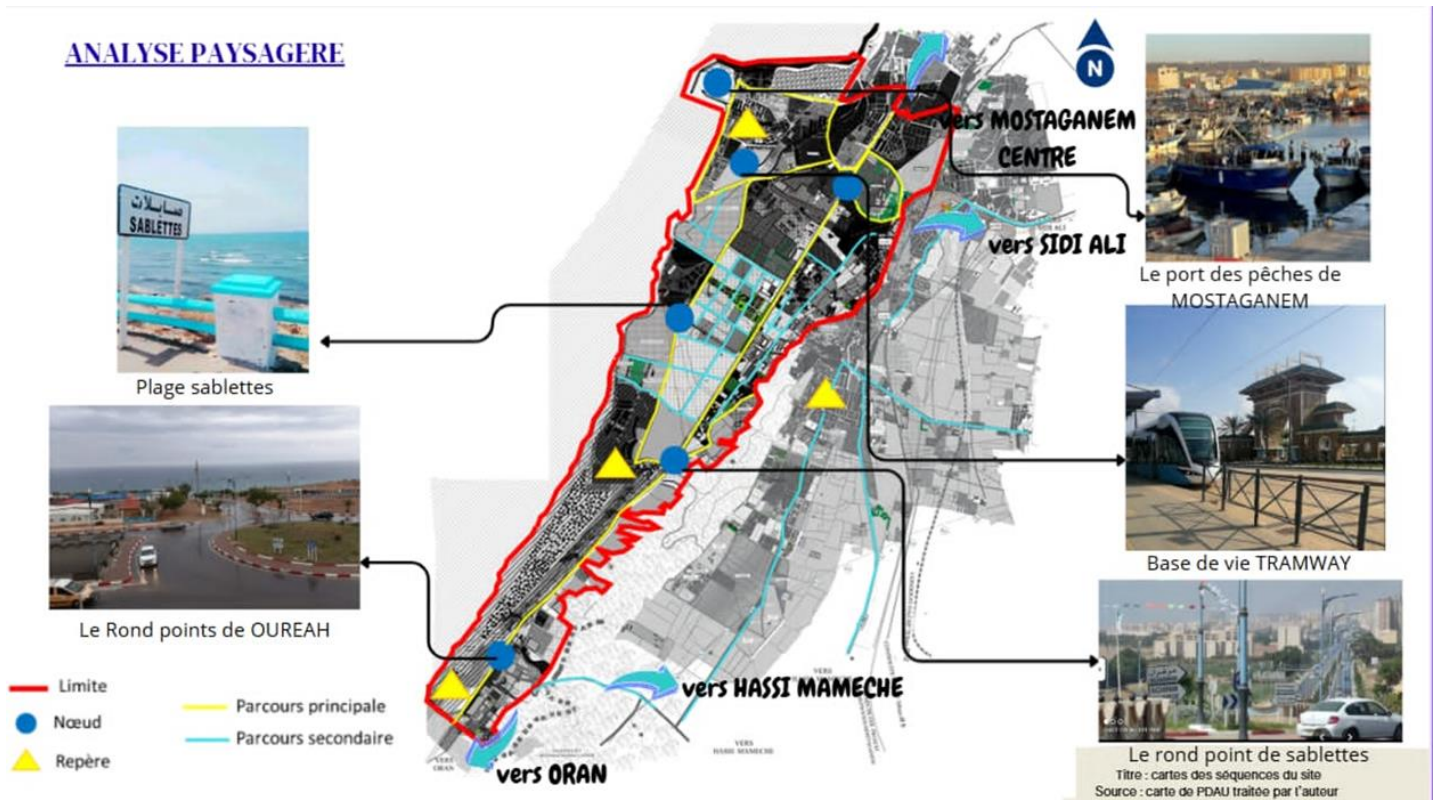


Figure 12 : Carte analyse paysagère de Mostaganem

Source : PDEAU 2023 traiter par l'auteur

Le site présente une fragmentation paysagère et un manque de continuité entre les espaces urbains, naturels et infrastructurels, nécessitant une requalification paysagère globale.

5.5. Structure de permanence :

La structure de permanence distingue les éléments structurants, qui organisent l'espace, et les éléments signifiants, qui participent à l'identité et à la lecture du site.

5.5.1. Les éléments structurants :

- Des équipements portuaires majeurs

Le port de pêche de Mostaganem constitue un élément structurant historique et fonctionnel du territoire. Il joue un rôle économique essentiel et participe fortement à l'identité maritime de la ville, tout en structurant le rapport entre le tissu urbain et le littoral.

- Des équipements de mobilité durable

La base de vie du tramway représente un repère contemporain majeur, marquant la présence d'un projet structurant de transport urbain. Elle participe à l'organisation des déplacements et annonce une transformation progressive des pratiques de mobilité dans le secteur.

- Des repères touristiques et hôteliers

L'hôtel Zéphyr constitue un pôle d'attractivité touristique permanent, contribuant à la dynamique économique du site et à la valorisation du front littoral. Il participe également à la structuration visuelle et fonctionnelle de l'entrée de ville.

- Des espaces publics littoraux identitaires

La promenade de Salamandre joue un rôle fondamental dans la structuration paysagère du secteur. Elle constitue un espace public majeur, support de loisirs et de sociabilité, assurant une continuité entre la ville et le littoral.

- Des équipements de service et de transit

La station-service représente un équipement fonctionnel lié aux flux automobiles importants du secteur. Elle traduit le caractère d'axe de passage et d'entrée de ville, tout en participant à l'organisation des déplacements quotidiens.

- Une lecture territoriale cohérente

L'ensemble de ces structures permanentes forme une trame lisible reliant les équipements portuaires, les espaces publics littoraux et les infrastructures de mobilité. Cette structure de permanence constitue un socle spatial et fonctionnel sur lequel peut s'appuyer toute stratégie



Figure 13 : Carte éléments structurants de Mostaganem

Source : PDEAU 2023 traiter par l'auteur

5.5.2. Les éléments signifiants :

Des repères religieux structurants L'église paroissiale de Mazagran constitue un élément patrimonial majeur et un repère urbain fort.

Témoignage d'une période historique déterminante, elle participe à la structuration spatiale du tissu urbain et à la lisibilité du centre ancien, tout en marquant durablement l'identité architecturale de la commune.

Un patrimoine culturel et mémoriel ancré La mosquée et marabout Sidi Belkacem représente un lieu de référence spirituelle et sociale profondément ancré dans la mémoire collective.

Elle structure les usages du quartier environnant et joue un rôle de centralité locale, renforçant le lien entre patrimoine, pratiques religieuses et organisation urbaine.

Un monument commémoratif identitaire La colonne commémorative de Mazagran constitue un repère symbolique et paysager majeur. Elle incarne la mémoire historique du site et s'impose

comme un point de référence visuel à l'échelle urbaine, participant à la reconnaissance et à la singularité du territoire.

Une trame de permanence lisible L'ensemble de ces éléments significatifs forme une structure de permanence cohérente, articulant patrimoine religieux, mémoire historique et repères urbains. Cette trame contribue à la stabilité morphologique de Mazagran et constitue un socle identitaire essentiel sur lequel peuvent s'appuyer les futures interventions de requalification et de valorisation urbaine.

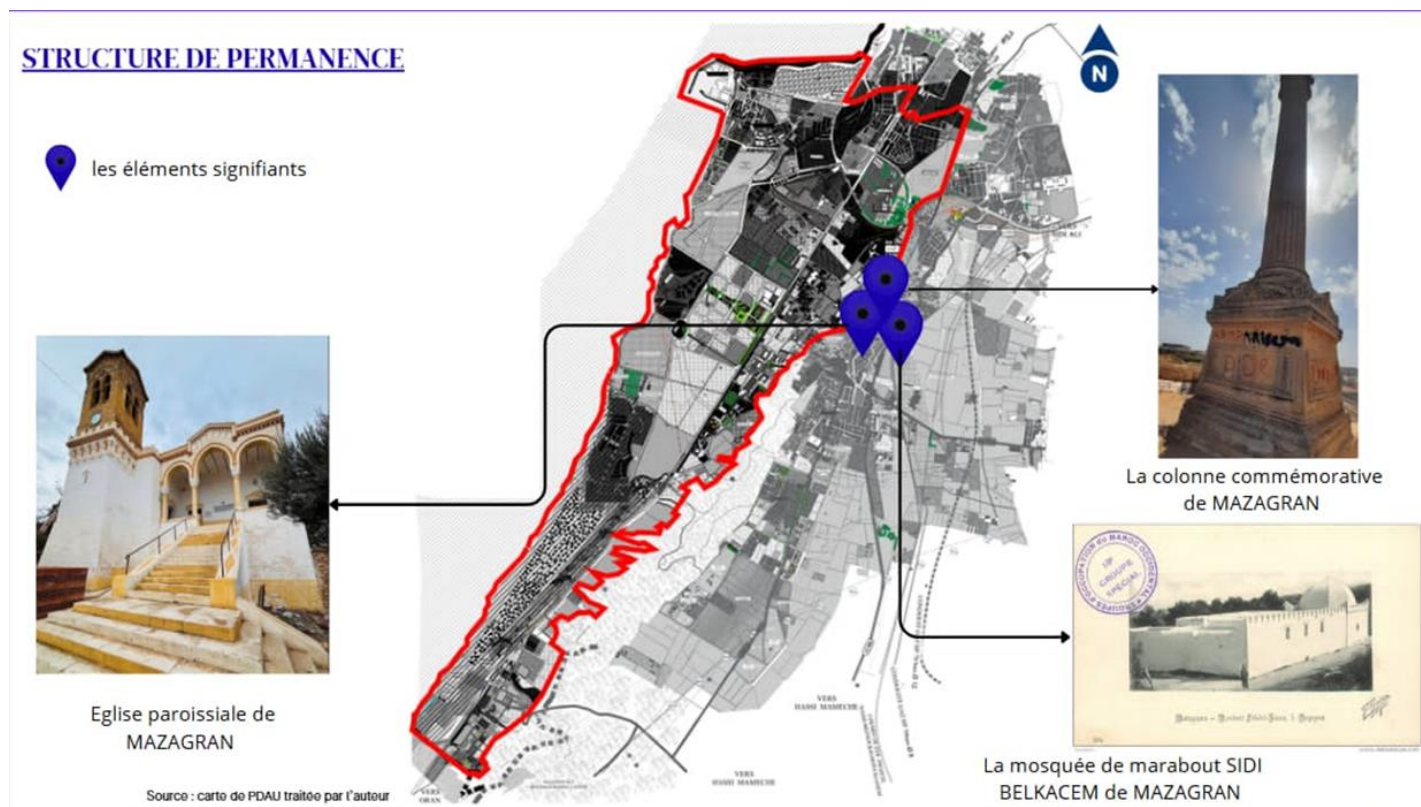


Figure 14 : Carte des éléments significatifs de Mostaganem

Source : PDEAU 2023 traiter par l'auteur

6. Synthèse du diagnostic urbain de la zone d'étude :

La synthèse du diagnostic urbain vise à résumer les principales caractéristiques, potentialités et contraintes de la zone d'étude, afin de dégager les enjeux majeurs du projet

6.1. Sur le plan fonctionnel :

Le secteur étudié présente une rupture fonctionnelle marquée entre la ville et le front maritime, limitant l'accessibilité et l'appropriation du littoral par les usagers. Le port de Mostaganem demeure principalement dédié aux fonctions logistiques et industrielles, ce qui réduit sa perméabilité aux usages urbains et aux pratiques de loisirs. L'analyse révèle également une

insuffisance d'équipements attractifs, notamment culturels, récréatifs et touristiques, capables d'animer le secteur et de renforcer son rôle urbain. Par ailleurs, les axes principaux connaissent des problèmes récurrents de circulation et de congestion automobile, accentués par un manque d'aires de stationnement structurées, générant un désordre fonctionnel et une dégradation de la qualité de l'espace public.

6.2. Sur le plan environnemental :

Le diagnostic environnemental met en évidence une faible présence d'espaces verts et de végétation dans l'espace public, entraînant un déficit en ombrage et en confort climatique. Le secteur est également exposé à une pollution multiple (sonore, atmosphérique et visuelle), principalement liée au trafic routier intense et aux activités portuaires. Des nuisances olfactives sont observées à proximité du port, affectant la qualité de vie des riverains. En outre, la discontinuité des espaces publics ouverts et l'absence de continuité écologique renforcent la fragmentation paysagère du site.

6.3. Sur le plan architectural :

La façade maritime apparaît peu exploitée et insuffisamment valorisée sur les plans urbain et architectural. Le front portuaire manque de lisibilité, avec des séquences bâties hétérogènes et peu structurées. L'absence d'un traitement architectural cohérent entre la ville historique, le centre-ville et les infrastructures portuaires crée une rupture visuelle et spatiale. De nombreux espaces résiduels mal aménagés participent à la dégradation de l'image urbaine et génèrent des zones de discontinuité fonctionnelle.

6.4. Sur le plan patrimonial :

Le secteur souffre d'une dégradation progressive du bâti ancien et d'un manque d'actions de valorisation patrimoniale. Les sites à valeur historique restent faiblement connectés aux espaces publics environnants, limitant leur visibilité et leur appropriation. Cette situation entraîne une perte de lisibilité de l'identité historique du secteur, largement dominée par les infrastructures modernes et les fonctions techniques, au détriment de la mémoire urbaine et paysagère du site.

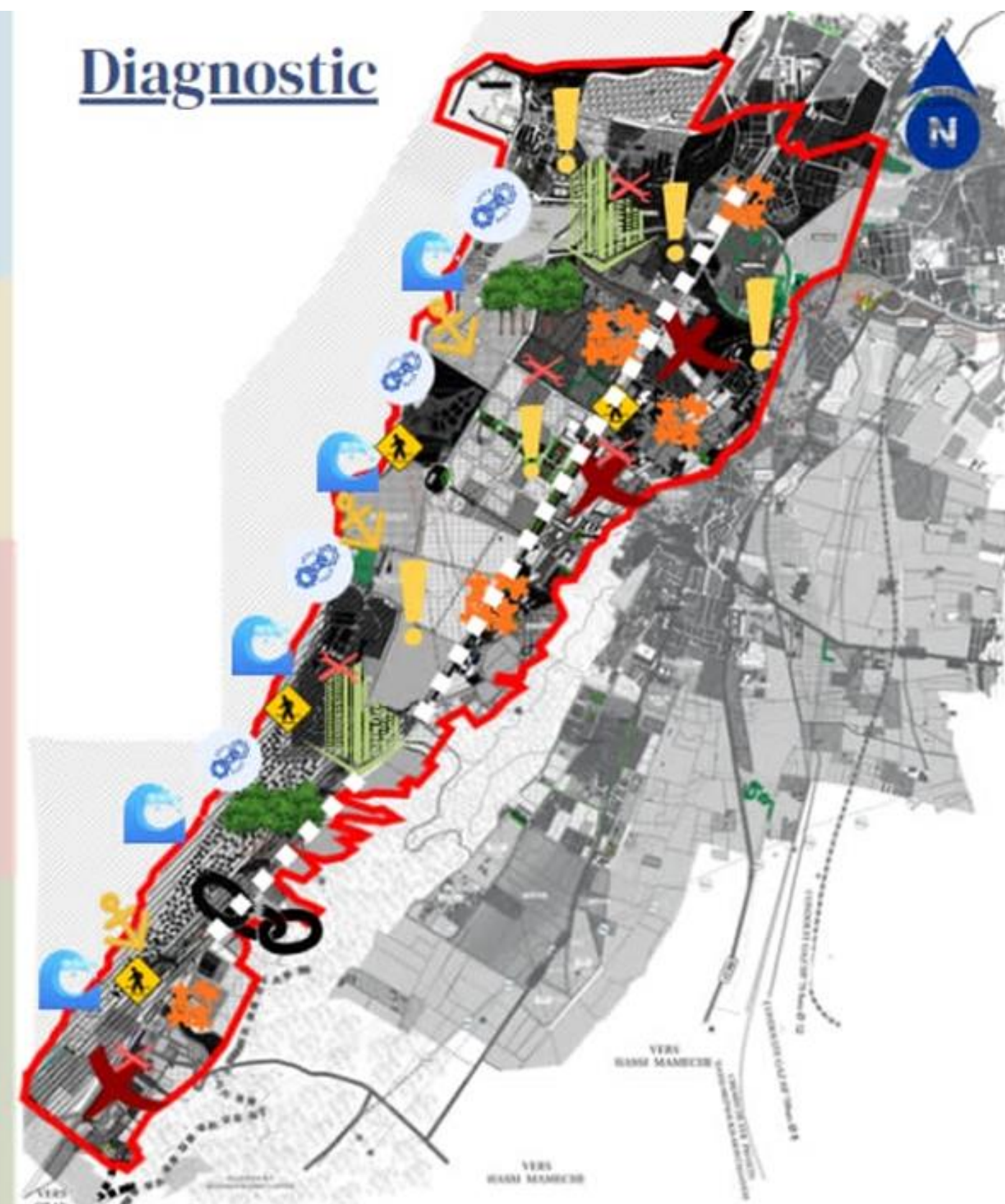
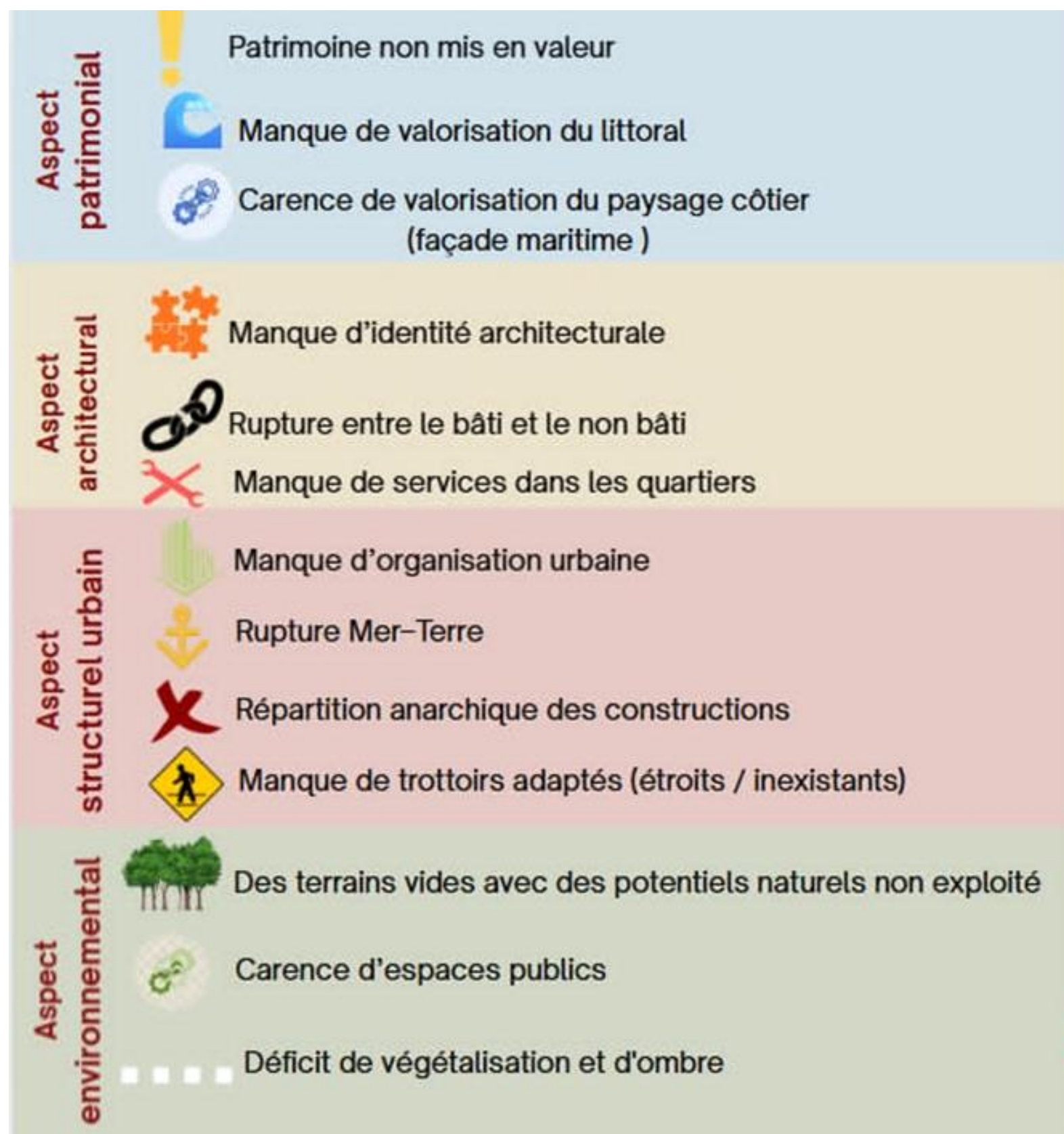


Figure 15 : Carte diagnostic urbain de Mostaganem

Source : PDEAU 2023 Traiter par l'auteur

7. La stratégie d'intervention :

À partir du diagnostic territorial et paysager établi précédemment, cette partie vise à définir une stratégie d'intervention adaptée aux spécificités du secteur d'étude. L'analyse thématique permet d'identifier les enjeux majeurs et de hiérarchiser les priorités d'action afin de répondre aux dysfonctionnements observés. Elle constitue ainsi une base structurante pour l'élaboration des orientations de projet, en cohérence avec le contexte urbain, paysager et fonctionnel de l'entrée sud-ouest de la ville de Mostaganem.

7.1. Analyse thématique :

Dans cette optique, ce chapitre s'appuie sur l'analyse de trois projets de référence confrontés à des problématiques similaires au site d'étude

- **EXEMPLE 01 :** Étude de Requalification de la Zone des Grossines à Marennes (17)
- **EXEMPLE 02 :** Étude prospective pour la revitalisation du bourg de la commune de Les clouzeaux (85)
- **EXEMPLE 03 :** Valoriser l'entrée de l'agglomération et la commune de Gond-Pontouvre le long de l'axe de la route de Paris

7.1.1. EXEPMLE 1 : Étude de Requalification de la Zone des Grossines à Marennes :

Ce projet de requalification vise à transformer une zone d'entrée de ville marquée par des dysfonctionnements urbains en un espace plus lisible, attractif et mieux intégré à son environnement. Il s'appuie sur une amélioration des espaces publics, des mobilités et du paysage afin de renforcer l'image urbaine et la qualité de vie court.

A. Problèmes identifiés dans la zone des Grossines :

- Faible valorisation urbaine : La zone, malgré sa superficie importante (6,8 hectares), était peu valorisante sur le plan urbain et économique.
- Manque d'homogénéité : Absence d'harmonie dans les formes urbaines et les activités proposées.
- Défauts d'aménagement : Voirie, espaces publics et réseaux mal structurés.

Pas assez de cheminements piétons et cyclables.

Espaces résiduels mal exploités.

- Dysfonctionnements de desserte et connexion : Mauvaise connexion entre la zone des Grossines, le centre-ville, les zones d'activités voisines et les quartiers résidentiels.
- Friches et terrains vacants : Présence d'emprises foncières non utilisées ou inadaptées à l'accueil d'activités modernes.

B. Objectifs des interventions :

- Objectif urbain : Créer une zone structurée, lisible et harmonieuse pour les usagers et les entreprises.
- Objectif économique : Dynamiser l'activité économique locale en favorisant l'implantation d'entreprises commerciales, de services et tertiaires.
- Objectif de mobilité : Améliorer les accès et les connexions entre la zone des Grossines, le centre-ville, les autres zones d'activités et les réseaux doux (vélos, piétons).
- Objectif environnemental et paysager : Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des espaces publics (plantations, zones piétonnes, gestion des espaces verts).
- Objectif fonctionnel : Transformer la zone en une entrée de ville qualitative, attractive et cohérente tout en évitant la dispersion des activités à l'extérieur.



Figure 16 : Schéma de principe de la stratégie

Source : <https://www.agencebtb.fr/etude-de-requalification-de-la-zone-commerciale-des-grossines-a-marennes-17/> , traiter par l'auteur

7.1.2. EXEMPLE 2 : Étude prospective pour la revitalisation du bourg de la commune de Les clouzeaux (85) :

Cette étude propose des interventions urbaines et sociales pour structurer les espaces publics, dynamiser le commerce local et améliorer la qualité de vie des habitants.

A. Problèmes identifiés dans la zone du Bourg :

- Faible attractivité du cœur de Bourg : Le bourg manque d'un centre clairement identifiable et attractif où se concentrent les commerces, services et lieux de vie.
- Fragmentation des services et de l'animation locale : Absence d'un véritable espace public structurant autour de l'église, des écoles et des commerces pour favoriser la vie sociale.
- Dynamisme commercial insuffisant : Le commerce de proximité est dispersé ou limité, ce qui réduit l'animation du centre bourg et la fréquentation locale.
- Manque d'espaces publics de qualité : Les espaces publics existants ne sont pas conçus pour encourager les flux piétons ou les rencontres en centre-ville.
- Cohérence urbaine limitée : Absence d'un projet urbain global qui articule habitat, commerces, services et équipement autour d'une centralité forte.

B. Objectifs des interventions :

Voici les objectifs principaux poursuivis à travers cette étude et les projets qui en découlent :

- Objectif urbain : Créer une centralité claire et vivante en structurant les espaces publics autour d'une place villageoise identifiable.

Favoriser la cohérence urbaine entre les équipements existants (église, écoles) et les nouveaux équipements.

- Objectif social : Fournir des lieux de rencontre et d'animation culturelle pour renforcer le tissu social du bourg.
- Objectif économique : Renforcer le commerce de proximité pour dynamiser l'activité locale et attirer des visiteurs.
- Objectif fonctionnel : Structurer l'organisation du bourg pour que les habitants puissent se déplacer à pied ou à vélo entre les services, commerces et équipements.
- Objectif de qualité de vie : Améliorer les espaces publics et les lieux de vie quotidiens, notamment autour des écoles et des activités culturelles.



Figure 17 : Schéma de principe de la stratégie

Source : <https://www.agencebtb.fr/etude-prospective-urbaine-delaboration-dune-strategie-communale-pour-la-revitalisation-du-bourg-de-la-commune-de-les-clouzeaux-85/>

7.1.3. EXEMPLE 3 : Valoriser l'entrée de l'agglomération et la commune de Gond-Pontouvre le long de l'axe de la route de Paris :

Le projet de valorisation de l'entrée de l'agglomération de Gond-Pontouvre, le long de la route de Paris, vise à renforcer l'image urbaine de la commune. Il propose d'améliorer les espaces publics, d'organiser les mobilités et d'harmoniser le paysage pour créer une entrée de ville lisible, attractive et accueillante.

A. Problèmes identifiés dans la zone de Pontouvre :

- Façades vieillissantes et habitat dégradé : Une partie des logements et bâtiments situés à l'entrée de l'agglomération le long de la route de Paris est ancien, parfois dégradé ou inoccupé, donnant une image urbaine faible et peu accueillante.
- Manque de centralité et attractivité commerciale : La commune n'a pas de centre-ville bien défini, et l'axe de la route de Paris, tout en étant très fréquenté, manque d'espaces structurés qui encouragent la vie commerciale et piétonne.
- Forte circulation automobile sans facilité pour les piétons : La route de Paris supporte un trafic important de véhicules quotidiens, ce qui limite la sécurité et le confort des circulations piétonnes et cyclistes.

- Présence d'espaces sous utilisés ou en friche : Certaines zones autour de la route de Paris et de la Touvre restent peu valorisées, mal connectées aux espaces publics ou aux quartiers résidentiels.
- Absence de lien clair entre entrée de ville et centre urbain : La perception d'une entrée d'agglomération lisible et attractive est affaiblie par l'absence d'un traitement urbain cohérent et d'un espace public structuré.

B. Objectifs des interventions :

- Urbain : Créer une entrée d'agglomération lisible, cohérente et attractive.
- Économique : Soutenir et renforcer le commerce de proximité.
- Social et fonctionnel : Améliorer le cadre de vie, sécuriser les circulations piétonnes et cyclables.
- Environnemental : Valoriser les espaces verts et naturels.

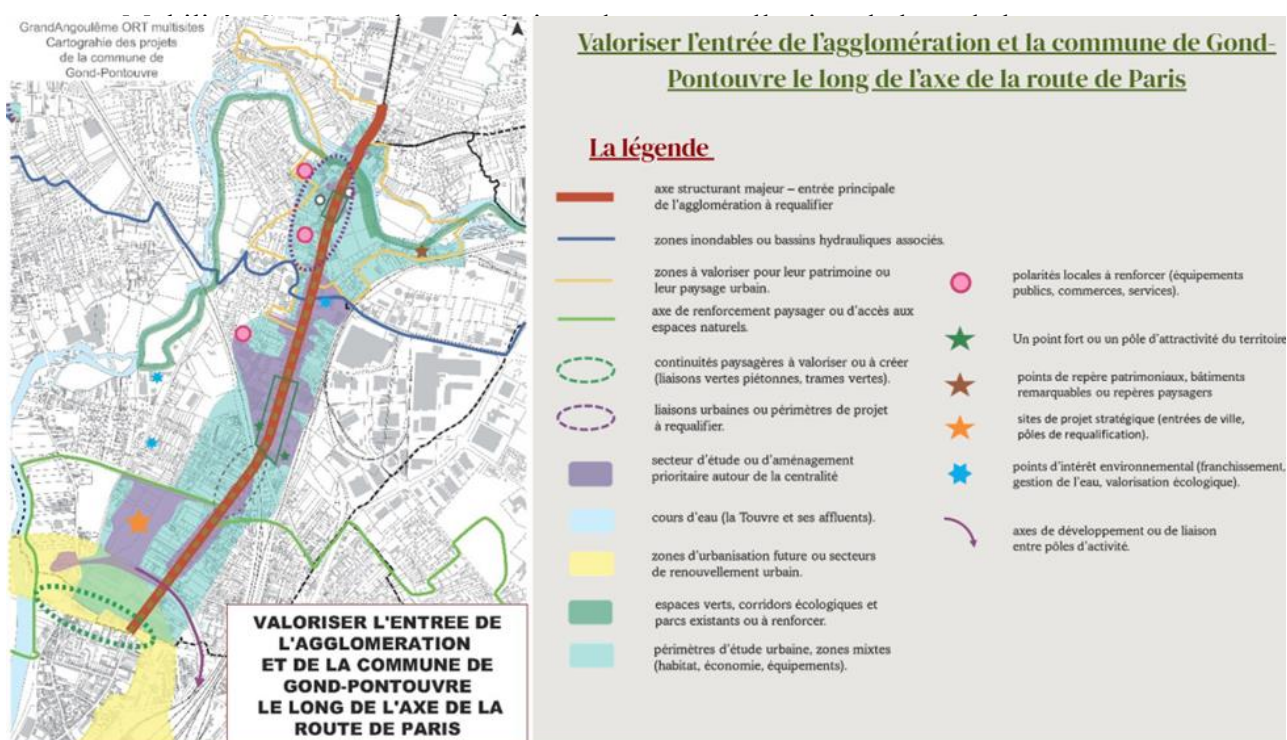


Figure 18 : Schéma de principe de la stratégie

Source : <https://www.gond-pontouvre.fr/2020/11/18/operation-de-revalorisation-du-territoire-ort/>

7.2. Synthèse des orientations et stratégies d'intervention :

- Suite à l'analyse des structures urbaines, des dysfonctionnements observés et à la lecture comparative des exemples de référence, nous avons élaboré une stratégie globale d'intervention pour l'entrée sud-ouest de la ville de Mostaganem. Cette démarche s'inscrit dans une logique de requalification progressive, visant à transformer un espace de transit en un véritable espace urbain structurant, lisible et attractif.
- L'intervention s'appuie en premier lieu sur l'axe structurant principal, aujourd'hui dominé par la circulation automobile. À l'image des projets de Marennes et de Gond-Pontouvre, cet axe est pensé comme un futur boulevard urbain, intégrant un partage équilibré de l'espace public entre véhicules, transports collectifs, piétons et modes doux. La prolongation de la ligne de tramway et le renforcement de la connectivité participent au désenclavement du secteur et à son intégration fonctionnelle au reste de la ville.
- La requalification de l'entrée principale constitue un enjeu majeur de l'intervention. À l'instar de l'étude de Les Clouzeaux, l'objectif est de renforcer la lisibilité et l'image de l'entrée de ville par une mise en scène urbaine et paysagère, appuyée par des repères visuels forts tels que des ronds-points végétalisés et des perspectives ouvertes vers la mer. Cette approche permet de valoriser le seuil urbain et d'améliorer la perception de Mostaganem dès l'arrivée.
- Les secteurs économiques existants font l'objet d'une requalification ciblée, intégrant l'harmonisation des façades, la réorganisation du stationnement et l'amélioration de la signalétique. Cette démarche vise à soutenir l'activité locale tout en améliorant la qualité urbaine et paysagère, dans une logique de revitalisation comparable à celle observée à Marennes.
- Les quartiers d'habitation existants sont intégrés à la stratégie par une transition douce vers le centre-ville. Des zones de densification modérée sont proposées afin d'accueillir de nouveaux logements et des activités de proximité, tout en respectant l'équilibre urbain et social. Cette approche progressive favorise la mixité fonctionnelle et limite les ruptures entre les différentes entités urbaines.
- Enfin, la mise en place d'une ceinture végétale entre les zones d'activités et les secteurs résidentiels joue un rôle de filtre visuel et acoustique, tout en renforçant la qualité environnementale du site. Les cheminements piétons et les vues paysagères vers le littoral assurent une continuité spatiale et renforcent l'appropriation des espaces publics.
- Ainsi, l'ensemble de ces actions forme une stratégie cohérente et structurée, inspirée des expériences de référence, et adaptée aux spécificités territoriales de l'entrée sud-ouest de

Mostaganem. Cette stratégie constitue un socle opérationnel pour une requalification durable, capable de renforcer l'image de la ville, d'améliorer le cadre de vie et de soutenir son développement urbain.

-  **Axe structurant, circulation principale. À transformer en boulevard urbain**
-  **Entrée principale à requalifier**
-  **Secteurs économiques existants à requalifier : façades harmonisées, stationnements réorganisés, signalétique.**
-  **Quartiers d'habitation existants. Transition douce vers le centre-ville.**
-  **Zones de densification douce : quartiers pouvant accueillir de nouveaux logements ou activités de proximité**
-  **Éléments de repère visuel (rond-point végétalisé.)**
-  **Ceinture végétale entre activités et habitat. Sert de filtre visuel et acoustique.**
-  **Désenclavement & Connectivité**
-  **Partage de l'Espace Public (parking)**
-  **Prolongation de la ligne de tramway**
-  **Vues paysagères : flèches indiquant les perspectives vers la mer**
-  **Cheminements piétons relier les espaces publics au centre et à la RN11**

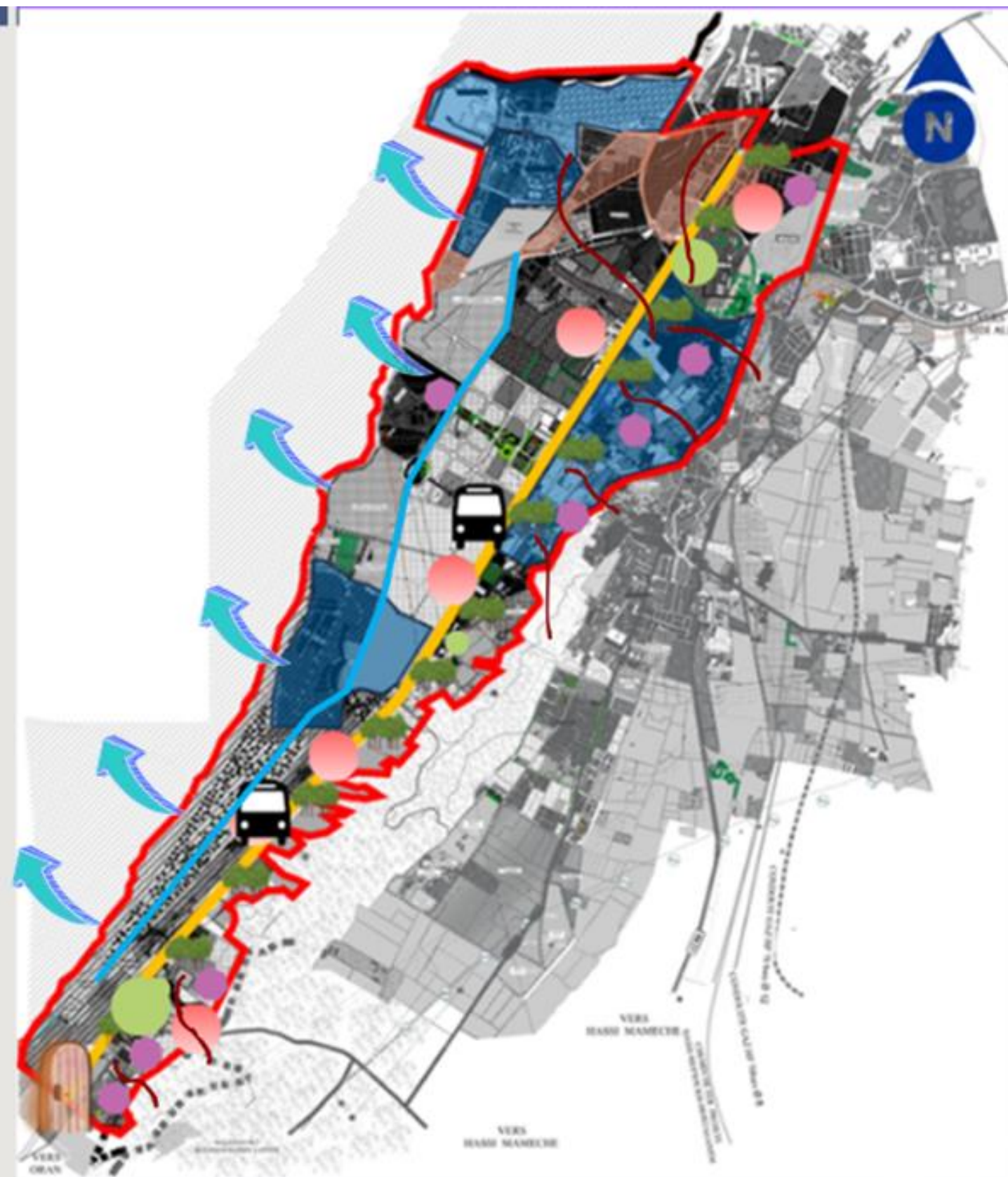


Figure 19 : Schéma de principe de la stratégie

Source : PDEAU 2023 traiter par l'auteur

8. La programmation : plan d'action et programmation de base :

- À la suite de l'élaboration de la stratégie d'intervention, nous avons approfondi l'organisation fonctionnelle et spatiale du projet à travers une programmation urbaine détaillée, matérialisée par le plan d'action (figure 20). Cette programmation vise à transformer l'entrée sud-ouest de Mostaganem en un espace urbain structuré, lisible et attractif, capable d'assurer une transition qualitative entre les infrastructures de mobilité, les quartiers d'habitat et les espaces paysagers.
- L'intervention s'articule en premier lieu autour de la requalification de l'axe principal, aujourd'hui dominé par la circulation automobile. Celui-ci est repensé comme un boulevard urbain intégrant de larges trottoirs, des plantations d'alignement pour assurer l'ombrage, ainsi qu'un mobilier urbain unifié comprenant bancs, éclairage LED et dispositifs de propreté. Le prolongement de la ligne de tramway, combiné à l'implantation d'une mini-gare de bus et à la création de parkings organisés, permet d'améliorer la desserte du secteur, de réduire la dépendance à l'automobile et de renforcer la connectivité avec le centre-ville.
- Sur le plan résidentiel, la programmation prévoit une urbanisation maîtrisée à faible densité, à travers des logements collectifs R+2 et R+3 et des maisons en bande dotées de jardins partagés. Cette typologie favorise une meilleure qualité de vie, tout en assurant une transition progressive avec les quartiers existants. Ces ensembles sont accompagnés d'équipements de proximité essentiels, tels qu'un centre de santé de quartier, une école maternelle et une halte-garderie, contribuant à la structuration de la vie quotidienne et au renforcement des centralités locales.
- Les espaces publics de quartier occupent une place centrale dans la programmation. Ils prennent la forme de placettes, de mini-places animées et d'espaces de micro-activités intégrant kiosques café, pergolas et zones de repos. Des aires de jeux pour enfants, ainsi que des espaces de sport de proximité (city stade et équipements de fitness urbain), sont intégrés afin de favoriser la sociabilité, l'activité physique et l'appropriation des lieux par les habitants de tous âges.
- Par ailleurs, le projet intègre une dimension économique et identitaire à travers l'implantation d'un pôle artisanal dédié aux produits locaux et aux ateliers, ainsi qu'un petit marché couvert, destinés à dynamiser l'économie de proximité et à valoriser les savoir-faire locaux. La requalification des façades par l'instauration d'une charte architecturale permet d'harmoniser le paysage urbain et d'améliorer l'image de l'entrée de ville.

- Enfin, une attention particulière est portée au traitement paysager et à la mise en scène urbaine. La création de ronds-points végétalisés, d'un parvis urbain structurant, d'un belvédère de promenade et de sentiers piétons orientés vers la mer contribue à renforcer les continuités paysagères, les perspectives visuelles et la lisibilité de l'entrée sud-ouest de Mostaganem.
- Ainsi, cette programmation constitue un cadre opérationnel cohérent, articulant mobilité, habitat, équipements, espaces publics et paysage, et pose les bases d'une requalification durable, fonctionnelle et identitaire de ce secteur stratégique de la ville.

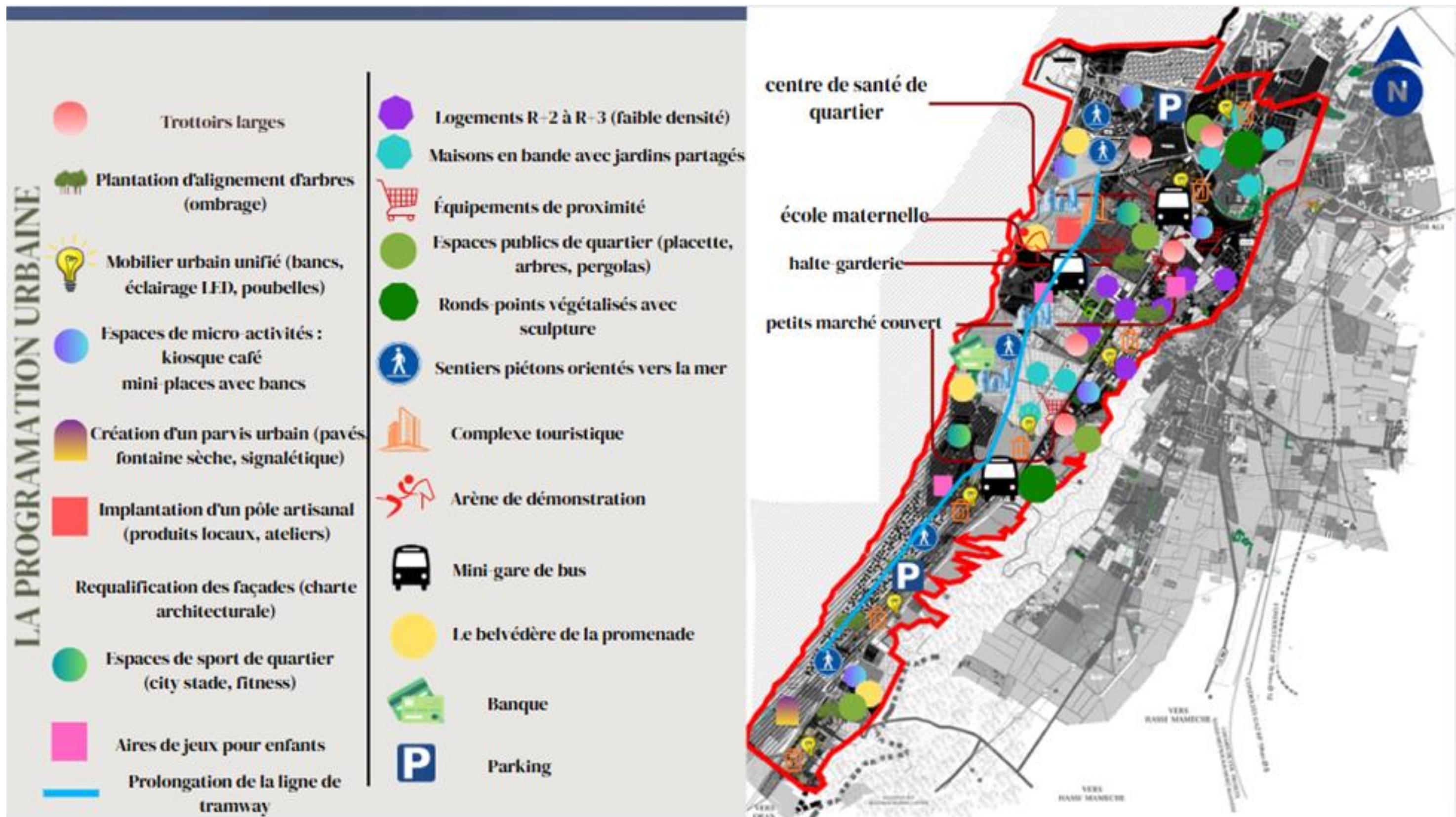


Figure 20 : Carte de programmation urbaine

Source : PDEAU 2023 Traiter par l'auteur

Projet	Espaces	Capacité d'accueil	Échelle d'appartenance
Espaces publics de quartier	Pavés, fontaine sèche, signalétique, espace piéton	50 – 150 personnes	Quartier
Espaces de micro-activités	Kiosque café, mini-places, terrasses, espaces d'attente	20 – 50 personnes	Quartier
Belvédère	Plateforme panoramique, garde-corps, bancs, espace photo	100 – 200 visiteurs	Ville
Complexe touristique	Espaces d'accueil, hébergement, restauration, espaces extérieurs	300 – 600 usagers	Ville / Régionale
Arène de démonstration	Gradins, espace central de démonstration, accès techniques	500 – 1 000 spectateurs	Ville / Régionale
Pôle artisanal	Ateliers, boutiques de produits locaux, espaces d'exposition	100 – 200 visiteurs/jour	Ville
Petit marché couvert	Stands de vente, allées couvertes, espaces de livraison	150 – 300 personnes	Quartier / Ville
École maternelle	Accueil et sécurité des enfants, Hall d'accueil, Salles de classe, Cantine	100–150 enfants	Quartier
Centre éducatif ou scientifique	Médiathèque, école spécialisée, centre de formation, planétarium	50 à 300 personnes	Quartier
Équipements de quartier (santé)	Salles de consultation, espaces d'attente	50/150 patient par jour	Quartier / Ville
Espaces de sport de quartier	City-Stade, fitness urbain, zones libres	30 – 80 usagers	Quartier
Aires de jeux pour enfants	Jeux, sols souples, bancs parents, zones ombragées	20 – 40 enfants	Quartier
Banque	Hall d'accueil, guichets, espaces d'attente, bureaux administratifs, accès sécurisé	50 – 100 usagers	Ville
Parkings	Places véhicules, cheminements piétons, plantations	Variable selon secteur	Ville / Quartier
Gare de bus	Quais, abris voyageurs, billetterie, espace d'attente	100 –150 passagers	Ville

Nous nous sommes appuyés sur le programme urbain (Tableau de programmation) afin de compléter les équipements manquants au sein de la zone d'intervention, en cohérence avec les actions précédemment définies.

9. Conclusion :

En conclusion de ce chapitre, l'analyse de l'entrée sud-ouest de Mostaganem a mis en évidence plusieurs dysfonctionnements urbains majeurs, notamment le caractère routier dominant de l'axe, le manque de lisibilité urbaine, l'insuffisance des équipements de proximité et la faible qualité des espaces publics. Malgré son rôle stratégique en tant que point d'accès à la ville, ce secteur ne reflète ni l'identité urbaine ni le potentiel paysager de Mostaganem.

Face à ces constats, la démarche adoptée repose sur une stratégie de requalification globale intégrant la mobilité, l'habitat, les équipements et le paysage.

La transformation de l'axe principal en boulevard urbain, le renforcement des centralités locales et l'amélioration des continuités paysagères vers la mer constituent les principaux leviers d'intervention.

La programmation urbaine traduit ces orientations en actions concrètes visant à améliorer le cadre de vie, renforcer l'attractivité du secteur et assurer une meilleure intégration de l'entrée sud-ouest dans le fonctionnement global de la ville.

Le chapitre suivant sera consacré au concept architectural, à travers lequel seront développées les étapes d'idéation, la programmation du projet ainsi que l'analyse détaillée du site, permettant de traduire ces orientations en propositions concrètes.

Chapitre III : Partie conceptuelle

1. Introduction :

Ce chapitre constitue l'avant-dernière phase de notre étude. Il s'agit d'une étape déterminante durant laquelle nous mettons en place le programme détaillé du projet ainsi que les grandes orientations conceptuelles qui guideront sa conception.

Ces propositions prennent appui à la fois sur l'analyse approfondie du site d'implantation et sur l'examen de références thématiques choisies en cohérence avec les fonctions principales dégagées lors de l'étape précédente.

2. L'idée maitresse du projet:

L'idée maîtresse de ce projet est de créer un lieu vivant en front de mer à Mostaganem, qui relie la ville à son paysage naturel et à la mer. Il propose un espace où se rencontrent culture, loisirs et patrimoine.

Le projet s'articule autour de deux pôles complémentaires : un pôle équestre, mettant en valeur l'équitation et la fantasia, et un pôle culturel et artisanal, dédié à la création et au partage. Véritable colonne vertébrale du projet, l'espace central constitue l'élément structurant de l'ensemble. Plus qu'un simple lieu de passage, il organise l'articulation entre les deux univers, accompagne le parcours et anime le projet par la diversité des usages qu'il accueille. Il met également en scène des perspectives privilégiées sur le littoral.

L'objectif est de créer un lieu de vie et de rencontre, accessible à tous, qui valorise le patrimoine tout en s'intégrant au paysage et à la ville.

3. La présentation du projet :

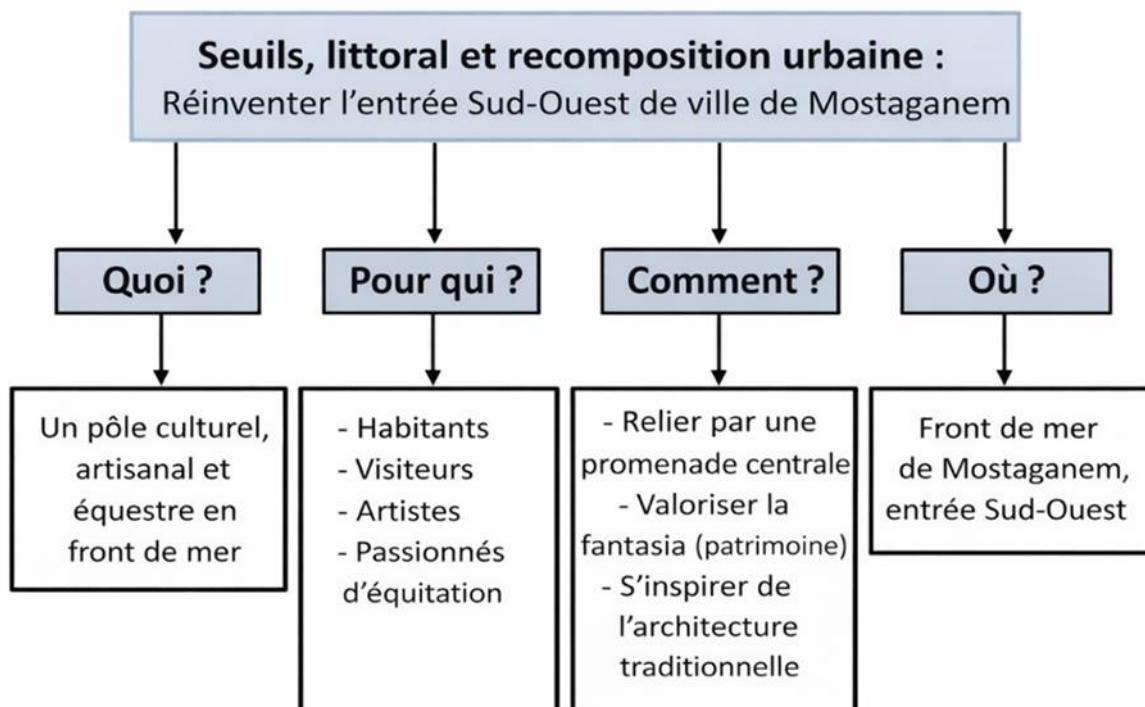
Le projet s'inscrit dans une démarche de réinvention urbaine en front de mer, à l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem. Il vise à transformer cette zone en un espace vivant et attractif, où ville, paysage et mer se rencontrent pour créer une nouvelle centralité culturelle et récréative.

Le projet comprend deux composantes principales :

Le pôle équestre, implanté dans la partie la plus ouverte du terrain pour bénéficier des grands espaces nécessaires aux activités équestres et valoriser la fantasia, patrimoine vivant de Mostaganem. Ce pôle comprend une carrière d'entraînement et une grande carrière destinée aux événements et spectacles.

Le pôle culturel et artisanal, positionné du côté urbain pour faciliter l'accès du public. Il regroupe plusieurs blocs fonctionnels : cinéma, médiathèque, bibliothèque, ateliers artisanaux

et conservatoire de musique. Ces espaces sont organisés autour de patios et d'une placette centrale, favorisant la lumière, la ventilation naturelle et les échanges entre les usagers.



Une promenade centrale relie ces deux univers le monde de l'équitation et celui de la culture tout en offrant des vues privilégiées sur le littoral grâce à un système de belvédères. Elle constitue le lien physique et symbolique qui structure le projet et guide la circulation des visiteurs.

Le projet se veut plus qu'un simple ensemble d'équipements : il cherche à devenir un véritable repère urbain, un espace de rencontre, de création et de détente, capable d'accueillir différents publics et de valoriser les richesses naturelles et culturelles de la ville.

Ainsi, il répond à la fois aux enjeux culturels, sociaux et paysagers, tout en proposant une réorganisation urbaine innovante de l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem, transformant ce front de mer en une nouvelle destination de loisirs et de découvertes.

3.1. Pourquoi ce projet ? :

Ce projet vise à valoriser le potentiel de Mostaganem en créant un lieu vivant qui rapproche la ville de son littoral et de son environnement naturel. Il encouragera l'attractivité de la région en proposant des activités diversifiées, alliant loisirs, culture et patrimoine, et offrira des espaces

pour l'apprentissage et le développement des compétences, notamment à travers des ateliers et des animations autour du pôle équestre.

Le projet favorisera également la rencontre entre différentes générations, stimulant l'échange de savoirs et d'expériences, tout en renforçant la cohésion sociale. La créativité et l'innovation seront au cœur de ce lieu, permettant aux habitants et aux visiteurs de s'engager activement dans la vie communautaire.

Enfin, le projet cherchera à offrir un cadre équilibré entre activités et détente, contribuant au bien-être des utilisateurs et à la qualité de leur expérience quotidienne, dans un environnement à la fois naturel, culturel et récréatif.

4. Analyse thématique :

Dans le cadre de la conception du projet « ... », il est essentiel d'explorer des références internationales pertinentes ayant su intégrer des espaces multifonctionnels, créatifs et durables dans des contextes urbains et littoraux. Le choix de ces projets repose sur plusieurs critères : leur capacité à créer une centralité urbaine, à articuler différentes fonctions au sein d'un même ensemble, à valoriser le rapport au paysage naturel et au front de mer, ainsi qu'à favoriser les échanges sociaux, culturels et économiques. À travers cette analyse thématique, nous examinerons des centres d'entrepreneuriat et d'innovation, des hubs créatifs ainsi que des équipements multifonctionnels afin d'alimenter la conception de notre projet. L'objectif est de nourrir la réflexion autour d'un lieu capable de valoriser la mer, la nature, le patrimoine et la vie collective, tout en stimulant la créativité et le dynamisme local à Mostaganem.

4.1. Exemple thématique 1 : Centre civique de Salburua Espagne

Architecte	IDOM
Situation	Vitoria-Gasteiz – Quartier Salburua
Année de construction	2015
Surface totale terrain	≈ 35 000 m ²
Surface bâtie	≈ 12 500 m ²
Fonctions	Centre civique multifonctionnel : • Équipements sportifs (salles, piscine), • Bibliothèque, • Médiathèque, • Auditorium, • Espaces enfants, • Ateliers culturels, Cafétéria, Services sociaux et administratifs

Figure 21 : fiche technique

Source : [Auteurs](#)



Figure 22 : Photographie du projet

Source : www.archdaily.com

4.1.1. Descriptif :

Le **Centro Cívico Salburua** se caractérise par une **fonction hybride**, car il regroupe plusieurs usages complémentaires dans un même équipement. Il combine des espaces **sportifs** (salles, piscine), **culturels** (bibliothèque, auditorium, ateliers), et **sociaux** (services administratifs, espaces de rencontre).

4.1.2. Intérêt de recherche :

Le Centre civique de Salburua à Vitoria regroupe activités sportives, culturelles et administratives pour le quartier. Le rez-de-chaussée accueille des espaces publics (café, hall, salles de réunion), le sous-sol les installations sportives (hors piscine) et le premier étage les espaces administratifs, culturels et la piscine avec vestiaires. Sa façade en verre crée un lien visuel entre intérieur et extérieur, tandis que plusieurs patios traversants apportent lumière et fluidité aux activités du centre.

Exemple thématique 01: Le centre civique de Salburua Espagne

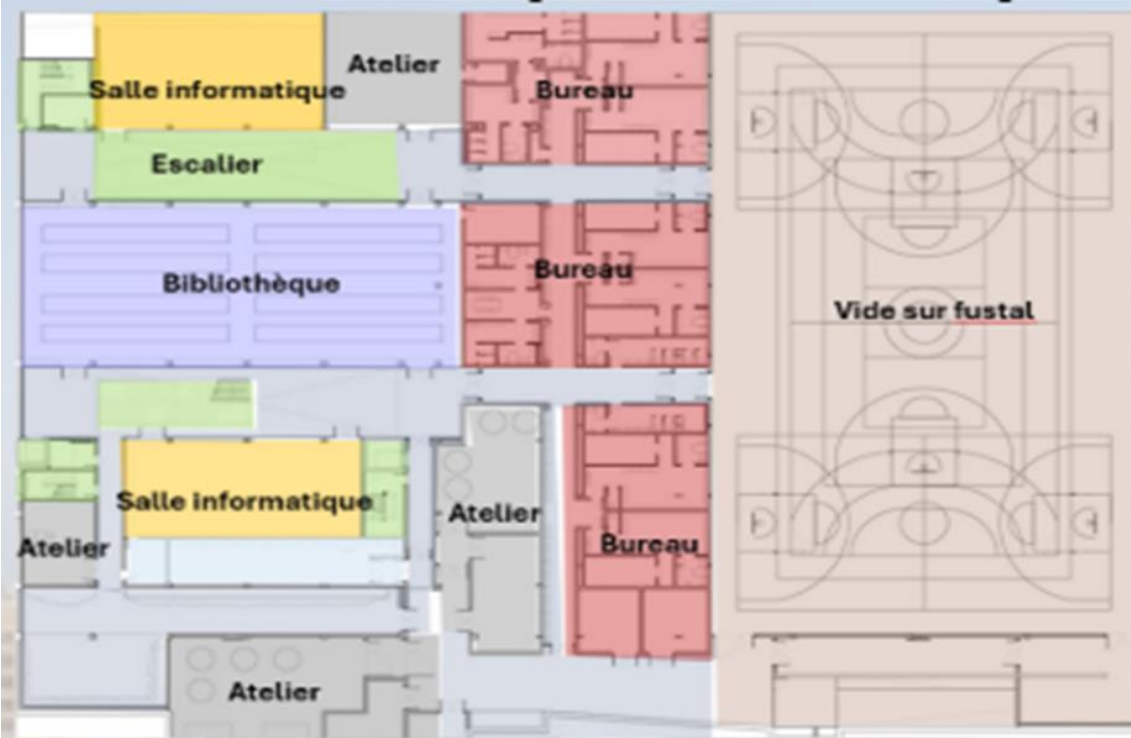


Figure: plan RDC modifier par l'auteur
source: <https://www.archdaily.com>



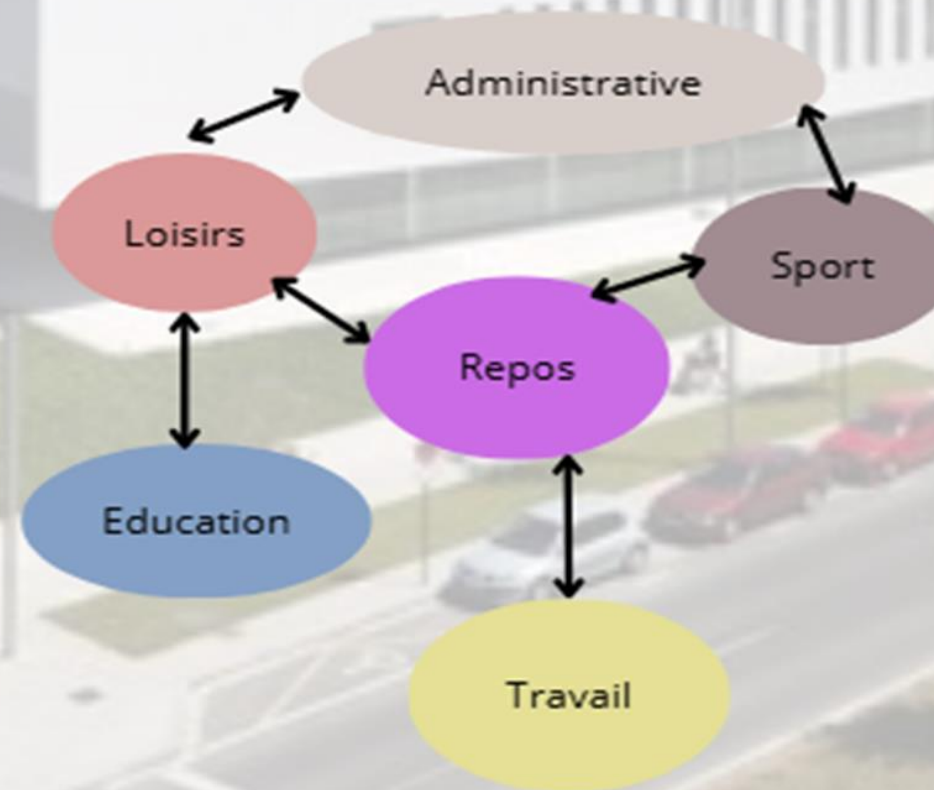
Figure: plan Etage 1 modifier par l'auteur
source: <https://www.archdaily.com>



Photo aérienne montre la situation de projet



Figure: plan Etage 2 modifier par l'auteur
source: <https://www.archdaily.com>



Organigramme fonctionnel



Figure: plan de masse modifier par l'auteur
source: <https://www.archdaily.com>

4.2.Exemple thématique 2 : Centre équestre D'Aranya QINHUANGDAO SHI, CHINE

CENTRE ÉQUESTRE D'ARANYA	
QINHUANGDAO SHI, CHINE	
Localisation :	QINHUANGDAO SHI, CHINE
Maitre d'ouvrage :	ARANYA
Année de Réalisation :	2021
Surface :	6 800 m²
Fonction :	CENTRE ÉQUESTRE, ÉCURIES & MANÈGE

Figure 23 : Fiche technique

Source : Auteures



Figure 24 : Photographie du projet

Source : www.archdaily.com

3.2.1. Descriptif :

Le Centre équestre D'Aranya situé à Qinhuangdao Shi, Chine, est un espace dédié à l'équitation et à la découverte du monde équestre. Il propose des leçons pour tous les niveaux, des activités pour enfants et des zones adaptées pour les poneys et chevaux. Le centre dispose d'un manège couvert, de terrains extérieurs, de paddocks et d'infrastructures modernes pour le confort des cavaliers et des animaux. Il allie apprentissage, loisirs et contact avec la nature dans un cadre agréable en bord de mer.

Exemple thématique 02: Centre équestre D'Aranya QINHUANGDAO SHI, CHINE

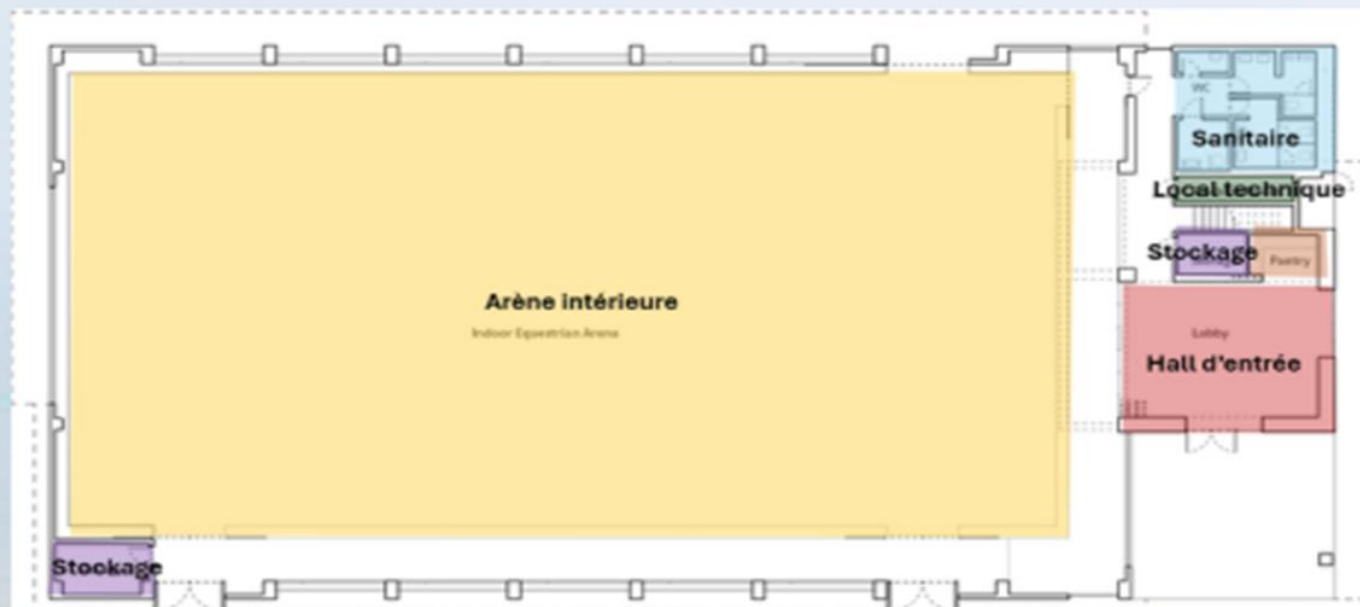


Figure: plan RDC modifier par l'auteur source: <https://www.archdaily.com>



Figure: plan Etage 1 modifier par l'auteur source: <https://www.archdaily.com>

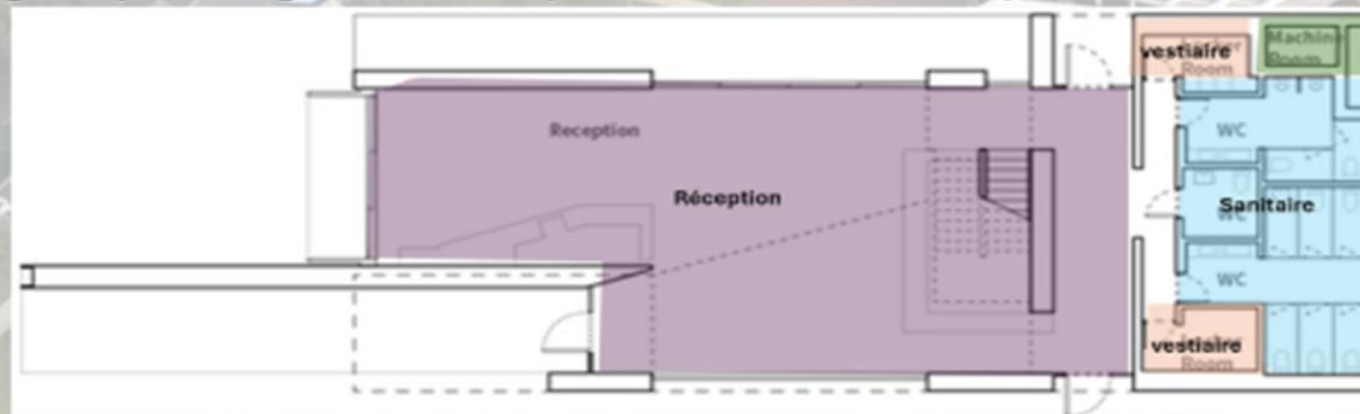
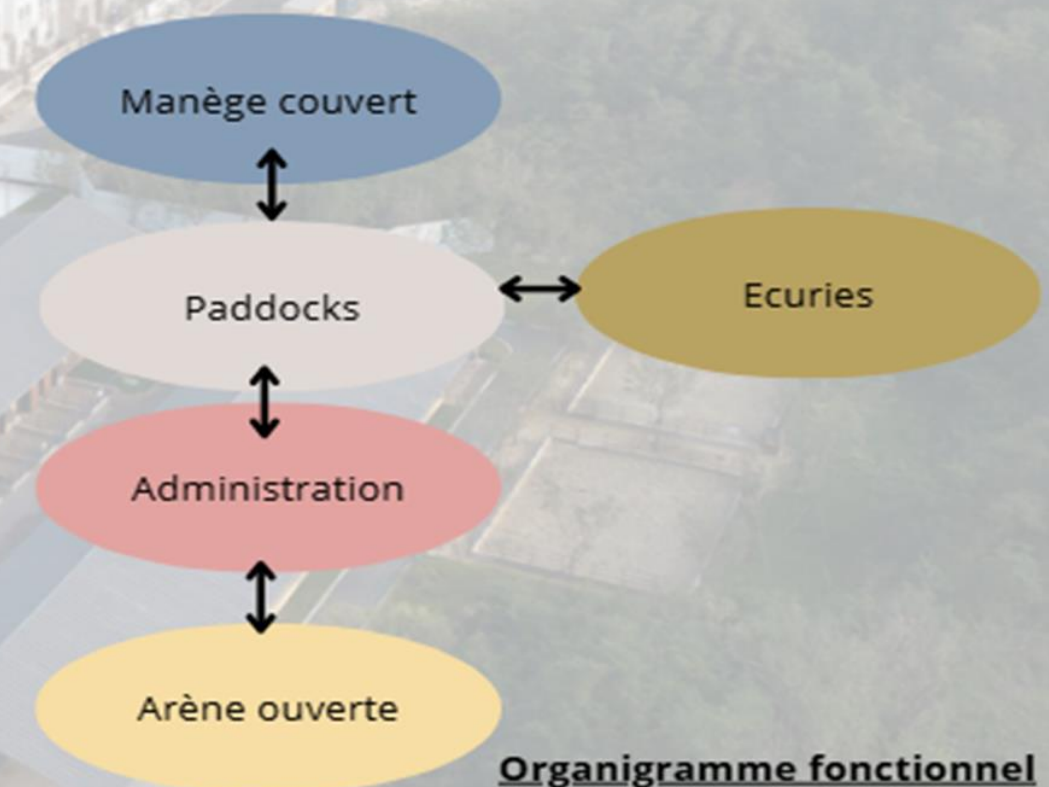


Figure: Plan RDC du réception (modifier par l'auteur source: <https://www.archdaily.com>)



Carte de la composition en Masse du centre équestre source: <https://www.archdaily.com>



Organigramme fonctionnel

4.3.Exemple thématique 3 : Conservatoire de Musique de Genève

Élément	Données
Nom du projet:	Conservatoire de musique de Genève
Localisation:	Conservatoire de musique de Genève – Place de Neuve, Suisse
Architecte:	Jean-Baptiste Lesueur (historique) / GM Architectes (rénovation)
Surface:	~4 050 m ²
Fonction:	Enseignement musical et diffusion artistique (salles de cours, studios, auditorium)

Figure 25 : Fiche technique

Source : Auteurs



Figure 26 : Photographie du projet

Source : www.123rf.com

3.3.2. Descriptif :

Le Conservatoire de musique de Genève est un équipement culturel et pédagogique situé au centre de Genève. Installé dans un bâtiment historique, il assure à la fois l'enseignement musical et la diffusion artistique à travers des concerts et des auditions.

Le projet repose sur une réhabilitation qui modernise les espaces tout en préservant le patrimoine. Son organisation distingue les espaces publics en bas et les espaces pédagogiques en étages, offrant ainsi un fonctionnement clair et adapté.

Exemple thématique 03: Conservatoire Frédéric Chopin Suisse

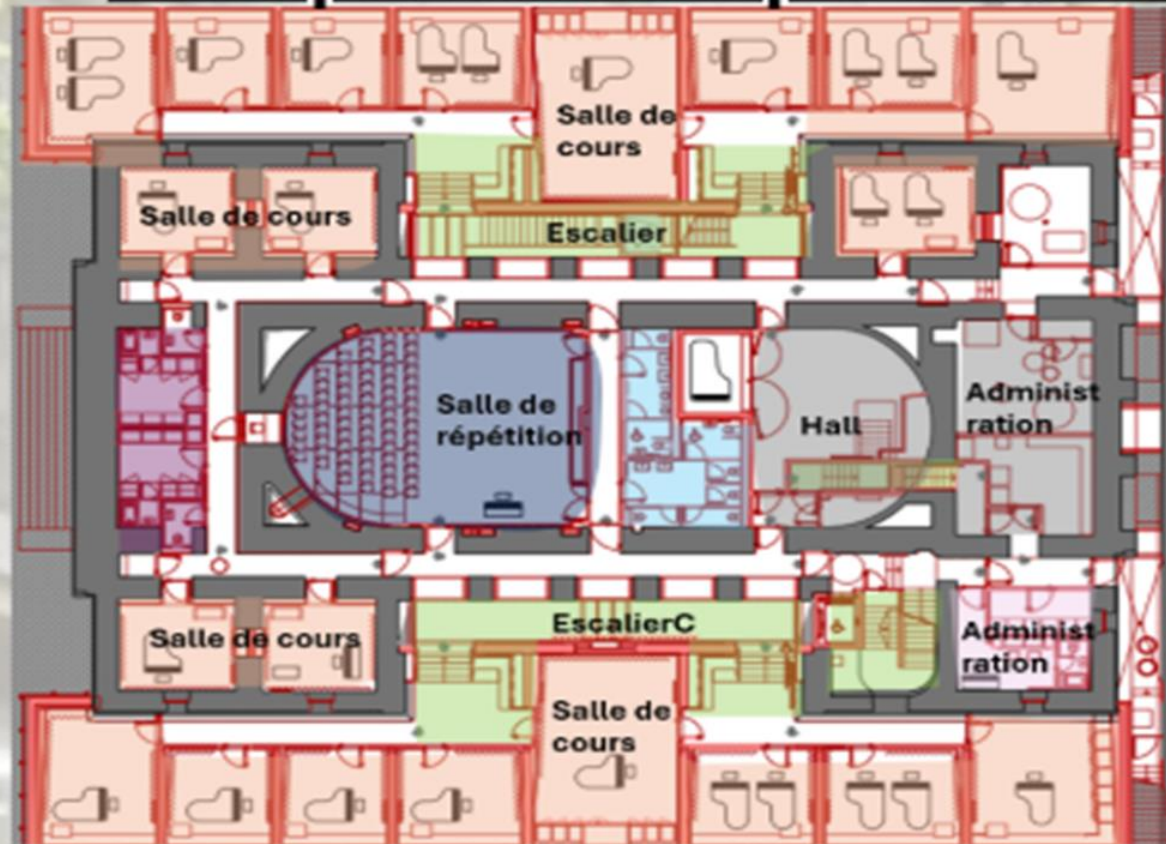


Figure: plan RDC modifier par l'auteur source: <https://www.ge.sia.ch/node/346>

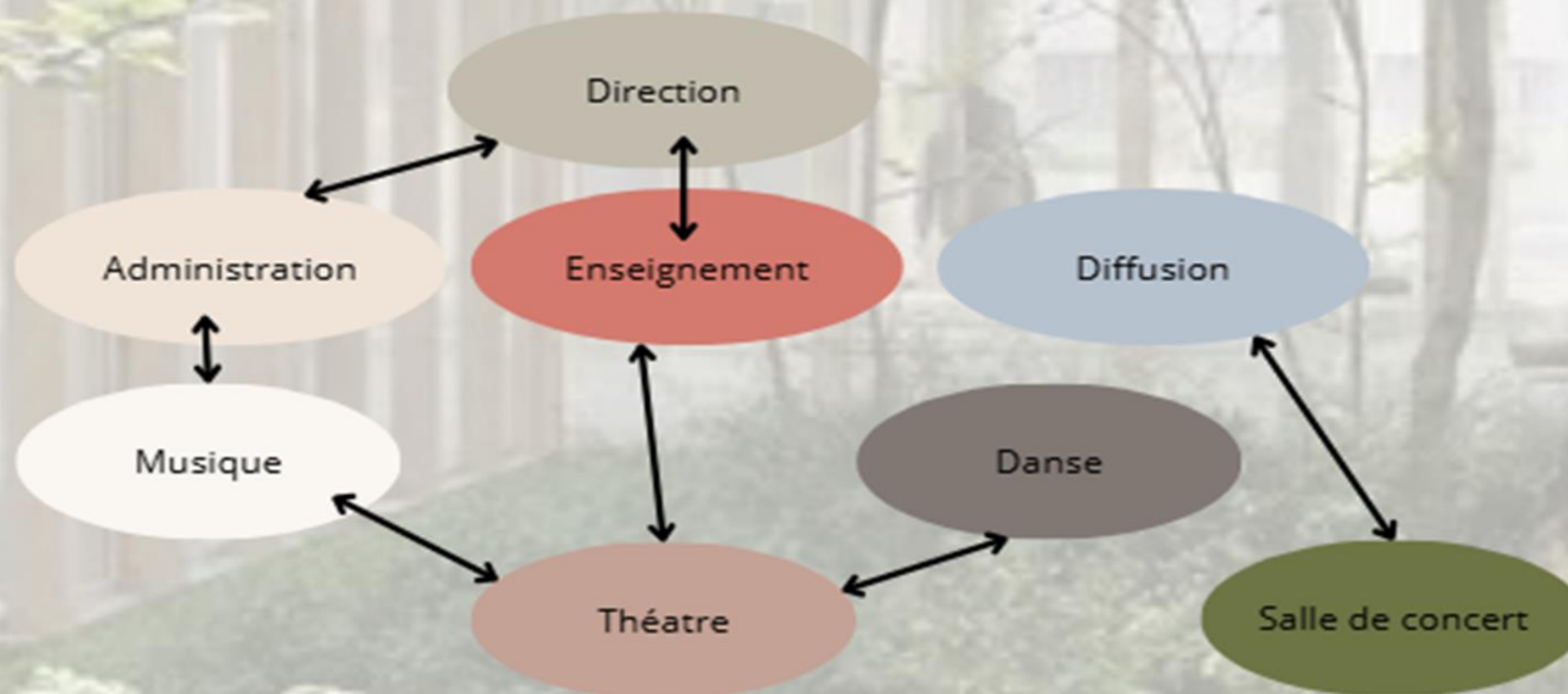


Photo aérienne montre la situation de projet

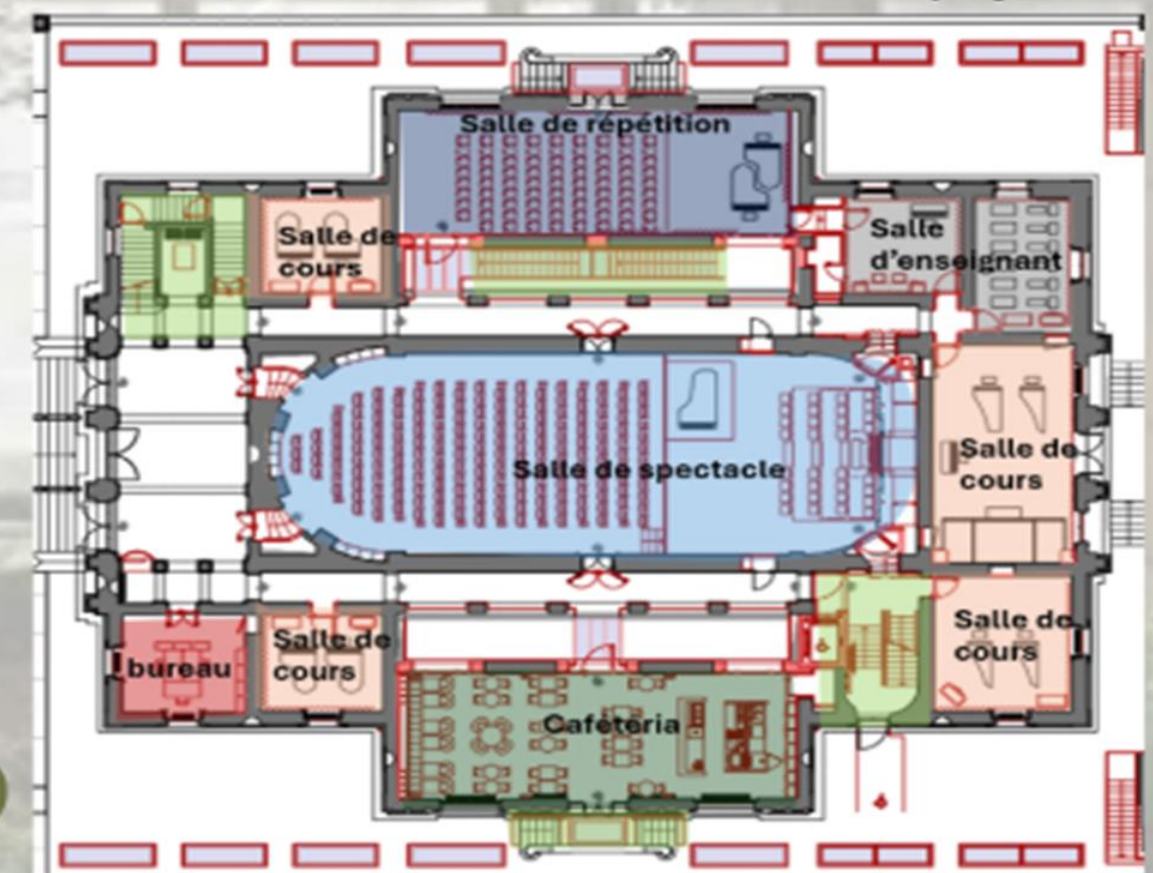


Figure: plan Etage 1 modifier par l'auteur source: <https://www.ge.sia.ch/node/346>

4.4. Les synthèses des exemples :

Ces trois références ont permis de définir une approche de projet basée sur la complémentarité entre paysage, programme et usages, conduisant à une organisation structurée autour d'un axe central et à une répartition fonctionnelle répondant aux spécificités du site.

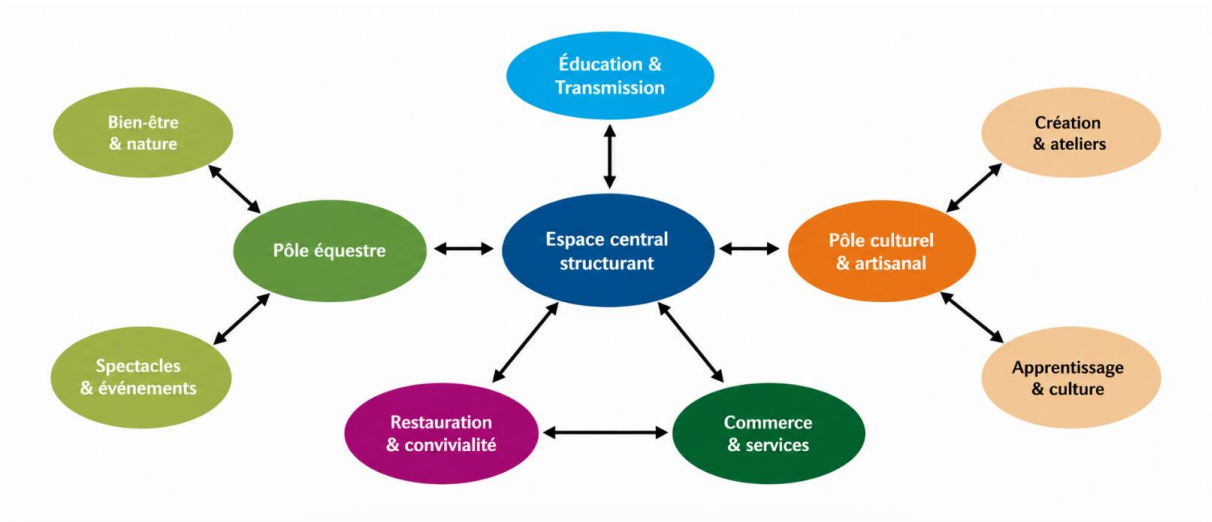


Figure 27 : Organigramme fonctionnel du projet

Source : Traiter par l'auteures

5. Le programme surfacique :

À partir des références analysées, nous avons affiné notre démarche en examinant la complémentarité entre paysage, culture et équitation, ce qui nous a permis de structurer un programme final cohérent. Cette réflexion a conduit à un projet organisé autour d'un axe central reliant ville, loisirs et mer, répondant ainsi aux objectifs initiaux et aux spécificités uniques du site.

Fonction	Espace	Sous-espace	surface	Nombre	Capacité d'accueil
Culturelle	Cinéma	Accueil/réception	80 m ²	1	50 à 60 personnes
		Bare à snack	20 m ²	1	8 personnes
		Sanitaire	25 m ²	1	170 personnes
		Salle de projection	220 m ²	2	180 personnes
		Régie	30 m ²	2	4 personnes
		Local technique/entretien	9 m ²	1	1 personne
Artisanale	Centre de métiers d'arts	Accueil/Réception	75 m ²	1	55 personnes
		Bureau de responsable	18 m ²	1	4 personnes
		Bureau de secrétariat	14 m ²	1	3 personnes
		Sanitaire personnel	13 m ²	4	30 personnes
		Sanitaire public	15 m ²	4	240 personnes
		Atelier calligraphie	56 m ²	1	14 personnes

Fonction	Espace	Sous-espace	surface	Nombre	Capacité d'accueil
Artisanale	Centre de métiers d'arts	Atelier tissage	45 m ²	1	10 personnes
		Atelier art décoratifs	55 m ²	1	12 personnes
		Atelier photographie	48 m ²	1	10 personnes
		Atelier dessin	53 m ²	1	10 personnes
		Atelier poterie	56 m ²	1	14 personnes
		Atelier fabrication d'instrument de musique	50 m ²	1	8 personnes
		Hall d'exposition	180 m ²	1	90 personnes
Sportive	Centre omnisports	Accueil/Réception	140 m ²	1	80 personnes
		Stade omnisports	630 m ²	1	100 personnes
		Vestiaire	40 m ²	2	20 personnes
		infirmerie	23 m ²	1	2 personnes
		Locale technique/entretien	11 m ²	3	2 personnes

Fonction	Espace	Sous-espace	surface	Nombre	Capacité d'accueil
Sportive	Centre omnisports	Bureau de responsable	30 m ²	1	6 personnes
		Bureau de secrétariat	25 m ²	1	4 personnes
		Bureau de surveillance	12 m ²	1	2 personnes
		Salle de musculation	350 m ²	1	80 personnes
		Vestiaire coach	14 m ²	2	5 personnes
		Vestiaire	36 m ²	2	20 personnes
		Salle d'aérobic	310 m ²	1	100 personnes
		Salle de squash	75 m ²	1	3 personnes
Restauration et détente	Restaurant	Accueil/Réception	70 m ²	1	35 personnes
		Sanitaire public	20 m ²	4	250 personnes
		Espace de consommation	166 m ²	1	120 personnes
		Cuisine professionnelle	140 m ²	1	18 personnes

Fonction	Espace	Sous-espace	surf e	Nombre	Capacité d'accueil
Culturelle	Conservatoire de musique	Accueil/réception	80 m ²	1	50 à 60 personnes
		Bureau de responsable	20 m ²	1	6 personnes
		Bureau de secrétariat	18 m ²	1	4 personnes
		Sanitaire	18 m ²	6	100 personnes
		Studio d'enregistrement	25 m ²	1	5 personnes
		Salle d'ensemble	90 m ²	1	45 musiciens
		Local technique/entretien	9 m ²	2	1 personne
		Hall détente	175 m ²	2	60 personnes
		Auditorium	300 m ²	1	250 personnes
		Loges artistes	28 m ²	2	6 personnes
		Salle de réunion	24 m ²	1	18 personnes
		Régie	12 m ²	1	2 personnes
		Salle de répétition	27 m ²	6	10 personnes

Fonction	Espace	Sous-espace	surface	Nombre	Capacité d'accueil
Restauration et détente	Restaurant	Terrasse	350 m ²	1	35 personnes
		Sanitaire public	20 m ²	4	250 personnes
		Espace de consommation	166 m ²	2	120 personnes
		Cuisine professionnelle	140 m ²	1	200 personnes
		Espace famille	150 m ²	1	80 personnes
		Terrasse en étage	125 m ²	1	20 personnes
Patrimoine équestre	Village équestre	Hall d'accueil	220 m ²	1	70 personnes
		Bureau de direction	30 m ²	1	6 personnes
		Bureau de secrétariat Bureau de comptabilité	34 m ²	1	6 personnes
		Bureau de secrétariat Bureau de comptabilité	45 m ²	1	25 personnes
		Salle polyvalente	45 m ²	1	15 personnes

Fonction	Espace	Sous-espace	surface	Nombre	Capacité d'accueil
Patrimoine équestre	Village équestre	Restaurant	380 m ²	1	170 personnes
		Sanitaire	26 m ²	8	8 personnes
		Infirmierie	39 m ²	1	4 personnes
		Vestiaire	45 m ²	4	30 personnes
		Classe de cours théorique	40 m ²	4	25 personnes
		Local technique	9 m ²	1	1 personnes
		Sanitaire	19 m ²	1	4 personnes
		Vétérinaire/Salle de consultation	135 m ²	1	2 consultation2
		Salle d'attente	30 m ²	1	15 personnes
		Sellerie	33 m ²	4	4 personnes
		Salle de lavage	85 m ²	1	6 chevaux

Fonction	Espace	Sous-espace	surfac e	Nomb re	Capacité d'accueil
Culturelle	Centre de documentation	Accueil/réception	80 m ²	1	50 à 60 personnes
		Bureau de responsable	18 m ²	1	4 personnes
		Bureau de secrétariat	14 m ²	1	3 personnes
		WC personnel	10 m ²	4	30 personnes
		WC public	18 m ²	4	200 personnes
		Zone VR	23 m ²	1	6 personnes
		Local technique/entretien	9 m ²	2	1 personne
		Hall détente	100 m ²	2	90 personnes
		Auditorium	300 m ²	1	250 personnes
		Espace informatique	124 m ²	1	20 postes
		Salle d'archive	13 m ²	1	2 personnes
		Salle de lecture	118 m ²	1	60 lecteurs
		Espace lecture enfant	30 m ²	1	10 enfants
		Box cheval		37	37 chevaux
		Box cheval préfabriqué		13	13 chevaux

6. Analyse du site :

Le projet est implanté dans un emplacement stratégique à l'entrée sud-ouest de la ville de Mostaganem, directement en front de mer. Sa situation le long de la voie principale garantit une grande visibilité et un accès facile depuis la ville. Le terrain bénéficie d'une proximité avec les zones résidentielles et de loisirs, favorisant l'implication des habitants, des touristes et des acteurs culturels locaux.

Il est bordé d'un côté par le littoral, offrant une ouverture exceptionnelle sur la mer et un potentiel de valorisation paysagère et récréative. De l'autre côté, le site se prolonge vers les espaces urbains et commerciaux, permettant la création de liaisons fonctionnelles avec les infrastructures existantes. Les limites Nord et Est sont connectées à des voies d'accès, des espaces ouverts et des futurs aménagements publics, facilitant les flux piétons et véhicules et renforçant l'intégration du projet dans son contexte urbain et naturel.



Figure 28 : situation et délimitation du terrain

Source : Traité par l'auteur

Le site du projet, situé à l'entrée sud-ouest de Mostaganem en front de mer, bénéficie d'une position stratégique qui lui confère un fort potentiel urbain. Il est directement accessible depuis les voies principales de la ville, facilitant l'accès pour les piétons et les véhicules. Son emplacement en bord de mer, à proximité des zones résidentielles et des espaces naturels, en fait un point de passage et de repère pour les habitants et les visiteurs, tout en offrant une connexion fluide avec le tissu urbain environnant.



Figure 29 : Accessibilité su site

Source : Traité par l'auteur

Le terrain, d'une superficie de 6 hectares, est situé à l'entrée sud-ouest de Mostaganem, directement en front de mer. Sa configuration ouverte et relativement régulière offre une grande liberté pour l'organisation des différentes zones du projet. Cette étendue permet de concevoir des espaces fluides et hiérarchisés, favorisant des circulations claires entre le pôle culturel, le pôle équestre et la promenade centrale. La situation en bord de mer offre des perspectives visuelles remarquables et constitue un atout majeur pour valoriser le paysage et créer une interface harmonieuse entre ville, loisirs et nature.

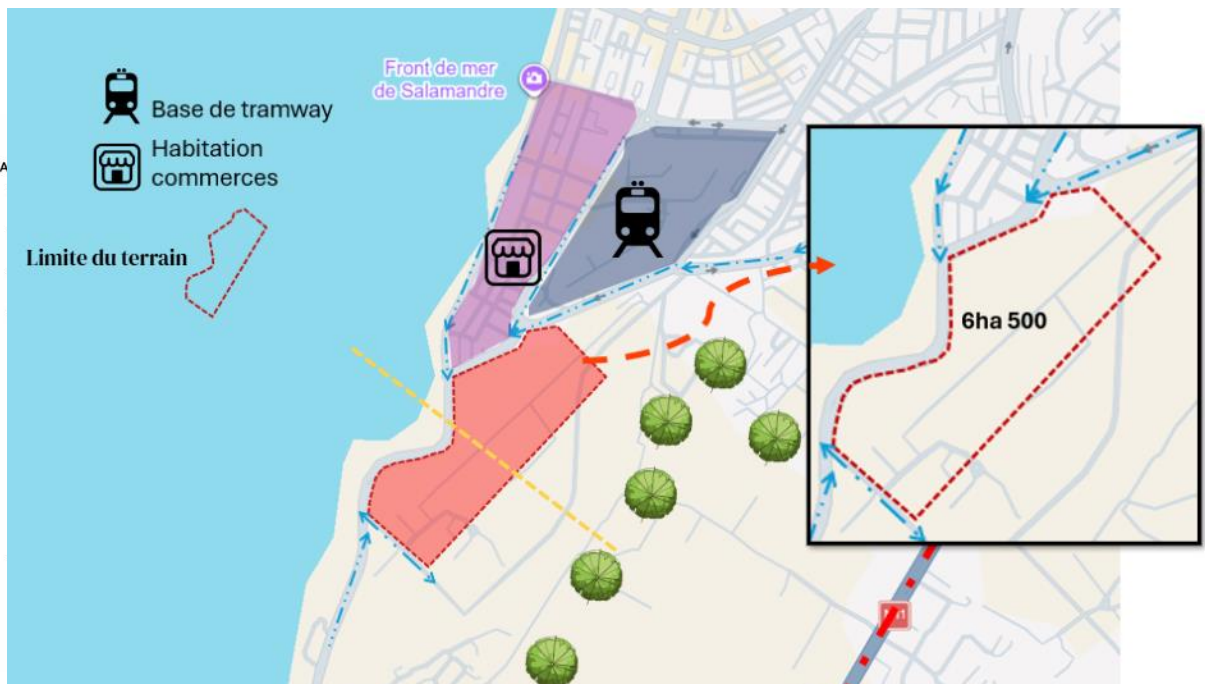


Figure 30 : Surface et forme du terrain

Source : Traiter par l'auteur

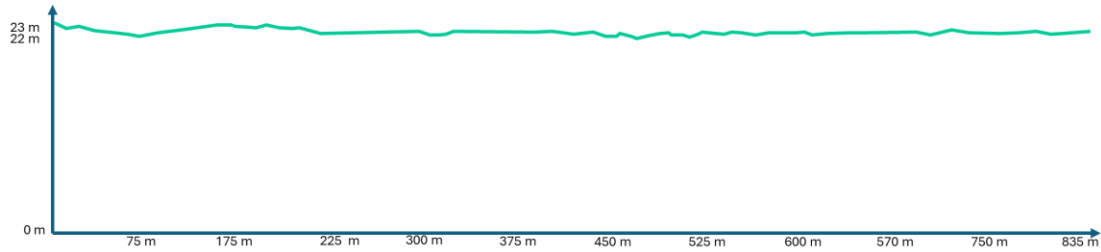


Figure 31 : Coupe longitudinale A-A

Source : Traiter par l'auteur

Le site se distingue par une topographie globalement douce et maîtrisable, combinant une zone légèrement inclinée et une grande surface plane, offrant ainsi un équilibre optimal entre qualité d'implantation, économie de réalisation et potentiel architectural.

7. L'idéation :

L'idéation représente une étape essentielle dans l'élaboration de ce projet architectural. Elle correspond au moment où la réflexion initiale se construit progressivement, en transformant des intentions abstraites en premières orientations concrètes.

Cette phase a permis de définir les bases du projet à travers une exploration du site de Mostaganem, de ses potentialités paysagères et de sa relation privilégiée avec la mer. Elle s'appuie sur l'analyse des besoins, mais aussi sur une volonté de créer un lieu à la fois vivant, ouvert et en interaction avec son environnement.

Les premières pistes de réflexion ont été nourries par différentes références architecturales et paysagères, ainsi que par une approche sensible du site. Elles ont conduit à la mise en place d'un concept structurant basé sur la connexion entre ville, nature et paysage maritime.

7.1. Référence à la place de Barail Mostaganem :

Dans le cadre de la phase d'idéation, une attention particulière a été portée aux modèles de centralité urbaine existants, notamment à travers l'exemple de la Place du Barail. Cette place, caractérisée par son rôle structurant au sein de la ville et par l'organisation de ses façades actives (commerces, cafés, équipements), a servi de point de départ pour réfléchir à la création d'un espace fédérateur au sein du projet. L'objectif n'était pas d'en reproduire la forme, mais d'en réinterpréter le principe : celui d'un lieu de convergence, animé et accessible, autour duquel s'articulent différentes fonctions. Ainsi, le projet propose une place centrale entourée d'équipements culturels et de loisirs, pensée comme un cœur vivant favorisant les interactions sociales et la mixité des usages. Inscrite dans un cadre paysager et ouverte sur son

environnement, cette centralité contemporaine établit un dialogue entre référence urbaine et approche sensible du site, en cohérence avec l'identité du projet.

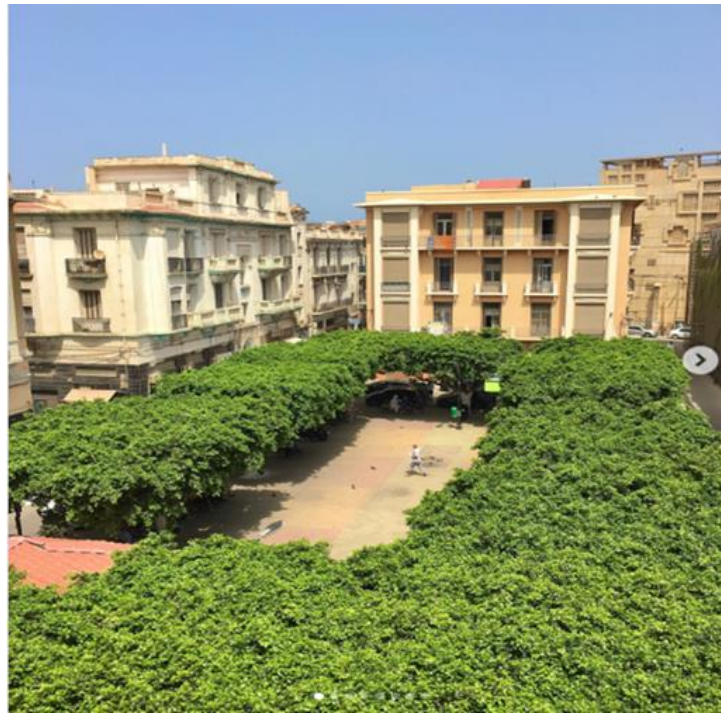


Figure 32 : place de Barail Mostaganem

Source : <https://www.instagram.com/p/CR3m5HCjBl2/>

7.2. Référence à le high line de New-York :

Dans le cadre de la réflexion conceptuelle du projet, le High Line a constitué une référence majeure, notamment pour sa capacité à transformer une infrastructure en un véritable espace public vivant et paysager. Inspiré par cette approche, l'idée d'implanter un belvédère entre le pôle culturel et le pôle équestre s'inscrit dans une volonté de créer une couture spatiale et fonctionnelle entre deux univers complémentaires. À l'image du High Line, ce dispositif ne se limite pas à un simple point de vue, mais devient un espace de transition, de promenade et de rencontre, offrant une expérience sensible du paysage. Le belvédère permet ainsi de valoriser les vues sur la mer tout en marquant un seuil entre les activités culturelles, plus urbaines et accessibles, et le monde équestre, plus ouvert et en lien direct avec la nature. Par cette insertion, le projet renforce son identité en proposant un parcours scénographique où la déambulation devient une expérience à part entière.



Figure 33 : Le high line a New-York

Source : <https://www.partir-a-new-york.com/>

7.3. Schéma et principe d'implantation :

- Le schéma d'implantation s'appuie sur une organisation spatiale structurée autour d'un axe paysager majeur reliant la ville au front de mer. L'accès principal, situé depuis la voie d'entrée sud-ouest de Mostaganem, assure une grande visibilité et une arrivée directe sur le site. Un accès secondaire permet de desservir le pôle équestre et les zones techniques, garantissant une séparation des flux entre visiteurs et usagers spécifiques. Un troisième accès piéton s'inscrit dans la continuité des parcours littoraux, renforçant l'ouverture du projet sur son environnement naturel.
- Ces différents accès convergent vers une promenade centrale, véritable colonne vertébrale du projet. Cette dernière est ponctuée par un belvédère vivant, conçu comme un espace de rencontre, de pause et d'observation, offrant des vues privilégiées sur la mer. Situé à l'interface entre le pôle culturel et le pôle équestre, il joue un rôle essentiel en tant qu'articulation des circulations et lieu de convergence des usagers.
- Par sa conception, cet espace devient à la fois un repère spatial fort et un élément structurant du projet, traduisant une volonté de valoriser le paysage maritime tout en favorisant les échanges. Ainsi, ce principe d'implantation assure une organisation fluide, une hiérarchisation claire des fonctions et une intégration harmonieuse entre ville, nature et activités de loisirs.

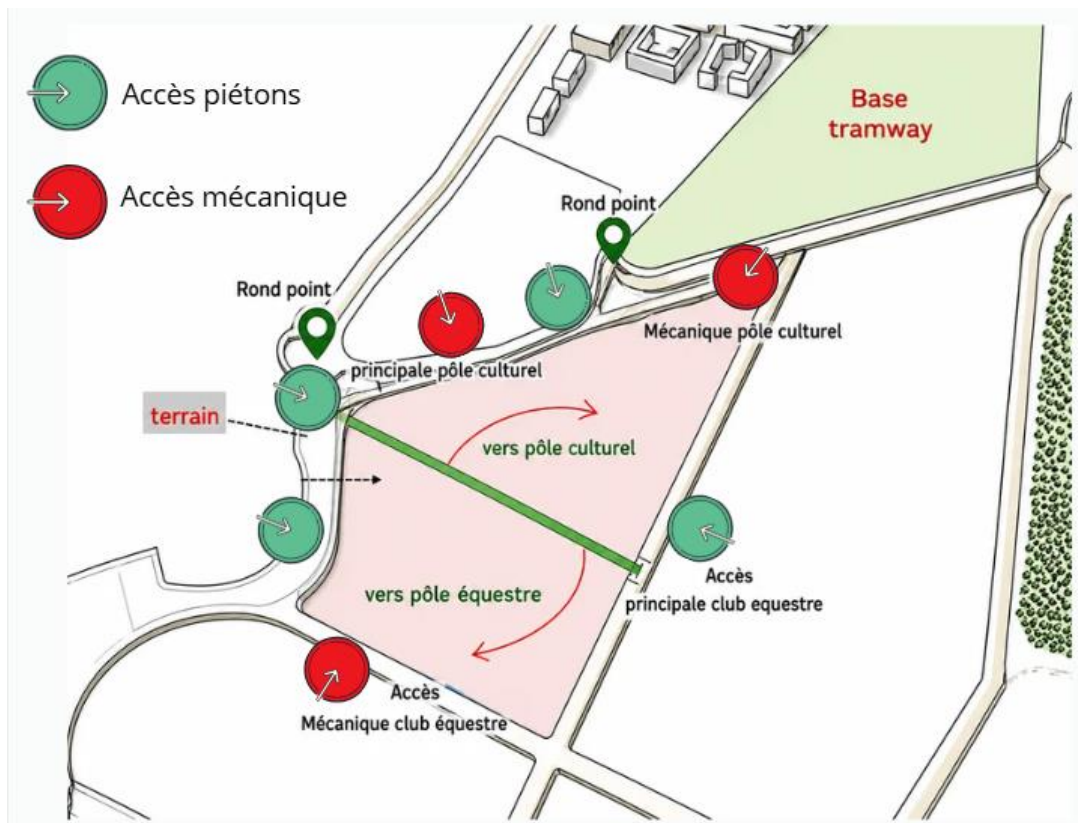


Figure 34 : Organisation des accès et distribution des pôles

Source : traiter par l'auteurs

Ce schéma illustre l'organisation des accès au site ainsi que leur rôle dans la structuration des différentes composantes du projet. Situé à l'entrée sud-ouest de Mostaganem, le terrain bénéficie de la présence de deux ronds-points qui constituent des points d'articulation majeurs pour la desserte.

L'accès principal est orienté vers le pôle culturel, permettant une arrivée directe et lisible pour les visiteurs. Il est complété par un accès mécanique secondaire qui facilite la desserte technique et le fonctionnement interne de ce pôle. En parallèle, un accès distinct est dédié au club équestre, garantissant une autonomie fonctionnelle et une séparation claire des flux entre les usagers du pôle culturel et ceux liés aux activités équestres.

Le schéma met également en évidence une organisation des circulations qui guide naturellement les déplacements vers les différentes entités du projet. L'axe central, matérialisé en vert, joue un rôle de distribution en orientant les flux d'une part vers le pôle culturel, et d'autre part vers le pôle équestre. Cette dissociation permet d'assurer une meilleure lisibilité du site et de limiter les conflits d'usage.

Enfin, la hiérarchisation des accès (principal, secondaire et technique) traduit une volonté de structurer efficacement le projet, en assurant à la fois une bonne accessibilité, une fluidité des circulations et une cohérence dans l'implantation des différentes fonctions.

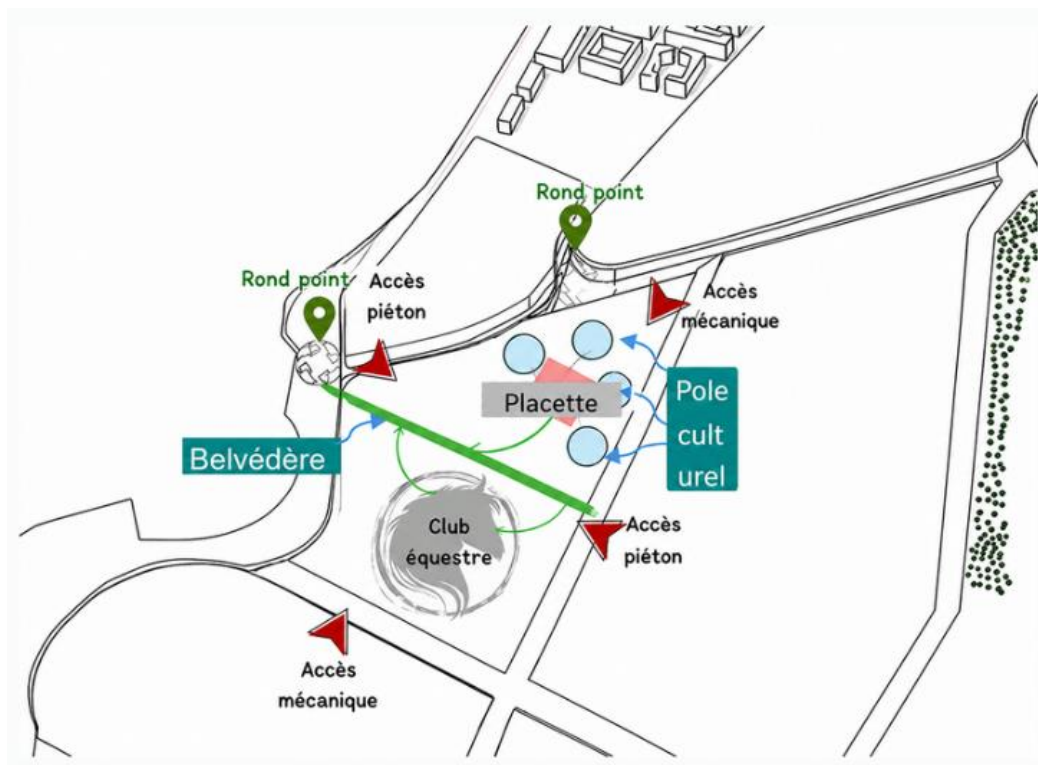


Figure 35 : schéma d'implantation des deux pôles

Source : Traiter par l'auteurs

L'implantation du projet s'appuie d'abord sur le belvédère, conçu comme une ligne structurante majeure du site. Cet élément organise les parcours, guide les flux et joue un rôle essentiel de transition entre les différentes entités. Il assure également une séparation physique et acoustique entre le pôle équestre et le pôle culturel, permettant de préserver le calme nécessaire aux activités liées aux animaux tout en maintenant une continuité spatiale.

Dans son prolongement, la placette centrale vient s'inscrire comme un véritable nœud de convergence. Elle constitue le cœur du projet, où se rencontrent et se redistribuent les flux. Orientée vers le pôle culturel, elle favorise l'animation et la lisibilité de l'ensemble, tout en assurant une organisation fluide des déplacements.

Ainsi, l'articulation entre le belvédère et la placette permet de structurer efficacement le projet, en conciliant séparation fonctionnelle et cohérence globale des espaces.

8. Évolution de la conception architecturale :

L'idée fondatrice du projet repose sur la mise en place d'un axe paysager structurant reliant la ville au front de mer, autour duquel s'organisent les différentes composantes du site. Cet axe constitue le point de départ de la réflexion architecturale, en guidant l'implantation des volumes, la hiérarchisation des espaces et l'orientation des parcours.

Plutôt qu'une organisation en étoile, le projet adopte une logique linéaire et progressive, où les parcours accompagnent le déplacement des usagers depuis l'espace urbain vers le paysage maritime. Cette traversée est rythmée par des séquences spatiales et ponctuée par un belvédère central, véritable point de convergence et d'articulation entre les différentes entités.

Cette organisation favorise les interactions entre les usagers tout en assurant une distinction claire entre les fonctions. Elle permet également d'établir une continuité entre le pôle culturel, ancré du côté urbain, et le pôle équestre, ouvert sur le paysage naturel et la mer. Ainsi, le projet propose une lecture fluide et cohérente de l'espace, en s'inscrivant pleinement dans le contexte paysager et urbain de Mostaganem.

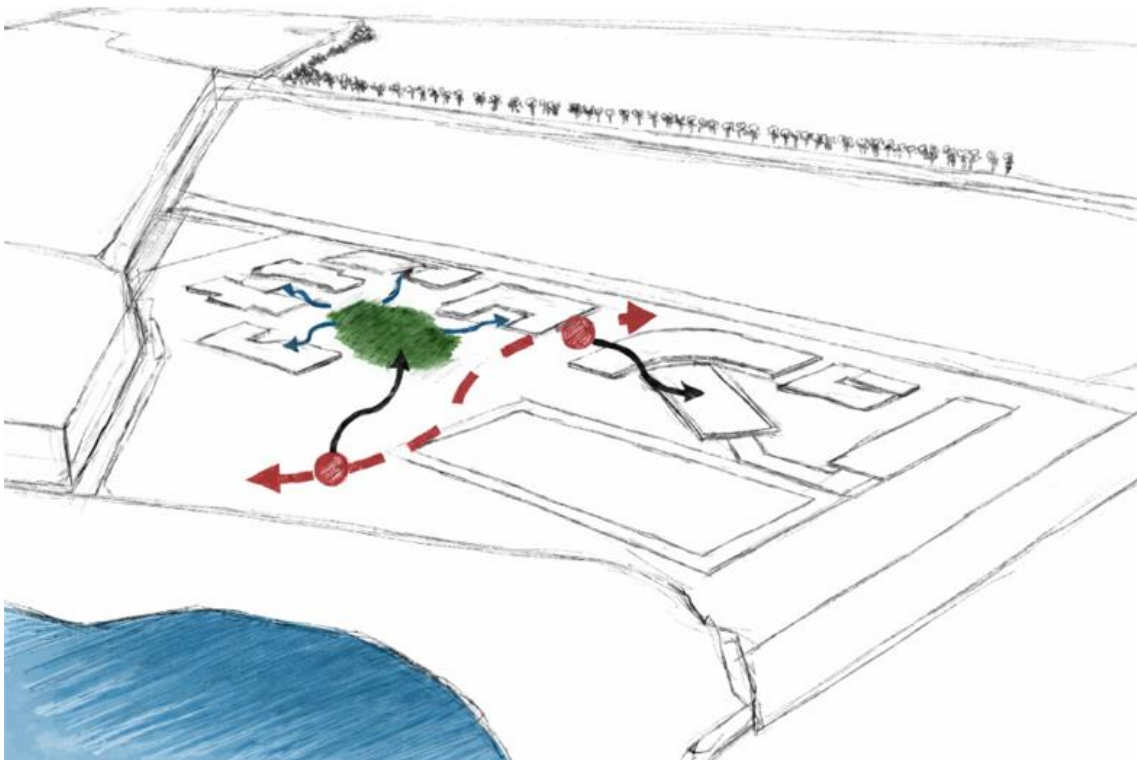


Figure 36 : croquis démontrant les axes visuels du projet

Source : Traiter par l'auteur

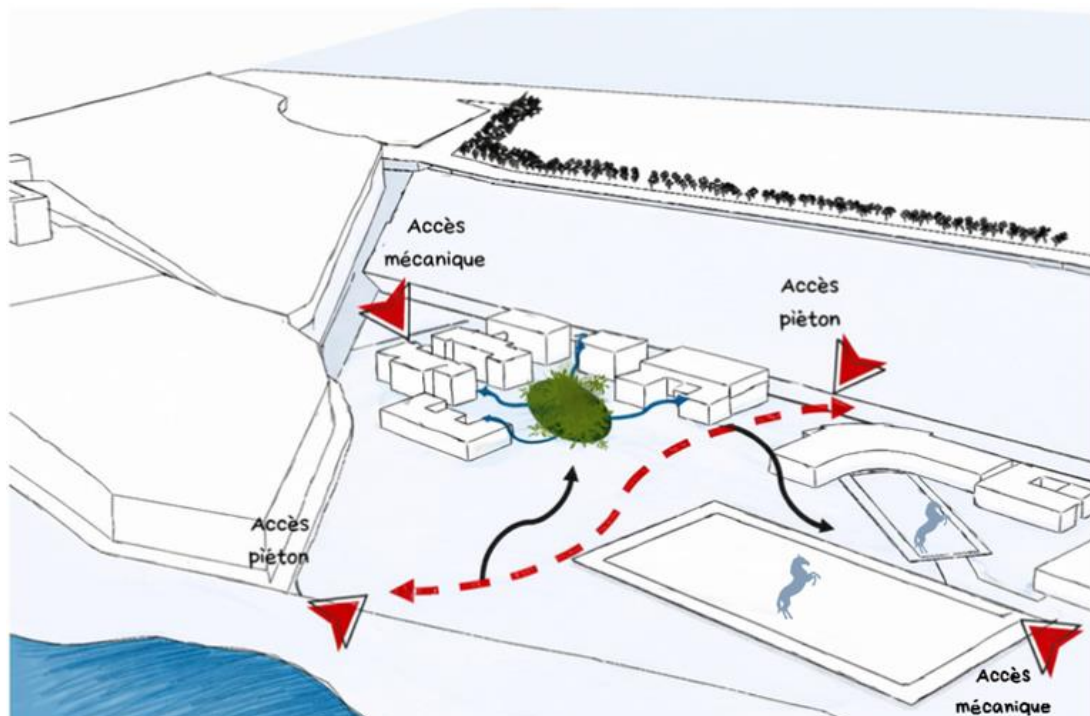


Figure 37 : croquis démontrant les axes visuels du projet

Source : Traiter par l'auteurs

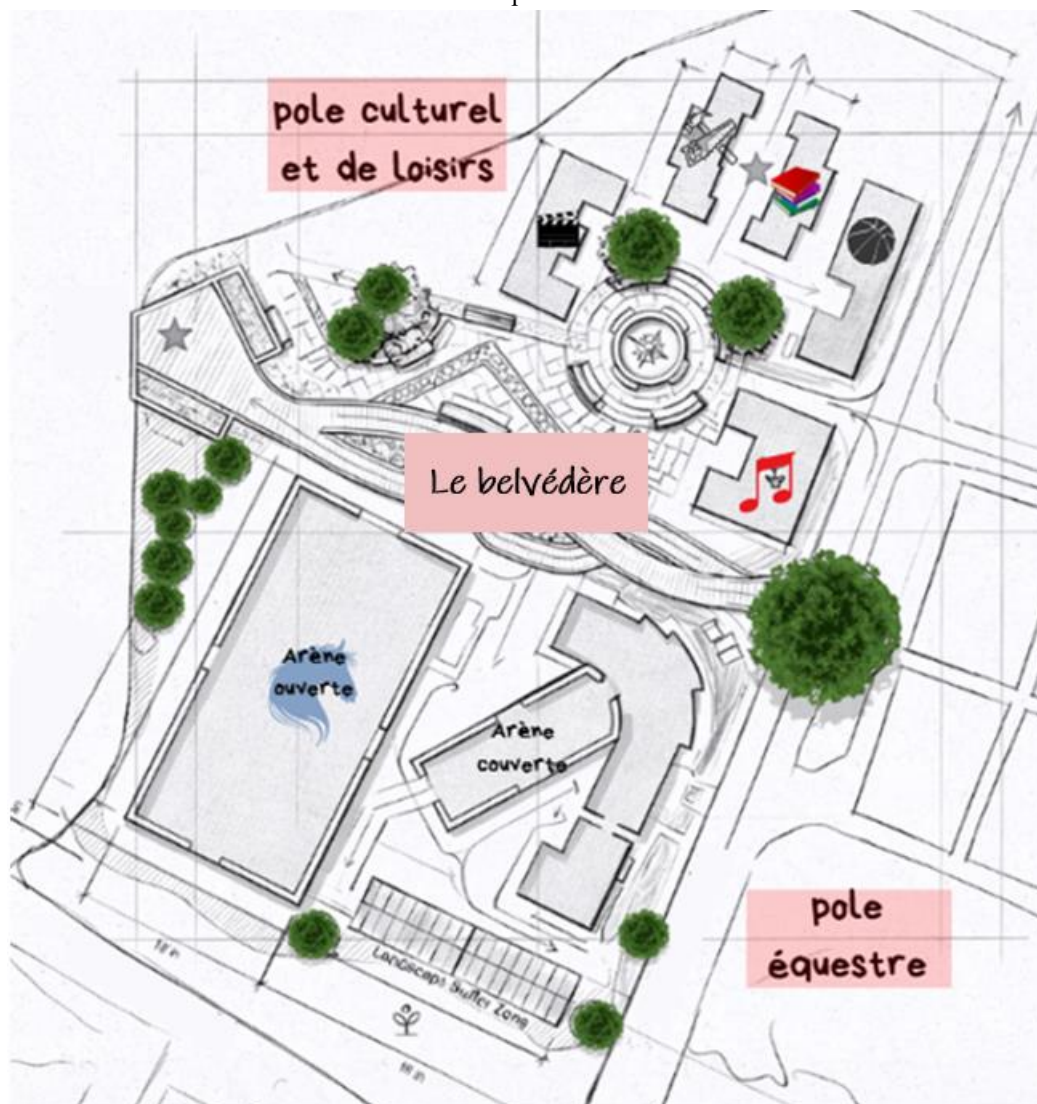


Figure 38 : Croquis illustrant la disposition fonctionnelle et la forme de projet

Source : Traiter par l'auteurs

9. Conclusion :

Ce chapitre a permis d'établir les bases du projet en mettant en évidence ses principes de conception, son organisation programmatique ainsi que son implantation en lien avec les spécificités du site. Il a également permis de retracer les étapes de la réflexion, depuis l'émergence de l'idée directrice jusqu'à la définition de la logique spatiale et volumétrique. Les parties suivantes viendront approfondir ces éléments à travers une analyse plus détaillée des choix architecturaux, paysagers et fonctionnels qui structurent le projet.

Chapitre IV : La réponse Architectural

1. Introduction :

Ce chapitre est consacré à la traduction concrète du projet architectural. Il vise à matérialiser les orientations développées dans les chapitres précédents en une proposition spatiale cohérente, adaptée aux enjeux du site. À travers la présentation des différents plans, il s'agira de mettre en évidence l'organisation générale du projet, les choix de composition adoptés ainsi que l'expression architecturale retenue. Ce chapitre abordera également les principes techniques qui participent au fonctionnement global de l'ensemble.

2. Descriptif des plans :

Cette partie est dédiée à la lecture des différents plans du projet. Elle met en lumière la répartition fonctionnelle des espaces, leur articulation ainsi que l'organisation des circulations. L'objectif est de montrer comment les différentes composantes du projet qui s'intègrent dans une composition harmonieuse. L'analyse portera également sur la démarche architecturale et esthétique adoptée, en lien avec l'identité locale, le contexte urbain et la volonté de créer une entrée de ville à la fois attractive, lisible et porteuse d'une image contemporaine ancrée dans le patrimoine.

2.1. Plan de masse :

Le projet s'implante sur un terrain stratégique en façade maritime à Mostaganem, bénéficiant d'une situation privilégiée à l'entrée sud-ouest de la ville. Le site est desservi par plusieurs accès reliés directement à la voie périphérique qui l'entoure, ce qui assure une bonne lisibilité et une desserte fluide de l'ensemble. L'entrée principale piétonne organise l'accueil des visiteurs et distribue les différents pôles du projet, tandis que des accès secondaires facilitent la desserte des espaces annexes. Un accès spécifique est également prévu pour le club équestre, ainsi qu'un accès mécanique destiné au fonctionnement et aux besoins logistiques.

L'implantation générale s'organise autour d'une composition ouverte et progressive. Les différents volumes bâtis se répartissent de manière à structurer le site tout en ménageant de vastes espaces extérieurs. Au centre, un cœur paysager fédère les principales fonctions et constitue un espace de rencontre et de transition entre les différentes entités programmatiques. Cette organisation permet de créer une continuité visuelle et fonctionnelle entre les espaces culturels, artisanaux, de loisirs et les équipements liés à l'activité équestre.

Le projet accorde une place importante à l'aménagement extérieur. Des jardins, des placettes, des parcours piétons ainsi qu'un axe paysager marqué par la présence de l'eau accompagnent la composition architecturale et renforcent le rapport au paysage maritime. L'esplanade

d'exposition, la tente d'exposition ainsi que les espaces de promenade participent à l'animation du site et offrent aux visiteurs des lieux de détente, de découverte et de convivialité.

L'implantation des volumes a été pensée de manière harmonieuse afin de préserver les perspectives visuelles, d'assurer une bonne orientation des espaces et de valoriser l'ouverture vers la mer. La variation des gabarits permet d'animer la silhouette architecturale tout en hiérarchisant les fonctions. L'ensemble cherche ainsi à créer une composition urbaine cohérente, capable de marquer l'entrée de ville tout en s'intégrant au contexte paysager et patrimonial du site.

2.2.Approche fonctionnelle :

L'approche fonctionnelle du projet repose sur une organisation fluide et cohérente des espaces, afin d'assurer un fonctionnement optimal, un confort d'usage et une bonne interaction entre les différentes fonctions du projet.

A. Centre de documentation :

Le centre de documentation occupe une position stratégique au sein du projet, accessible par un hall de détente fluide servant de colonne vertébrale. Il se compose de deux niveaux articulés par une circulation verticale centrale. Le rez-de-chaussée accueille des espaces dynamiques de partage et d'innovation, avec une zone de coworking, un espace informatique et une zone VR, favorisant l'immersion technologique et le travail collaboratif. Le premier niveau, plus serein, abrite de vastes espaces de lecture et un espace dédié aux enfants, offrant un cadre propice à l'apprentissage et à la concentration. L'organisation spatiale regroupe les fonctions techniques et administratives pour garantir un écosystème fonctionnel, stimulant et ouvert sur l'ensemble du site.

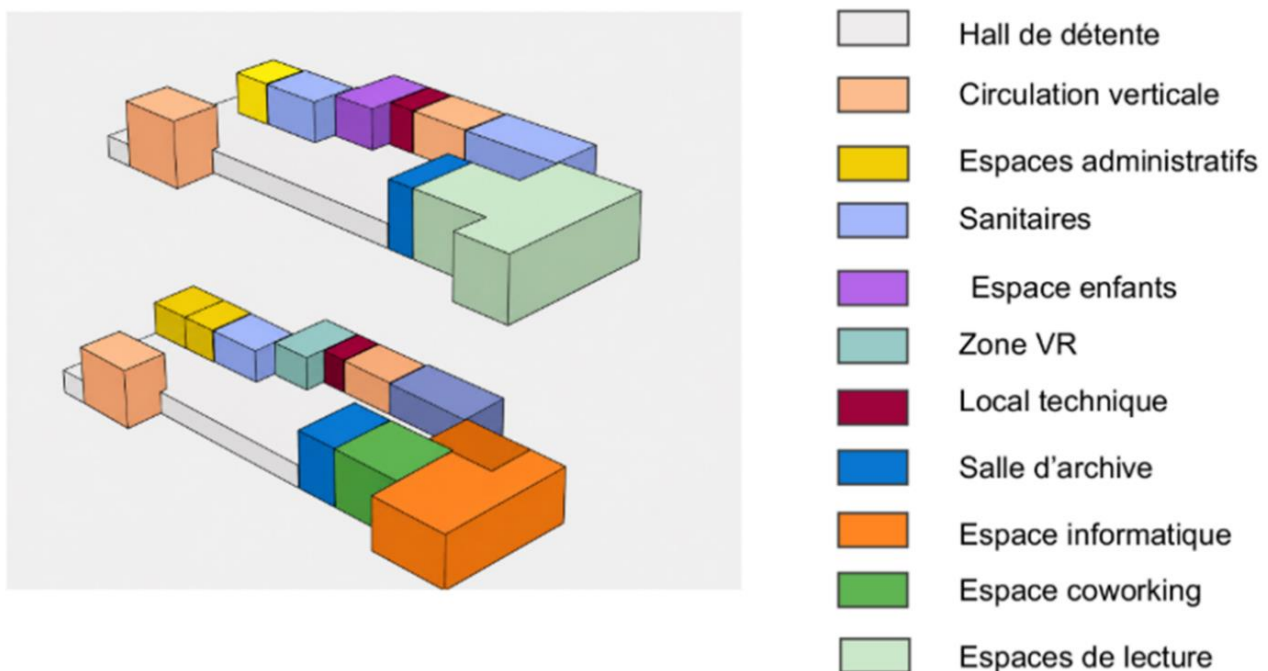


Figure 40 : Digramme de Centre de documentation

Source : Traiter par l'auteurs

B. Centre de métiers d'arts :

L'entité dédiée à l'artisanat s'affirme comme un pôle de création vivant, structuré autour d'un hall de détente qui sert de point de rencontre initial. Ce volume se déploie sur deux plateaux distincts afin de hiérarchiser les pratiques artistiques. Le rez-de-chaussée est consacré aux arts de la matière et du signe, regroupant les ateliers de calligraphie, de tissage et de décoration à proximité des services administratifs. À l'étage, l'espace s'ouvre sur des disciplines variées telles que la poterie, la photographie, le dessin et la lutherie. Cette distribution spatiale cohérente stimule les synergies entre créateurs et visiteurs, transformant le bâti en un véritable conservatoire des savoir-faire.

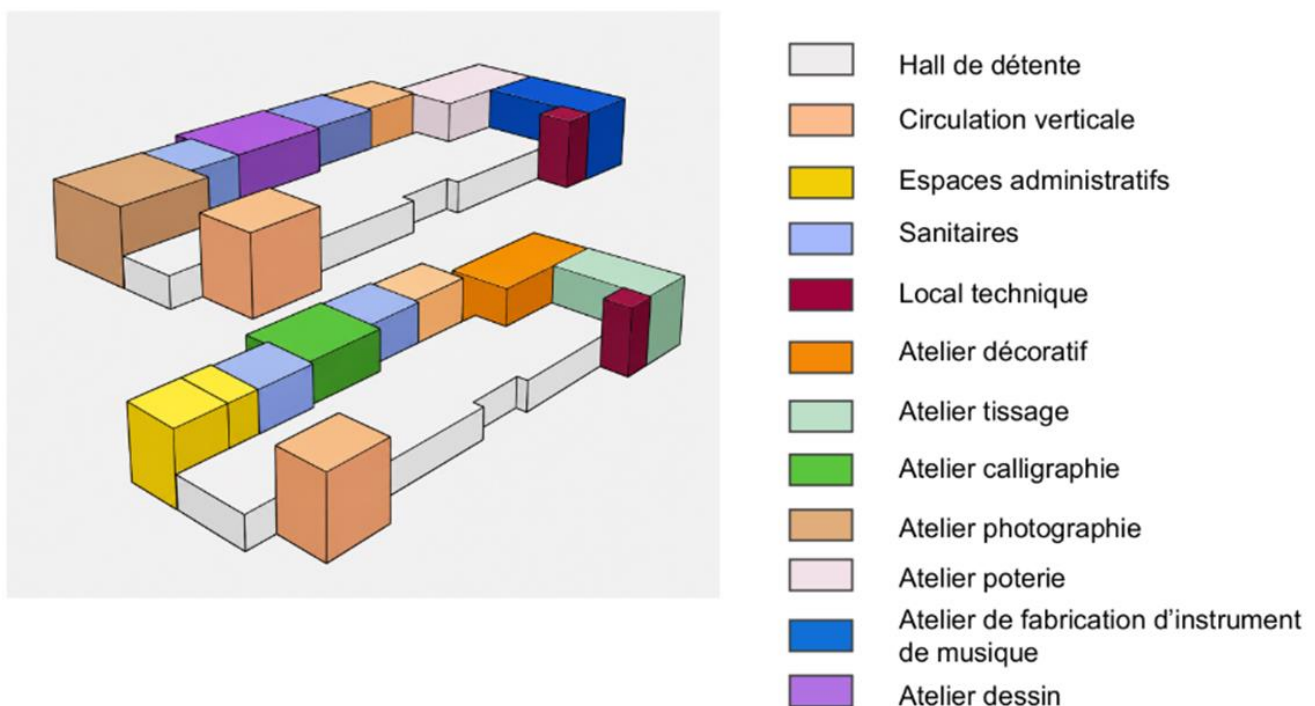


Figure 41 : Digramme de Centre de métiers d'arts

Source : Traiter par l'auteures

C. Conservatoire de musique :

Le conservatoire de musique s'organise comme un cœur battant dédié à la performance, dont l'entrée est marquée par un hall de réception structurant. Ce pôle mise sur une spécialisation acoustique rigoureuse, répartissant les studios de répétition selon les familles d'instruments : cordes frottées, cordes frappées et percussions. L'espace intègre également une salle de scène monumentale, des loges et des salles de pratique, créant une transition fluide entre l'apprentissage et la représentation publique. L'agencement regroupe judicieusement les

fonctions administratives et les studios d'enregistrement pour offrir un environnement technique de pointe, favorisant l'excellence artistique et l'échange musical au sein du projet.

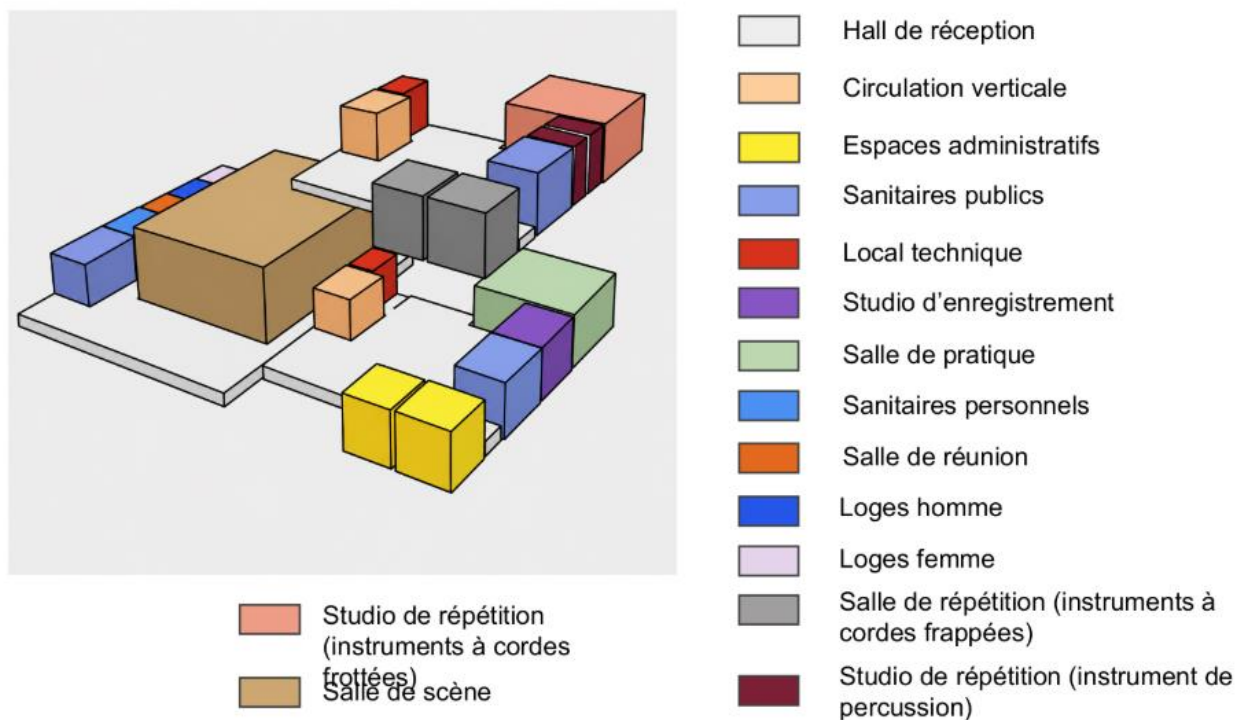


Figure 42 : Digramme de Conservatoire de musique

Source : Traiter par l'auteurs

D. Cinéma :

Le pôle cinématographique se définit comme un espace d'immersion visuelle, s'articulant autour d'un hall de réception central qui distribue les flux de part et d'autre du bâtiment. L'organisation spatiale est dominée par deux vastes salles de projection, chacune équipée de son propre cabinet de projection pour une autonomie technique totale. Pour garantir une expérience de visionnage optimale, des espaces d'isolation acoustique entourent les zones de diffusion, préservant ainsi le calme nécessaire à la maturation des émotions cinématographiques. Ce dispositif, complété par des circulations verticales directes et des services intégrés, crée un environnement à la fois technique et accueillant, entièrement dédié au septième art.

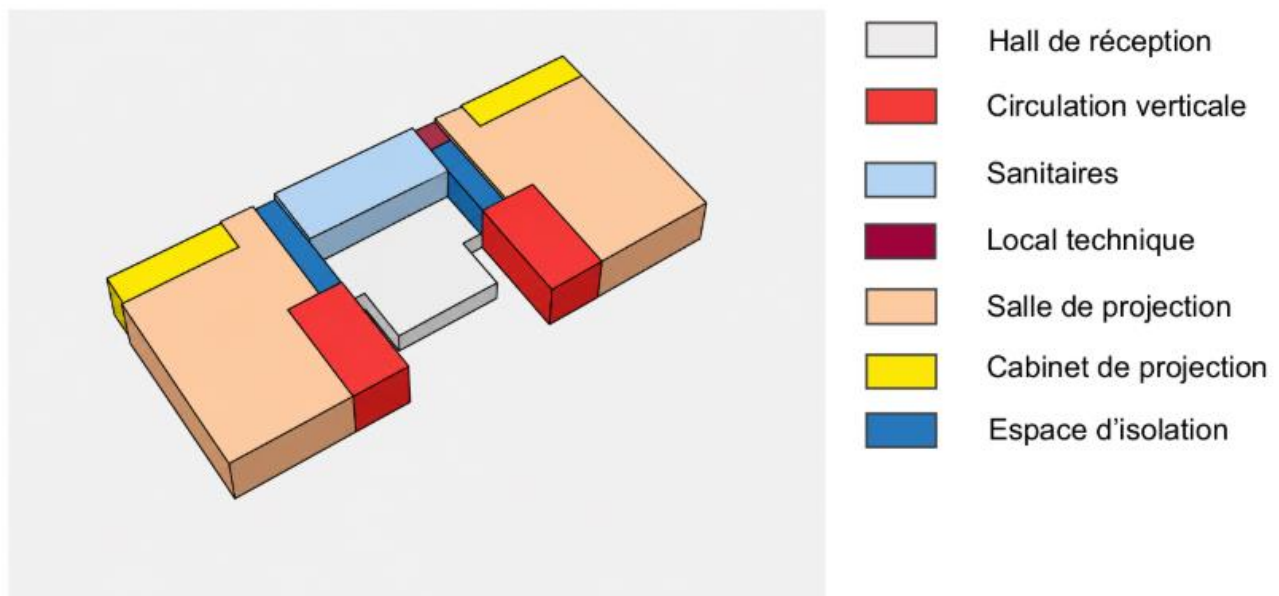


Figure 43 : Diagramme de Cinéma

Source : Traiter par l'auteurs

E. Complexe sportif :

Le complexe sportif se déploie comme une infrastructure polyvalente, structurée autour d'un hall de réception qui assure une distribution fluide vers les différents pôles d'activité. Le cœur du projet est marqué par une imposante salle omnisport, complétée par une organisation verticale sur trois niveaux. Le rez-de-chaussée regroupe les fonctions de contrôle et de services, incluant l'administration, l'infirmerie et les vestiaires. Les plateaux supérieurs sont dédiés à la performance physique, avec une salle de musculation au premier étage, suivie d'une salle d'aérobic et d'un court de squash au second. Cette superposition rationnelle, soutenue par des circulations verticales claires, crée un écosystème sportif complet favorisant aussi bien la pratique de loisir que l'entraînement intensif.

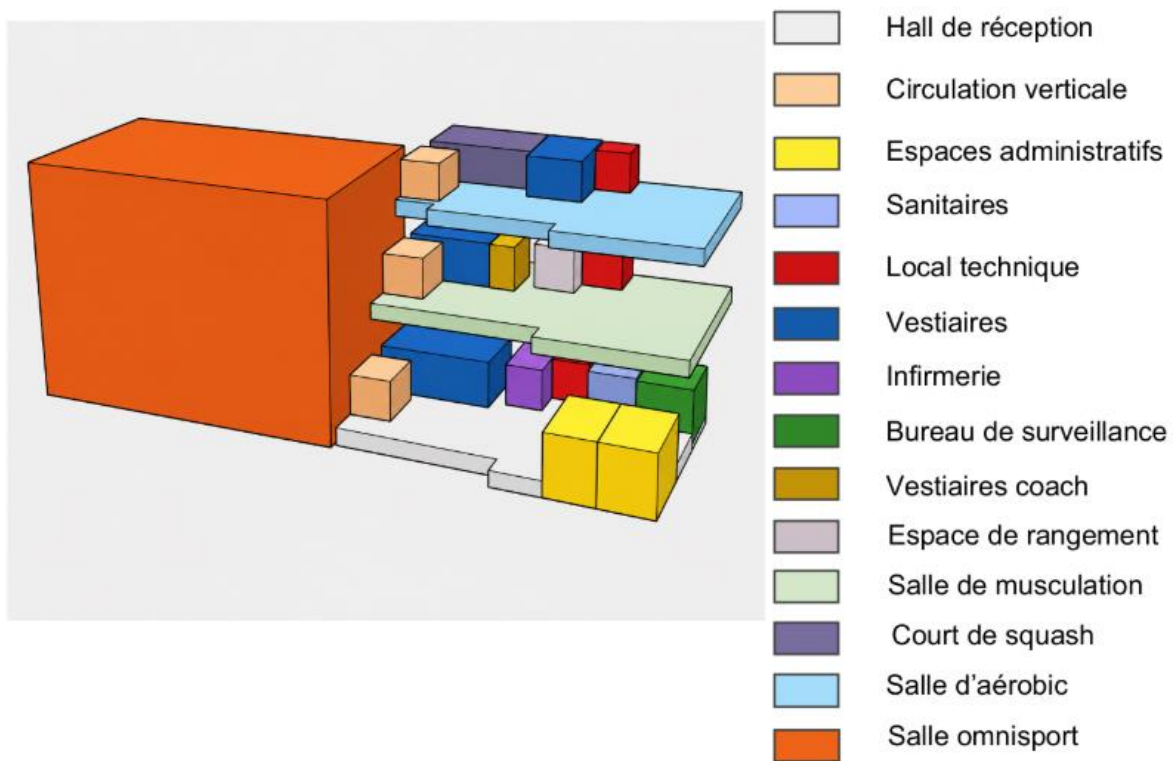


Figure 44 : Digramme de Complexe sportif

Source : Traiter par l'auteurs

F. Restaurant :

Le restaurant allie la convivialité et la fonctionnalité sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée s'ouvre sur l'extérieur avec une vaste terrasse prolongeant la salle intérieure et la cuisine. À l'étage, un balcon et une aire de jeux offrent un espace de détente plus aérien. L'organisation sépare efficacement les flux publics des zones de service et de stockage pour garantir un fonctionnement fluide.

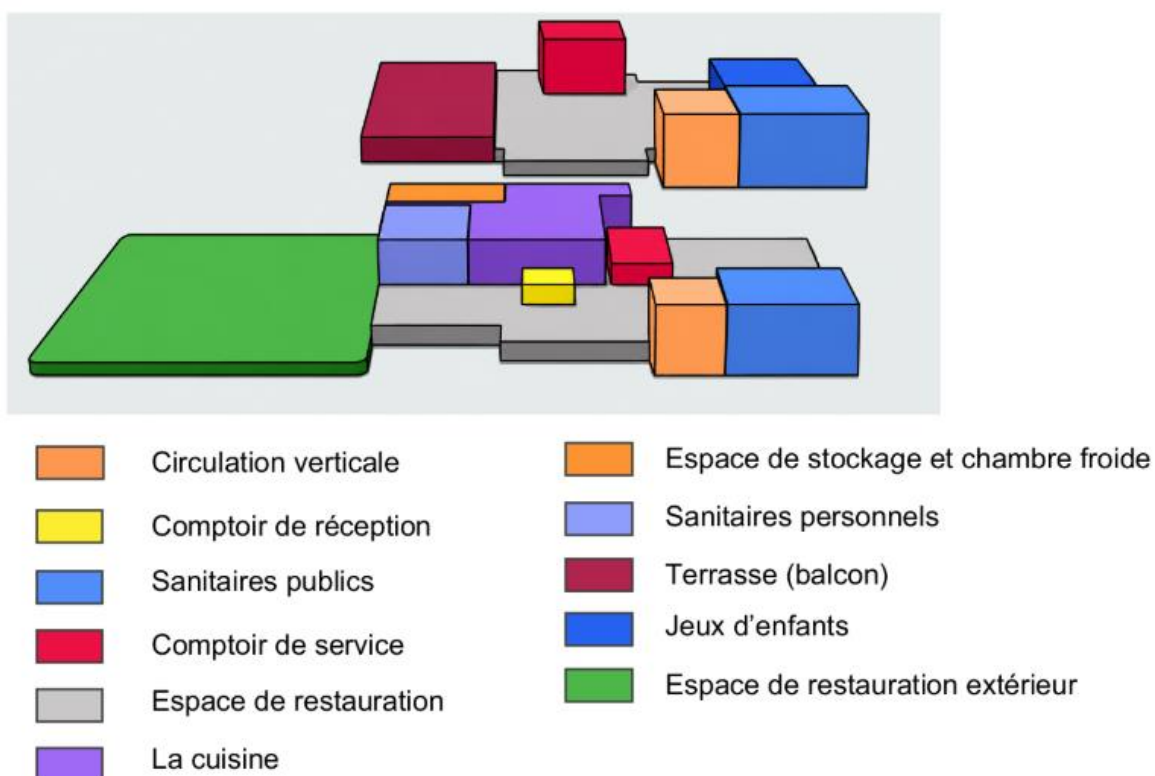


Figure 45 : Digramme de Restaurant

Source : Traiter par l'auteurs

G. Village équestre :

Le pôle équestre s'organise autour d'une vaste carrière d'entraînement, véritable centre névralgique du projet. Il se compose d'une aile technique dédiée aux soins (vétérinaire, selleries, lavage) et d'une aile pédagogique abritant les classes de cours théoriques et l'administration. Des espaces de restauration et de détente complètent l'ensemble, offrant des perspectives directes sur l'aire de pratique. Cette disposition garantit une synergie parfaite entre le bien-être animal, l'apprentissage et l'accueil du public.

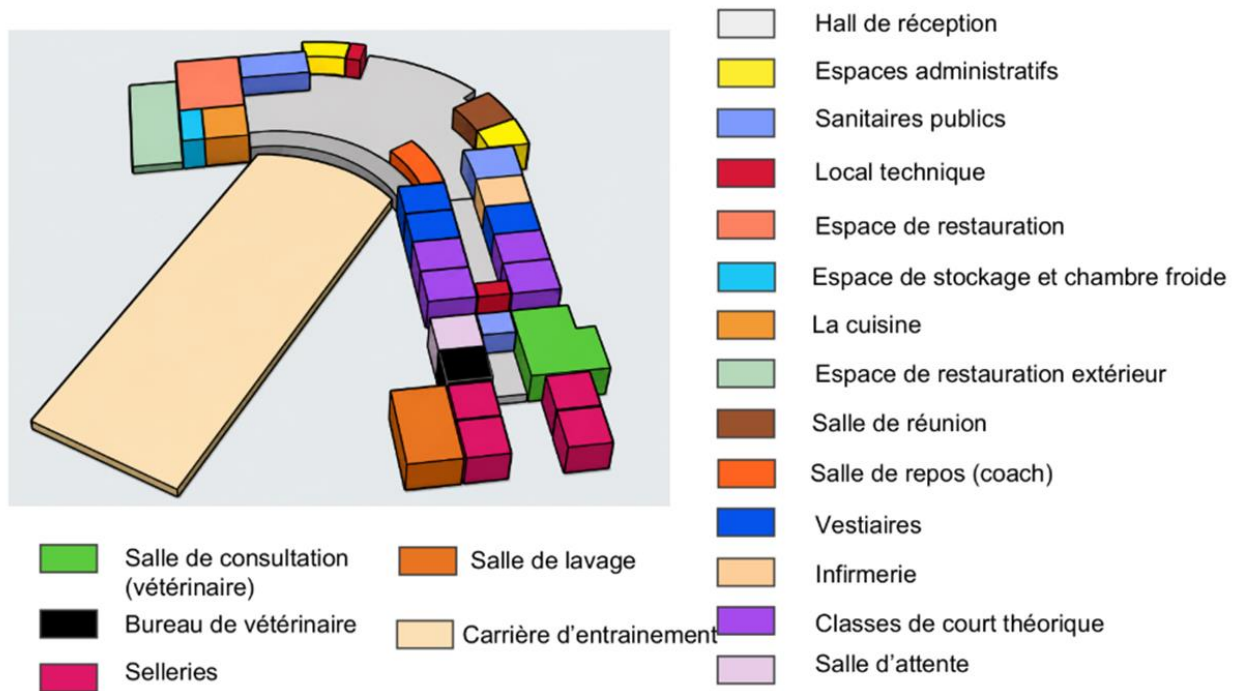


Figure 46 : Digramme de Village équestre

Source : Traiter par l'auteurs

3. Approche stylistique :

Cette section détaille l'identité plastique du projet, où le dialogue entre matériaux, textures et volumétries définit l'ambiance du lieu. L'objectif est de traduire une écriture architecturale contemporaine qui honore l'héritage patrimonial tout en affirmant une signature visuelle harmonieuse et durable.

3.1. Le choix des matériaux :

Le choix des matériaux du projet repose sur une volonté d'allier identité locale, modernité et performance constructive. Les murs en béton armé assurent la solidité, l'inertie et la pérennité de l'ensemble, tout en affirmant une écriture architecturale sobre et contemporaine. Ils sont associés à des murs rideaux vitrés permettant d'assurer la transparence, l'apport de lumière naturelle et une continuité visuelle entre les espaces intérieurs et extérieurs. La façade est également composée d'une peau perforée en aluminium thermolaqué inspirée des motifs traditionnels du zellige, réinterprétés de manière contemporaine afin de créer une écriture architecturale propre au projet. Cette enveloppe joue à la fois un rôle esthétique, climatique et fonctionnel en filtrant la lumière et en protégeant les espaces des apports solaires excessifs.

Concernant l'arène de démonstration, elle est entourée de murs rideaux intégrant le même langage de motifs en aluminium thermolaqué inspirés du zellige, assurant ainsi une continuité visuelle et identitaire avec l'ensemble du projet. Sa couverture est conçue sous forme de coque mince en béton armé, associée à une membrane, permettant de créer une structure légère, fluide et expressive, adaptée aux grandes portées et à l'image dynamique recherchée pour cet espace.

Réinterprétation patrimoniale

Motif arabo-andalou en façade contemporaine - Mostaganem



Ces motifs existent dans le patrimoine traditionnel de Mostaganem, notamment dans les maisons à patio et l'ancienne médina/Tigditt,



Expression contemporaine : lumière, filtration et identité

Note conceptuelle

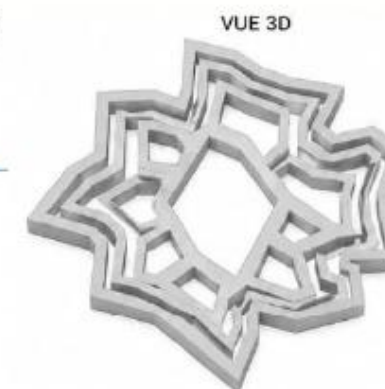
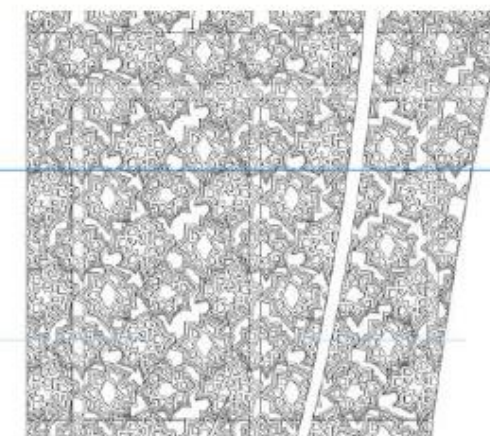
Façade filtrante • mémoire patrimoniale • modernité

L'utilisation de ce motif en façade ne relève pas d'un simple choix décoratif, mais d'une démarche de réinterprétation patrimoniale visant à traduire l'identité architecturale et culturelle de Mostaganem dans un langage contemporain. Inspiré des géométries arabo-andalouses présentes dans l'architecture traditionnelle maghrébine, le motif reprend le principe des trames répétitives utilisées historiquement dans les moucharabiehs, les zelliges et les éléments filtrants des médinas anciennes.

Son intégration en double peau permet de recréer une relation sensible entre lumière, ombre et matière, caractéristique des architectures méditerranéennes adaptées au climat. Le motif agit ainsi comme un filtre environnemental qui contrôle l'ensoleillement, améliore le confort thermique et génère des jeux d'ombres dynamiques à l'intérieur du bâtiment.

La géométrie a été volontairement déformée et retravaillée afin d'éviter la reproduction littérale du patrimoine. Cette transformation traduit une volonté de faire évoluer le langage traditionnel vers une expression architecturale contemporaine propre au projet. Le motif devient alors un élément identitaire unique, symbolisant la continuité entre mémoire patrimoniale et modernité.

À travers cette façade, le projet ne cherche pas à imiter l'architecture ancienne, mais à réinterpréter ses principes fondamentaux — rythme, filtration, profondeur et géométrie — dans une écriture nouvelle adaptée au contexte urbain actuel de Mostaganem.



VUE 3D

Figure 47 : utilisation du motif

3.2. Le belvédère de la promenade :

Le belvédère constitue l'axe structurant du projet et l'élément organisateur principal du terrain. Véritable colonne vertébrale, il divise le site en deux grandes entités fonctionnelles : une partie dédiée à la fonction équestre et une autre consacrée aux activités culturelles et artisanales. Cependant, au-delà de cette séparation, il assure également la liaison et la continuité entre ces deux pôles en favorisant les déplacements et les échanges entre les différents espaces du projet. Conçu comme un espace de rencontre et d'animation, le belvédère intègre un lac d'eau traversé par des passerelles en bois, créant un parcours paysager et une ambiance apaisante. Des stands de commerce viennent rythmer cet espace afin de renforcer son attractivité et son dynamisme. L'ensemble est accompagné de pergolas en coque mince de béton armé, apportant ombrage, légèreté architecturale et cohérence avec l'expression contemporaine du projet.

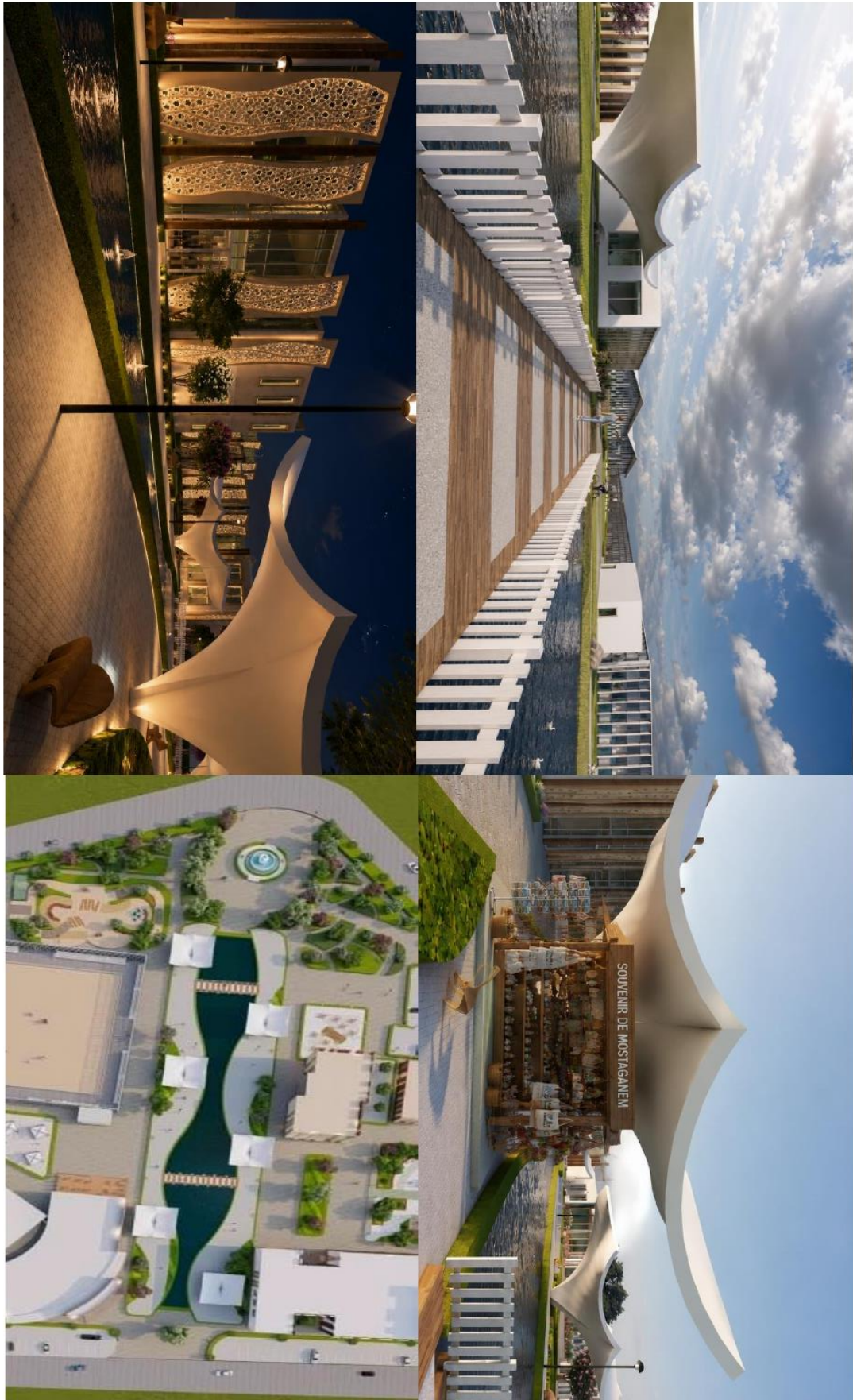


Figure 48 : plusieurs vues sur le belvédère

Source / auteures

3.3.La place centrale :

La place centrale constitue le cœur du pôle culturel et artisanal et représente un espace fédérateur au sein du projet. Étant donné la répartition des différentes fonctions en plusieurs blocs indépendants, cette place a été pensée comme un élément de liaison et de convergence permettant d'assurer la cohérence et la fluidité entre les différentes fonctions.

Elle est entourée de plusieurs entités fonctionnelles, notamment un bloc cinéma, un complexe sportif, un conservatoire de musique, des ateliers d'artisanat, un centre de documentation ainsi qu'un restaurant panoramique. Cette organisation favorise les échanges, l'animation et l'interaction entre les usagers tout en créant un espace public vivant et dynamique.

Cette place s'appuie sur une lecture de la place du Barail, située au centre-ville de Mostaganem, considérée comme un espace urbain emblématique de la mémoire collective locale. À travers cette référence, le projet vise à réinterpréter les caractéristiques des espaces publics traditionnels mostaganémois, notamment leur rôle social et leur qualité d'usage, tout en les intégrant dans une écriture architecturale contemporaine.



Figure 49 : place centrale

Source / auteures

3.4. Les arènes de démonstration (Village équestre) :

Le projet comprend deux arènes de démonstration complémentaires, chacune répondant à des usages spécifiques liés à la pratique équestre et aux manifestations culturelles.

La première arène, couverte, est destinée principalement aux entraînements et aux répétitions. Elle est conçue avec une structure en coque mince de béton armé permettant de couvrir de grandes portées tout en offrant une expression architecturale fluide et légère. L'espace est entouré de murs rideaux intégrant le même langage de motifs en aluminium thermolaqué inspirés du zellige, accompagnés d'un traitement de façade inspiré des mêmes motifs de manière contemporaine, en continuité avec l'écriture architecturale des autres blocs du projet.

La seconde arène est une arène ouverte destinée aux événements, compétitions et manifestations de grande envergure. Elle reprend le même langage architectural à travers des murs rideaux décorés par des motifs traditionnels revisités, tout en restant sans couverture afin de préserver une relation directe avec l'espace extérieur et de répondre aux besoins des spectacles en plein air. Cette arène accueille également la Fantasia, considérée comme un élément important du patrimoine traditionnel de Mostaganem, renforçant ainsi l'ancrage culturel et identitaire du projet



Figure 50 : rênes de démonstration

Sources Auteurs

3.5. Les ambiances intérieures :

- **Restaurant**

L'aménagement de ce restaurant s'inscrit dans une ambiance chaleureuse et authentique, mêlant élégance contemporaine et inspirations traditionnelles. Le revêtement en pierre beige, présent au sol, aux murs et au comptoir, crée une atmosphère minérale douce et harmonieuse. Les grandes baies vitrées valorisent la lumière naturelle et ouvrent l'espace vers l'extérieur, apportant une sensation de clarté et de convivialité. La colonne décorée de motifs colorés constitue un élément central qui enrichit la composition et rappelle un style artisanal raffiné. Le mobilier en bois, simple et chaleureux, contraste subtilement avec la neutralité des matériaux minéraux, tout en renforçant le caractère accueillant du lieu. L'ensemble crée un cadre agréable et lumineux, propice à la détente, à l'échange et à l'expérience culinaire.



Figure 51 : le restaurant

Source : auteures

- **Salle de sport**

L'aménagement de cette salle de sport s'inscrit dans une ambiance moderne et dynamique, pensée pour favoriser l'activité physique et la concentration. Le sol en bois clair apporte une sensation de chaleur et de confort, tout en contrastant avec les structures métalliques des équipements sportifs. Les grandes baies vitrées occupent une place essentielle dans la composition, car elles permettent à la lumière naturelle d'inonder l'espace et offrent une ouverture visuelle agréable vers l'extérieur. Les machines de musculation, disposées de manière régulière, structurent la salle tout en

conservant une bonne fluidité de circulation. L'ensemble crée un cadre sportif lumineux, professionnel et contemporain, alliant fonctionnalité, confort et motivation.



Figure 52 : salle de musculation

Source : auteures

- **Box à chevaux**

L'espace des box à chevaux présente une composition à la fois simple, naturelle et bien structurée. L'utilisation dominante du bois sur les façades et les séparations apporte une ambiance chaleureuse et authentique, en harmonie avec le caractère équestre du lieu. Les murs gris à texture minérale offrent un contraste sobre avec les éléments en bois, tout en donnant une impression de solidité et de calme. Les barrières métalliques permettent de sécuriser les box sans fermer complètement l'espace, ce qui favorise la visibilité et l'aération. Les accessoires tels que les bottes de foin, les seaux et les éléments d'alimentation renforcent le réalisme de la scène et rappellent la fonction principale du lieu. Le sol clair et légèrement texturé participe à la luminosité de l'ensemble et facilite la circulation. Ainsi, l'aménagement crée une écurie fonctionnelle, agréable et équilibrée, où l'esthétique naturelle se combine avec les besoins pratiques des chevaux.



Figure 53 : box a chevaux

Source : auteures

4. Approche technique :

Cette partie technique vise à présenter les principaux choix constructifs et structurels adoptés dans le cadre du projet afin d'assurer son bon fonctionnement et sa cohérence globale. Elle traite à la fois des éléments relevant du gros œuvre et de ceux du second œuvre, en mettant en avant les solutions techniques retenues. Cette approche constitue une étape essentielle de la conception architecturale, permettant de concilier les exigences fonctionnelles, techniques et esthétiques du projet.

4.1.La structure :

Le projet adopte une structure mixte combinant plusieurs systèmes constructifs afin de répondre aux exigences fonctionnelles, esthétiques et techniques. L'ossature principale est constituée de poteaux et de poutres métalliques, assurant une grande portée, une flexibilité spatiale et une rapidité d'exécution.

Les façades sont réalisées en murs en béton, apportant une expression matérielle sobre et contemporaine, une bonne inertie thermique ainsi qu'une robustesse adaptée au contexte du projet.

Les planchers sont conçus en dalles en collaborant acier-béton, permettant d'optimiser la résistance structurelle tout en allégeant la structure globale. Ce système mixte garantit ainsi un équilibre entre performance technique, stabilité et expression architecturale contemporaine.

4.1.1. Structure mixte acier – béton armé avec dalle en collaborant :

Assure un équilibre entre résistance, légèreté et flexibilité afin de répondre aux grandes portées et aux différents besoins fonctionnels du projet. L'ossature métallique permet une grande liberté d'aménagement, tandis que les murs en béton armé garantissent stabilité, durabilité et confort thermique.

Les dalles en collaborant acier-béton améliorent les performances structurelles tout en réduisant le poids de l'ouvrage et en facilitant la mise en œuvre.



Figure 54 : Croquis montre la structure mixte acier-béton armé avec dalle en collaborant

Source : Traiter par l'auteurs

4.1.2. Les poteaux :

Afin de répondre aux grandes portées du projet ainsi qu'aux charges importantes, deux types de poteaux métalliques ont été adoptés. Des poteaux HEB 400 ont été utilisés dans les grandes salles d'exposition, sous les terrasses ainsi qu'au niveau de l'arène de démonstration, où les hauteurs importantes et les façades en mur rideau nécessitent une structure plus résistante et stable. Ces profils offrent une forte capacité portante tout en conservant une certaine finesse structurelle et une légèreté visuelle.

Pour les espaces de dimensions plus réduites, tels que les ateliers et les locaux techniques, des poteaux HEA 300 ont été privilégiés afin d'optimiser la structure et de réduire les sections utilisées.



Figure 55 : Poteau type HEB

Source : <https://www.acvm-metal.fr/achat-heb-240-a34.html>

4.1.3. Les poutres :

Concernant les poutres, le projet adopte une structure métallique adaptée aux différentes portées et aux exigences fonctionnelles des espaces. Les poutres HEA/HEB sont utilisées dans les zones les plus sollicitées, notamment les grandes salles d'exposition, l'arène de démonstration ainsi que la salle de théâtre et de cinéma, où les grandes portées nécessitent une rigidité structurelle importante afin de libérer les espaces intérieurs de tout appui intermédiaire. Des poutres secondaires de type IPE 300 à IPE 400 sont employées dans les espaces intermédiaires, les ateliers et les zones techniques afin d'optimiser la structure et de réduire le poids global du bâtiment. L'ensemble de ces poutres assure une structure légère, performante et cohérente avec l'ossature métallique du projet, tout en facilitant l'intégration des systèmes techniques et des dalles en collaborant acier-béton.

4.1.4. Système anti-corrosion :

En raison de l'implantation du projet en front de mer, les composants métalliques de la structure ont bénéficié d'un traitement anticorrosion spécifique afin d'assurer leur durabilité face aux conditions climatiques maritimes et à l'exposition saline.

- Sablage des éléments métalliques au degré Sa 2.5 conformément à la norme ISO 8501-1, permettant d'éliminer toute trace d'oxydation et d'assurer une meilleure adhérence des revêtements de protection.

- Application d'un système multicouche de peinture marine comprenant un primaire époxy riche en zinc, une couche intermédiaire époxy ainsi qu'une finition polyuréthane garantissant une excellente résistance à l'humidité et à la corrosion.

- Galvanisation à chaud de certains éléments métalliques selon la norme ISO 1461 afin de renforcer la durabilité des ouvrages métalliques en milieu marin.

4.1.5. Coque mince en béton armé :

La coque en béton mince fonctionne principalement en compression et subit de légères déformations liées aux variations thermiques, au fluage et aux charges. Pour cette raison, il est déconseillé d'y fixer directement le vitrage.

Un anneau périphérique en béton armé (souvent une poutre-anneau rigide) est donc mis en place à la base ou en couronnement de la coque. Cet élément assure une interface structurelle stable entre la coque et la façade.

Sur cet anneau est fixée une ossature secondaire métallique (acier ou aluminium) composée de montants et de traverses. Celle-ci ne reprend pas les efforts de la coque, mais uniquement son propre poids, les charges du mur rideau et les actions du vent.

Le mur rideau est ensuite accroché à cette ossature par des équerres réglables et des consoles, permettant d'absorber les mouvements de la coque et d'assurer l'indépendance structurelle entre les deux systèmes. Ce dispositif limite les contraintes sur le vitrage et évite tout risque de fissuration.

Des joints de dilatation, des points de fixation coulissants ainsi qu'un réglage tridimensionnel sont généralement intégrés afin de garantir la stabilité, la souplesse et la précision de mise en œuvre de la façade.

Ainsi, la coque assure la structure principale, le mur rideau joue le rôle d'enveloppe légère, et l'anneau en béton constitue l'élément de transition entre les deux systèmes.

Schéma

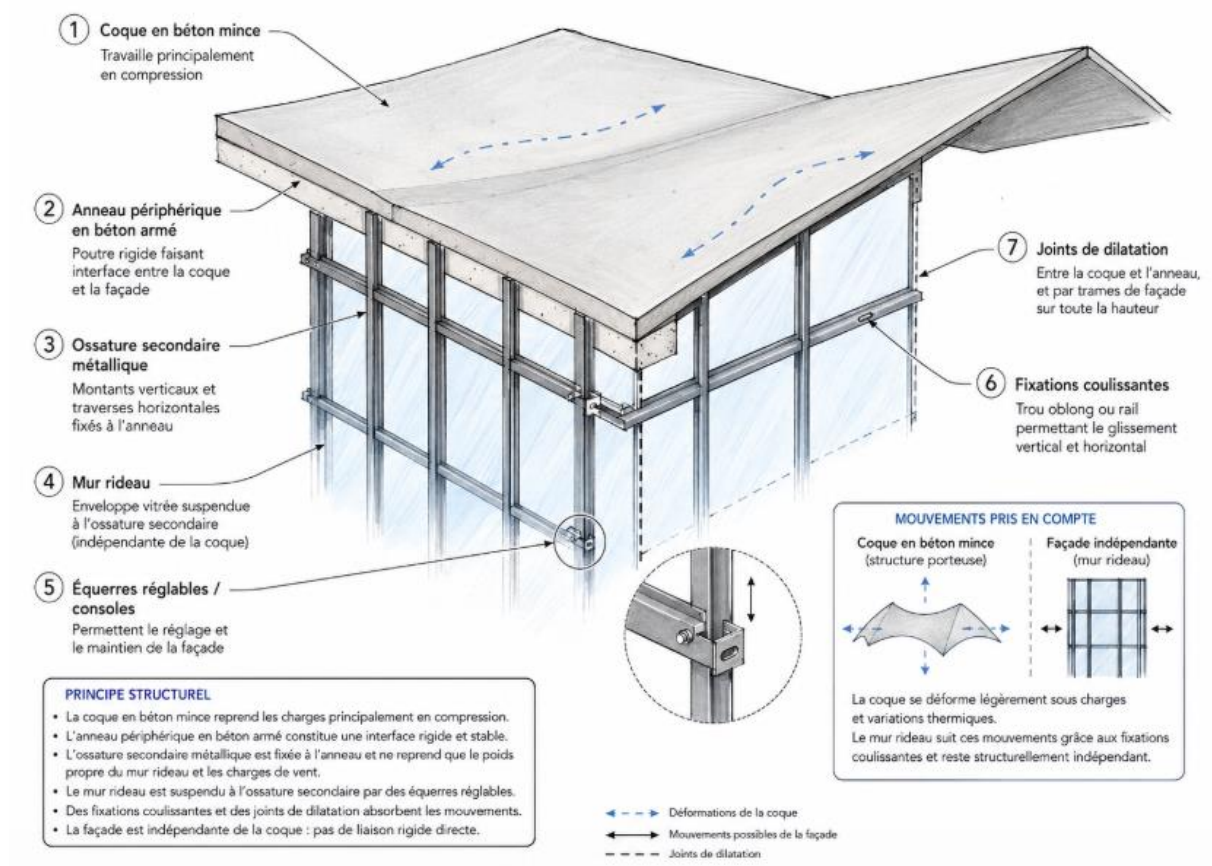


Figure 56 : Détails de la coque en béton haché

Source : Traiter par l'auteurs

4.1.6. Structure préfabriquée :

Dans le cadre de l'aménagement temporaire et opérationnel du site de la FANTASIA, plusieurs installations préfabriquées ont été déployées afin de répondre aux besoins essentiels d'accueil, de sécurité et d'hygiène durant l'événement.

Ces dispositifs regroupent notamment des sanitaires et des points de contrôle sécuritaire. Ils reposent sur une ossature métallique légère, généralement en acier galvanisé, installée sur une plateforme stable assurant leur assise.

Les parois sont réalisées en panneaux sandwich isolants, offrant de bonnes performances thermiques et acoustiques tout en permettant une mise en œuvre rapide. La toiture, plate ou légèrement inclinée, est conçue avec un système d'étanchéité adapté.

Les menuiseries, en aluminium ou en PVC, sont équipées de vitrages simples. L'ensemble des modules est préfabriqué en atelier puis assemblé sur site, ce qui garantit une installation rapide, flexible et facilement démontable si nécessaire.

Ce système permet d'assurer des conditions de fonctionnement efficaces et hygiéniques tout au long de l'événement, tout en limitant l'impact sur le site naturel.

4.1.7. Sanitaires préfabriqués :

Ce type de module préfabriqué est généralement basé sur les dimensions d'un conteneur standard (environ $2,45 \times 6$ m), offrant une surface comprise entre 14 et 28 m². L'espace intérieur est entièrement équipé afin de former un bloc sanitaire autonome, intégrant un sol en résine, des cloisons en inox, ainsi que des équipements tels que WC, urinoirs et lavabos.

Conçus pour être facilement transportables par camion, ces modules peuvent être rapidement installés sur site et raccordés aux réseaux d'eau et d'électricité. Leur conception permet une mise en service rapide et efficace, adaptée aux besoins temporaires.

On retrouve également des variantes plus qualitatives, sous forme de caravanes sanitaires ou de conteneurs aménagés destinés aux festivals et aux campings. Ces versions peuvent parfois être habillées d'un bardage spécifique afin de mieux s'intégrer au contexte naturel ou architectural du site.



Figure 57 : Sanitaires préfabriqués

Source : www.boxinnov.com

4.1.8. Modules d'accueil, billetterie ou logistique :

Les modules d'accueil, tels que les guichets, comptoirs d'information et bureaux logistiques, sont généralement réalisés sous forme de bungalows ou de conteneurs aménagés.

Ils intègrent de larges ouvertures vitrées, parfois équipées de passe-documents et d'hygiaphones, facilitant la vente de billets ainsi que le contrôle des accès. Leur conception permet une installation rapide et une adaptation sur mesure selon les besoins, notamment en termes de dimensions et de nombre de guichets.

Ces structures assurent une fonction d'accueil à la fois pratique et soignée, tout en garantissant une bonne organisation des flux de visiteurs et du personnel. Entièrement démontables, elles peuvent être retirées à la fin de l'événement sans impact durable sur le site.



Figure 58 : modules de billetterie

Source : www.allomat.fr

4.1.9. Les boxes individuels pour chevaux préfabriqués :

Ces structures reposent sur une ossature en bois ou en métal galvanisé, complétée par un remplissage en panneaux bois, ce qui permet une bonne intégration dans le paysage environnant.

Les boxes individuels présentent généralement des dimensions de 3×3 m ou $3,5 \times 3,5$ m, et sont équipés de portes coulissantes ou battantes selon les besoins d'usage et de circulation.



Figure 59 : Boxes préfabriqués

Source : www.amlux.fr

5. Corps d'état secondaire :

Cette phase du projet consiste à définir et organiser l'ensemble des systèmes techniques nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment. Elle intègre les réseaux électriques, l'alimentation en eau potable, les dispositifs de climatisation et de chauffage, ainsi que les systèmes de sécurité incendie. Cette démarche permet d'anticiper les contraintes techniques et d'assurer une mise en œuvre cohérente et maîtrisée du projet.

5.1.L'installation électrique :

Ce plan illustre l'organisation du réseau électrique du bâtiment, avec une répartition structurée des différents circuits d'éclairage et de prises. Les points lumineux sont disposés de manière homogène afin d'assurer un confort visuel optimal dans les différents espaces. La séparation des circuits et la localisation des boîtes de dérivation permettent une distribution efficace et sécurisée de l'énergie. Les systèmes de commande, composés d'interrupteurs simples, doubles et triples, offrent une gestion flexible de l'éclairage selon les usages. L'ensemble est conçu pour répondre aux besoins fonctionnels du projet tout en garantissant une lecture claire et une maintenance facilitée du réseau.



Figure 60 : Plan d'installation électrique

Source : Traiter par l'auteurs

5.2. Climatisation :

Le système de climatisation adopté repose sur une Centrale de Traitement d'Air (CTA) assurant le traitement, la distribution et le renouvellement de l'air intérieur. La diffusion se fait par des bouches de soufflage, garantissant une répartition homogène de l'air traité dans les différents espaces, tandis que des gaines de reprise permettent l'extraction de l'air vicié et son retour vers la centrale. Le dispositif est structuré par des colonnes montantes regroupées dans un local technique, facilitant la distribution verticale entre les niveaux et optimisant l'organisation des réseaux. Cette configuration assure à la fois confort thermique, efficacité énergétique et rationalisation des installations techniques dans le projet.



Figure 61 : Plan de climatisation

Source : Traiter par l'auteurs

5.3. Système anti-incendie :

Le dispositif de sécurité incendie du projet repose sur un ensemble de systèmes automatiques et manuels visant à garantir la sécurité des usagers et la protection du bâtiment. Des détecteurs de fumée automatiques sont répartis dans les différents espaces sensibles afin d'assurer une détection rapide de tout départ d'incendie et de déclencher l'alarme en cas de danger. Le bâtiment est également équipé de moyens de lutte manuels, notamment des extincteurs portatifs disposés à des points stratégiques ainsi que des déclencheurs manuels d'alarme permettant aux occupants d'alerter rapidement les usagers et de faciliter l'évacuation. Ce dispositif contribue à limiter les risques, à assurer une intervention rapide et à répondre aux exigences réglementaires applicables aux établissements recevant du public.



Figure 62 : Plan anti-incendie

Source : Traiter par l'auteurs

5.4. Alimentation en eau potable :

La coupe schématique des sanitaires illustre le principe de l'alimentation en eau potable (AEP) au sein du projet. L'eau est acheminée depuis le réseau principal vers les équipements sanitaires à travers une distribution interne assurée par des conduites adaptées. Le système garantit une alimentation régulière des points d'eau (lavabos, WC,) tout en respectant les normes de confort et d'hygiène. Cette organisation permet une gestion efficace des flux d'eau et assure le bon fonctionnement des espaces sanitaires.

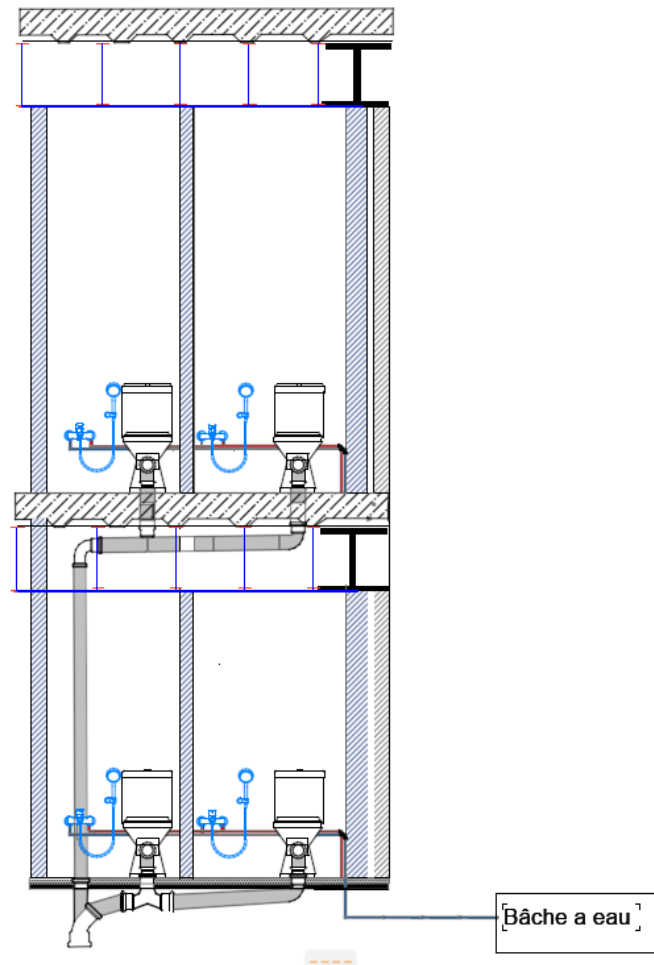


Figure 63 : Coupe schématique AEP

Source : Traiter par l'auteurs

6. Conclusion :

Dans ce chapitre, nous avons présenté de manière détaillée l'intervention architecturale du projet à travers ses aspects fonctionnels, structurels, esthétiques et techniques. L'analyse a également mis en avant les solutions adoptées afin d'assurer l'accessibilité et le bon fonctionnement de l'ensemble, tout en expliquant les différents choix de conception développés au cours de cette étude.

7. Conclusion générale :

Mostaganem, ville côtière au riche patrimoine historique, architectural et paysager, présente une problématique majeure liée à la qualité de ses entrées urbaines, et plus particulièrement de son entrée Sud-Ouest, qui ne reflète ni l'identité ni la valeur territoriale de la ville. Ces espaces, réduits à de simples zones de transit, souffrent d'un manque de lisibilité, de cohérence et de mise en scène urbaine, empêchant toute lecture claire de l'image de la ville dès l'arrivée.

À partir de ce constat, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle la requalification architecturale et paysagère de cette entrée permettrait de transformer cet espace fonctionnel et fragmenté en un véritable seuil urbain identitaire, capable de refléter l'image de Mostaganem et d'améliorer la perception de la ville dès ses premières limites.

L'objectif de cette recherche était ainsi de proposer une intervention de requalification de l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem, visant à dépasser sa simple fonction de passage pour en faire un espace d'accueil lisible, cohérent et symbolique, valorisant à la fois le paysage, le patrimoine et l'identité méditerranéenne de la ville.

Pour atteindre cet objectif, nous avons adopté une méthodologie structurée en trois phases. La première phase a consisté en une recherche théorique autour des notions d'entrée de ville, de seuil urbain et de scénographie paysagère. La deuxième phase a été consacrée à l'analyse urbaine, paysagère et fonctionnelle du site afin d'identifier ses dysfonctionnements et ses potentialités. Enfin, la troisième phase a abouti à une proposition de requalification architecturale et paysagère fondée sur les résultats de l'analyse.

Les résultats de l'étude ont mis en évidence la dominance d'une organisation routière fonctionnelle, la faiblesse des structures paysagères et l'absence de repères urbains et identitaires. Ils ont également révélé le manque d'espaces de transition capables d'annoncer la ville et de valoriser son image dès l'entrée.

Ainsi, la proposition architecturale élaborée a permis de répondre à ces insuffisances en introduisant une lecture plus claire du site, une structuration des espaces et une mise en valeur du paysage et des perspectives urbaines. Elle contribue à transformer l'entrée en un seuil identifiable, porteur de sens et d'image pour la ville.

Par conséquent, l'objectif initial de la recherche est globalement atteint, dans la mesure où la requalification proposée permet d'améliorer la lisibilité, l'accueil et l'identité de l'entrée Sud-Ouest de Mostaganem.

Enfin, ce travail ouvre des perspectives futures importantes, notamment l'extension de cette réflexion à l'ensemble des entrées de la ville, ainsi que la mise en place d'une stratégie globale de requalification des seuils urbains, afin de renforcer l'image territoriale et la cohérence paysagère de Mostaganem dans son ensemble.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages et références théoriques

Berque, A. (s. d.). Travaux sur l'écoumène et la relation ville-paysage.

Choay, F. (1992). *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil.

Hall, P. (1988). *Cities of Tomorrow*. Oxford : Blackwell.

Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris : Anthropos.

Lynch, K. (1960). *The Image of the City*. Cambridge, MA : MIT Press.

Merlin, P., & Choay, F. (dir.). (s. d.). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*.

Nora, P. (1984). *Les lieux de mémoire*. Paris : Gallimard.

2. Articles scientifiques et bases académiques

Coundoul, A. A. (1999). Article sur la ville et ses dynamiques sociales. Ziglobitha.

<http://www.ziglobitha.org/wp-content/uploads/2022/06/0018-Art.-Amath-Alioune-COUNDOUL-Formate-ok.pdf>

ICOMOS. (s. d.). Open Archive ICOMOS. <https://openarchive.icomos.org/id/eprint/2108/>

Institut national de l'urbanisme. (s. d.). Géoconfluences. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr>

OpenEdition. (s. d.). OpenEdition Books. <https://books.openedition.org/puc/10401?lang=fr>

Université de Biskra. (s. d.). *Les entrées de ville*. <https://thesis.univ-biskra.dz/4221>

Érudit. (s. d.). <https://www.erudit.org/fr>

Persée. (s. d.). <https://www.persee.fr>

3. Institutions et textes officiels

UNESCO. (1972). *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*. <https://whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf>

UNESCO. (s. d.). <https://whc.unesco.org>

Vivre en Ville. (2016). Consolidation et requalification urbaines. <https://vivreenville.org>

Habitat Worldmap. (s. d.). Centre historique. <https://habitat-worldmap.org>

4. Études de cas et projets urbains

Agence BTB. (s. d.). Études de requalification urbaine. <https://www.agencebtb.fr>

Gond-Pontouvre. (2020). Opération de revalorisation du territoire ORT. <https://www.gond-pontouvre.fr/2020/11/18/loperation-de-revalorisation-du-territoire-ort/>

5. Sources géographiques et données territoriales

D-Maps. (s. d.). Carte de territoire. <https://d-maps.com>

Topographic Map. (s. d.). Sidi Ali. <https://en-nz.topographic-map.com/map-m1vbnh/Sidi-Ali/>

Wikipedia. (s. d.). Climat de Mostaganem. <https://fr.wikipedia.org>

PDEAU. (2023)Mostaganem . Données techniques sur l'eau et l'aménagement urbain.

6. Sources architecturales et techniques

ACVM Métal. (s. d.). <https://www.acvm-metal.fr>

AMLUX. (s. d.). <https://www.amlux.fr>

Allomat. (s. d.). <https://www.allomat.fr>

ArchDaily. (s. d.). <https://www.archdaily.com>

Boxinnov. (s. d.). <https://www.boxinnov.com>

7. Sources générales et dictionnaires

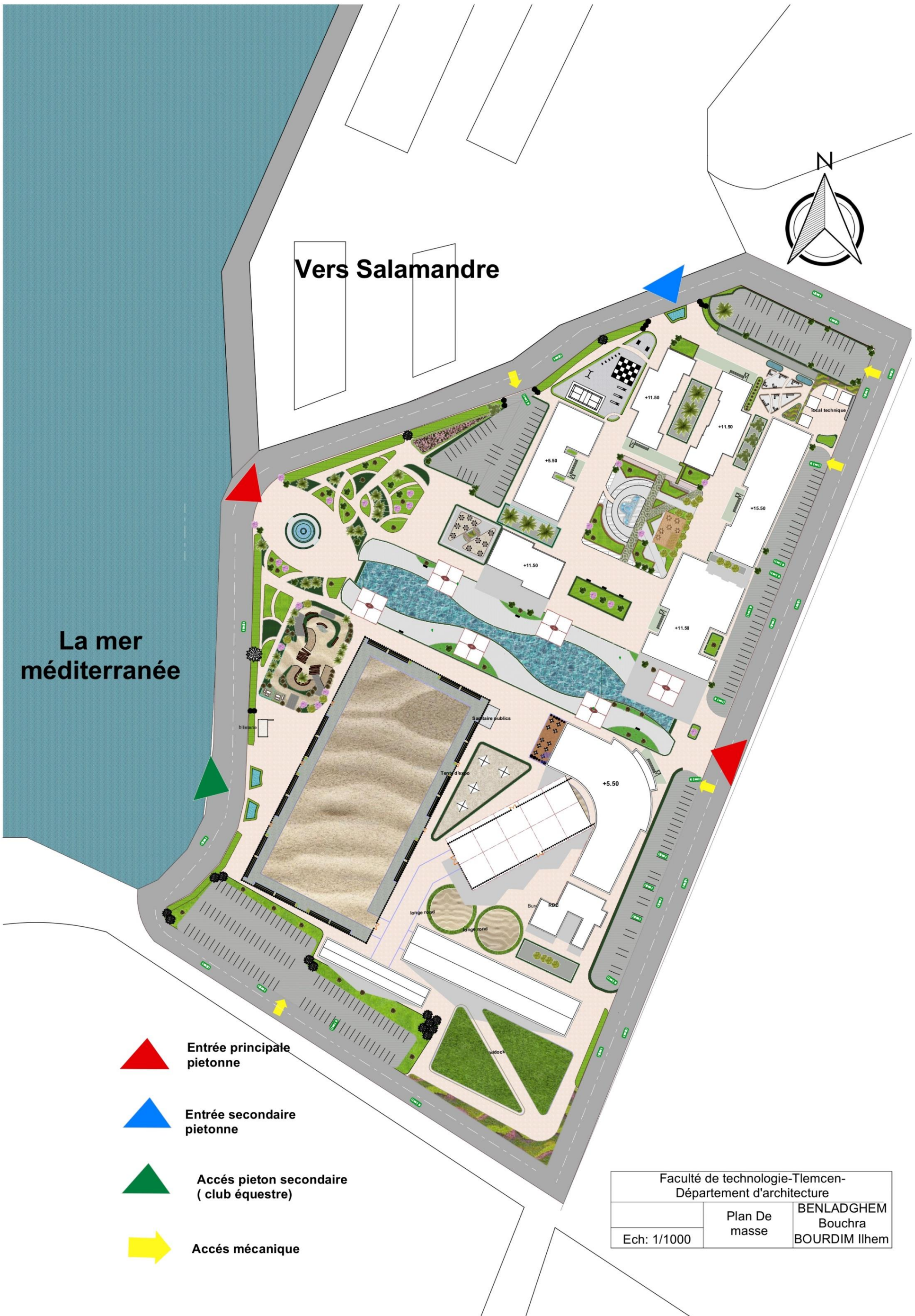
Encyclopaedia Universalis. (s. d.). <https://www.universalis.fr>

Larousse. (s. d.). <https://www.larousse.fr>

Éditions Parenthèses. (s. d.). <https://www.editionsparentheses.com>

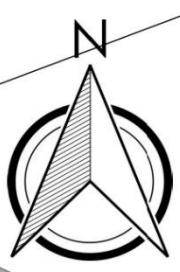
La Finance pour Tous. (s. d.). <https://www.lafinancepourtous.com>

ANNEXES



Vers Salamandre

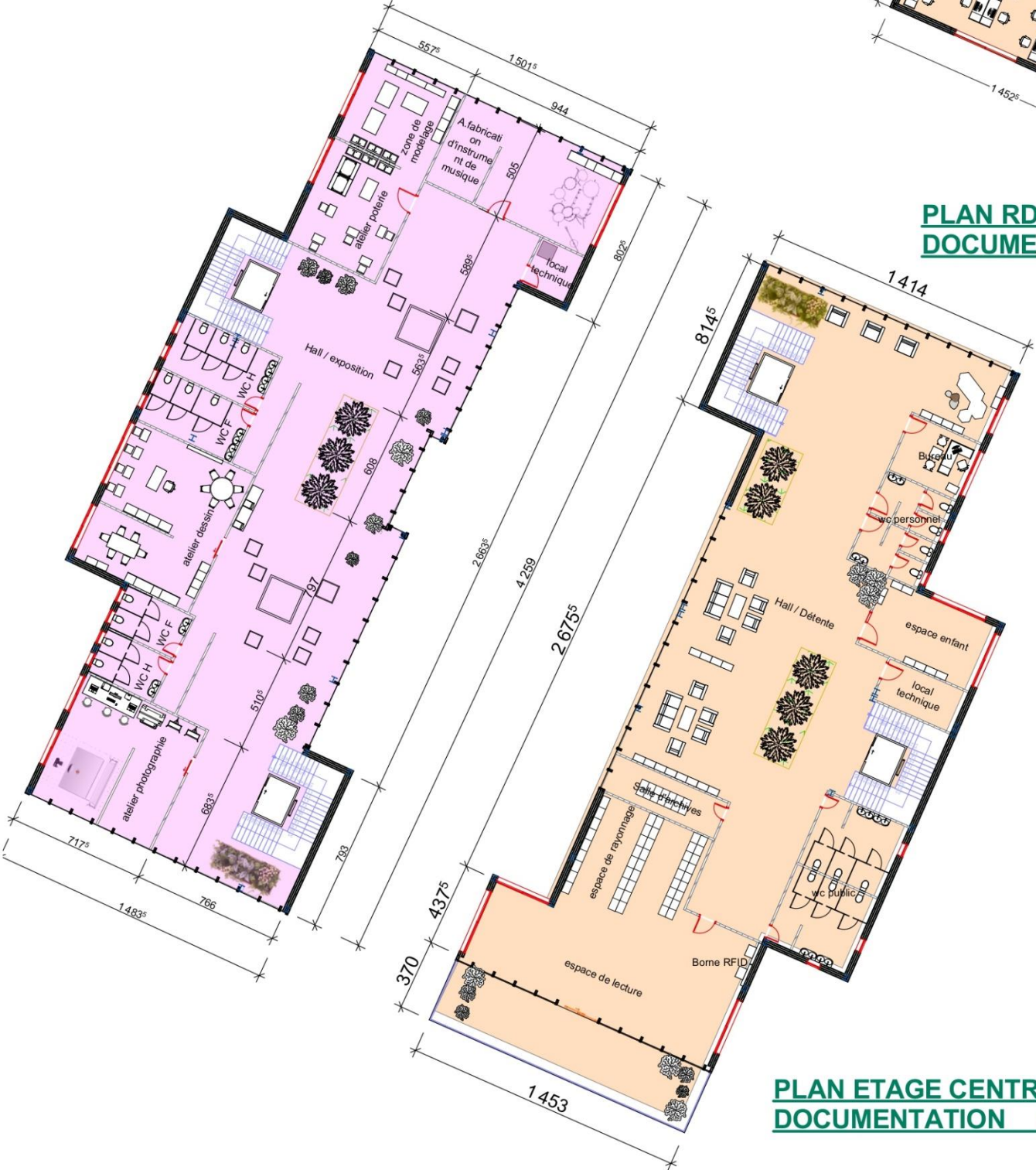
La mer méditerranée

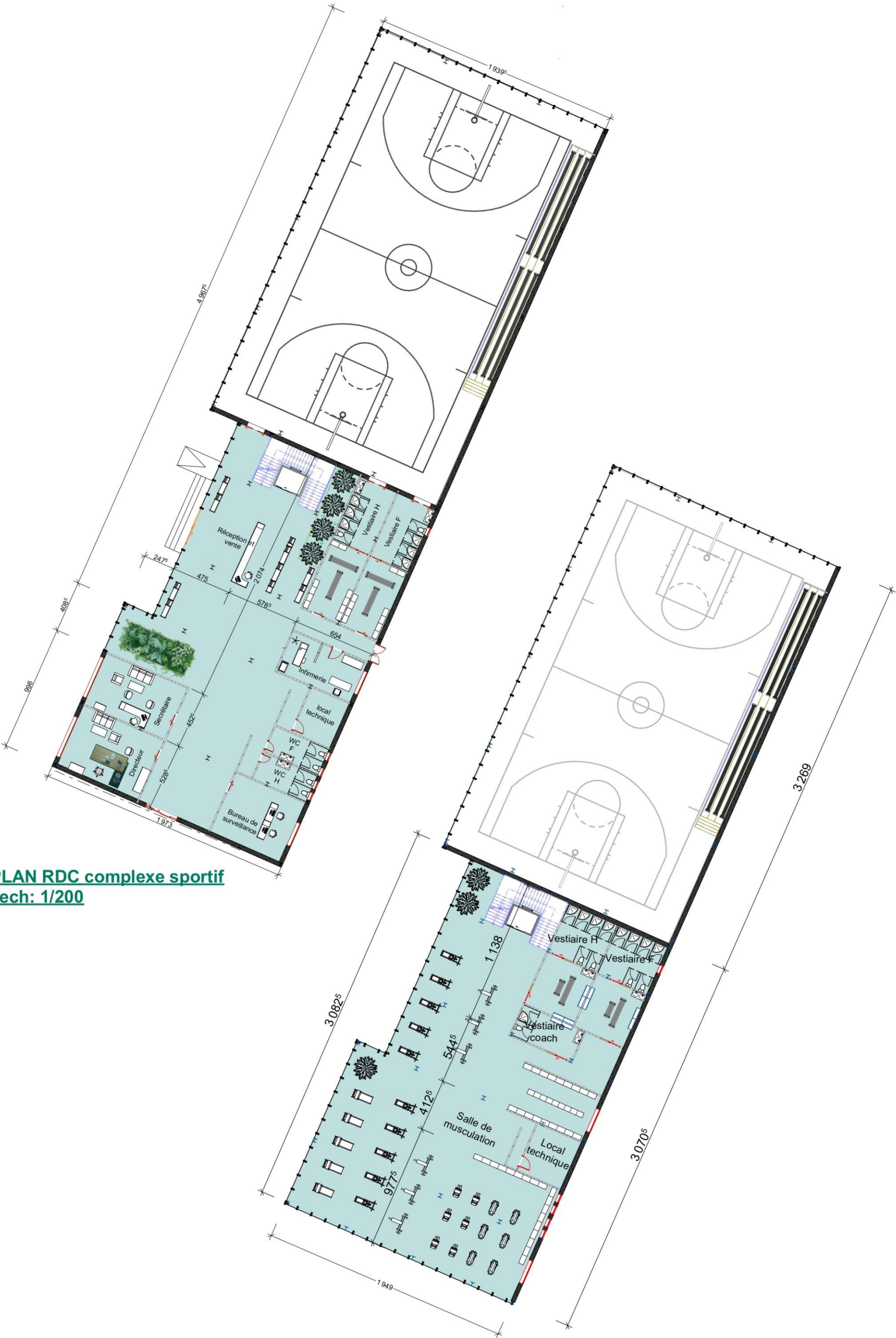


-  Entrée principale piétonne
-  Entrée secondaire piétonne
-  Accès piéton secondaire (club équestre)
-  Accès mécanique

Faculté de technologie-Tlemcen- Département d'architecture		
	Plan De masse	BENLADGHEM Bouchra BOURDIM Ilhem
Ech: 1/1000		

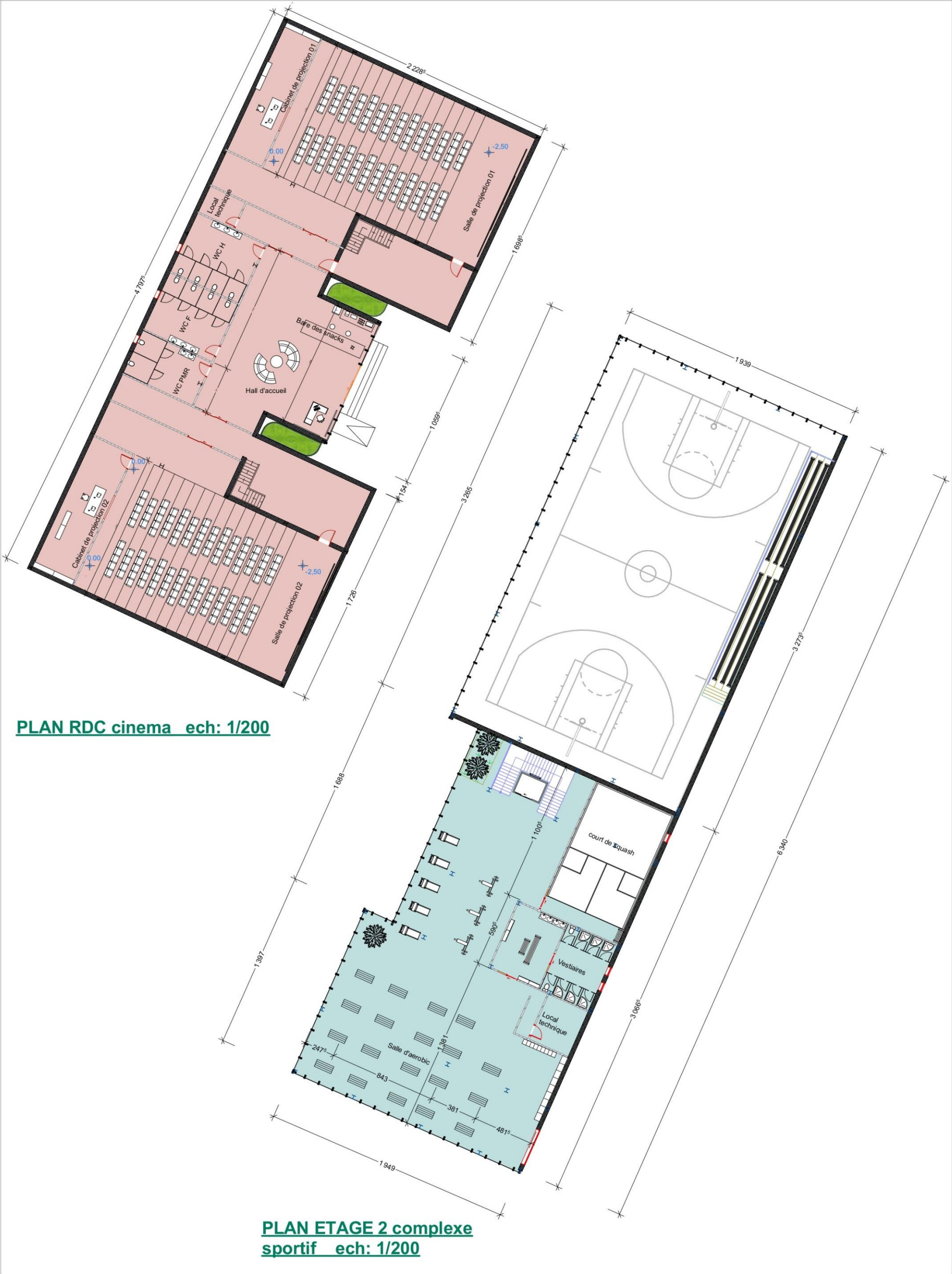


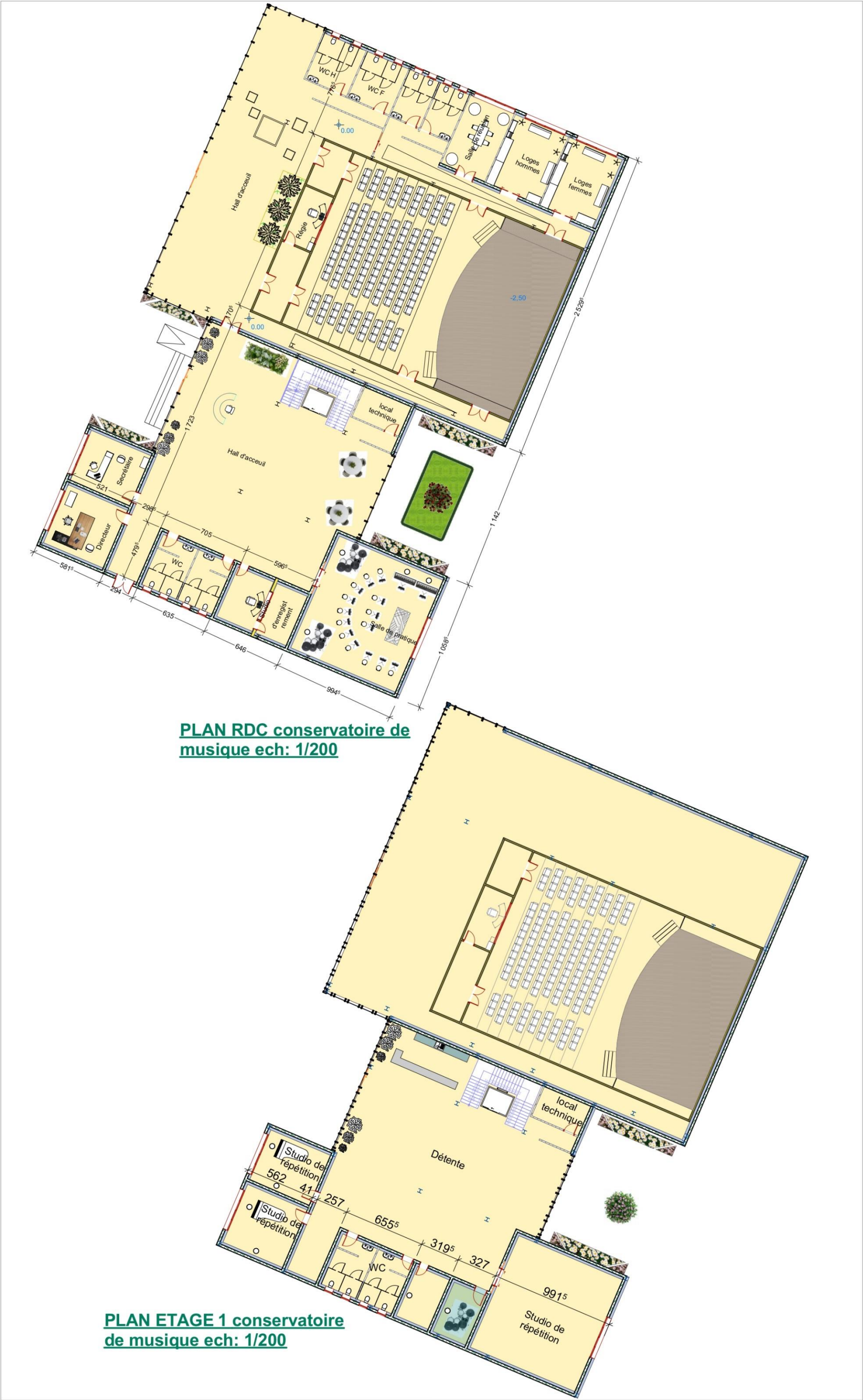




PLAN RDC complexe sportif
ech: 1/200

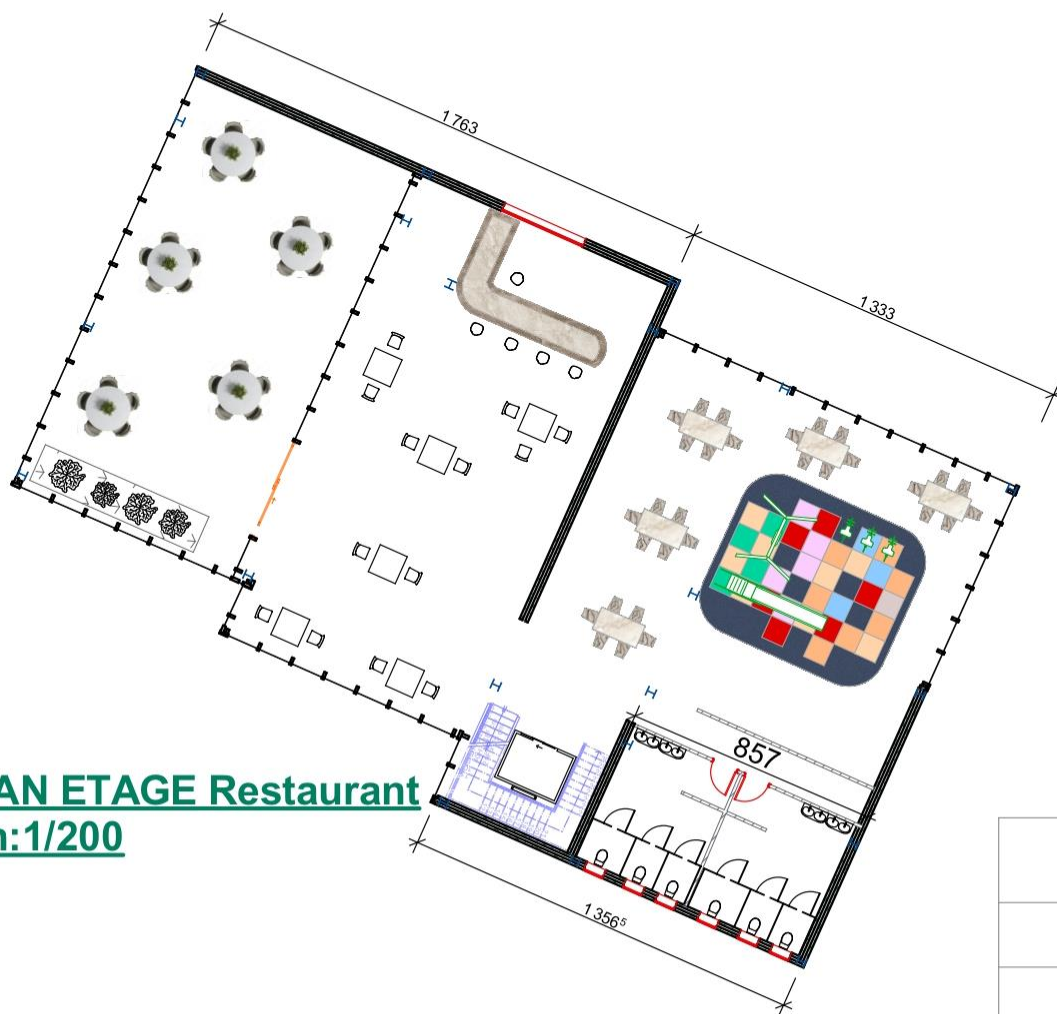
PLAN ETAGE 1 complexe sportif
ech: 1/200







PLAN RCD Restaurant ech:1/200



PLAN ETAGE Restaurant ech:1/200

Faculté de technologie-Tlemcen- Département d'architecture		
Option: Patrimoine	Plan de restaurant	BENLADGHEM Bouchra BOURDIM Ilhem
Ech: 1/200		

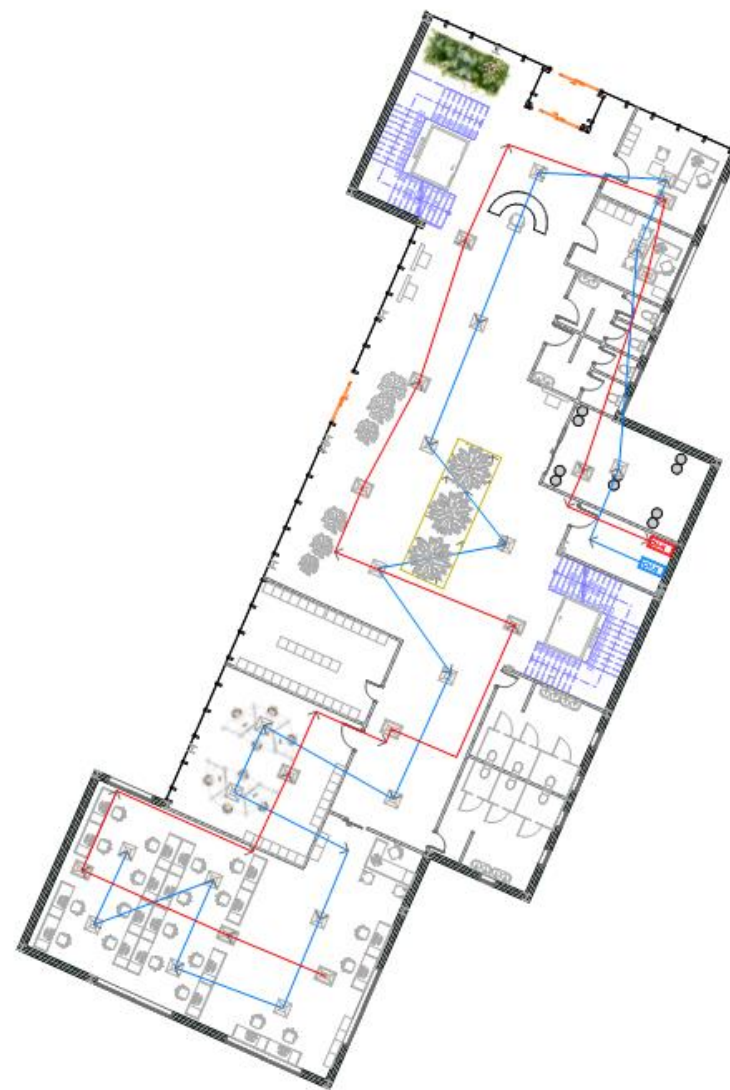




Faculté de technologie-Tlemcen- Département d'architecture		
Option: Patrimoine	Plan de toiture	BENLADGHEM Bouchra BOURDIM Ilhem
Ech: 1/900		



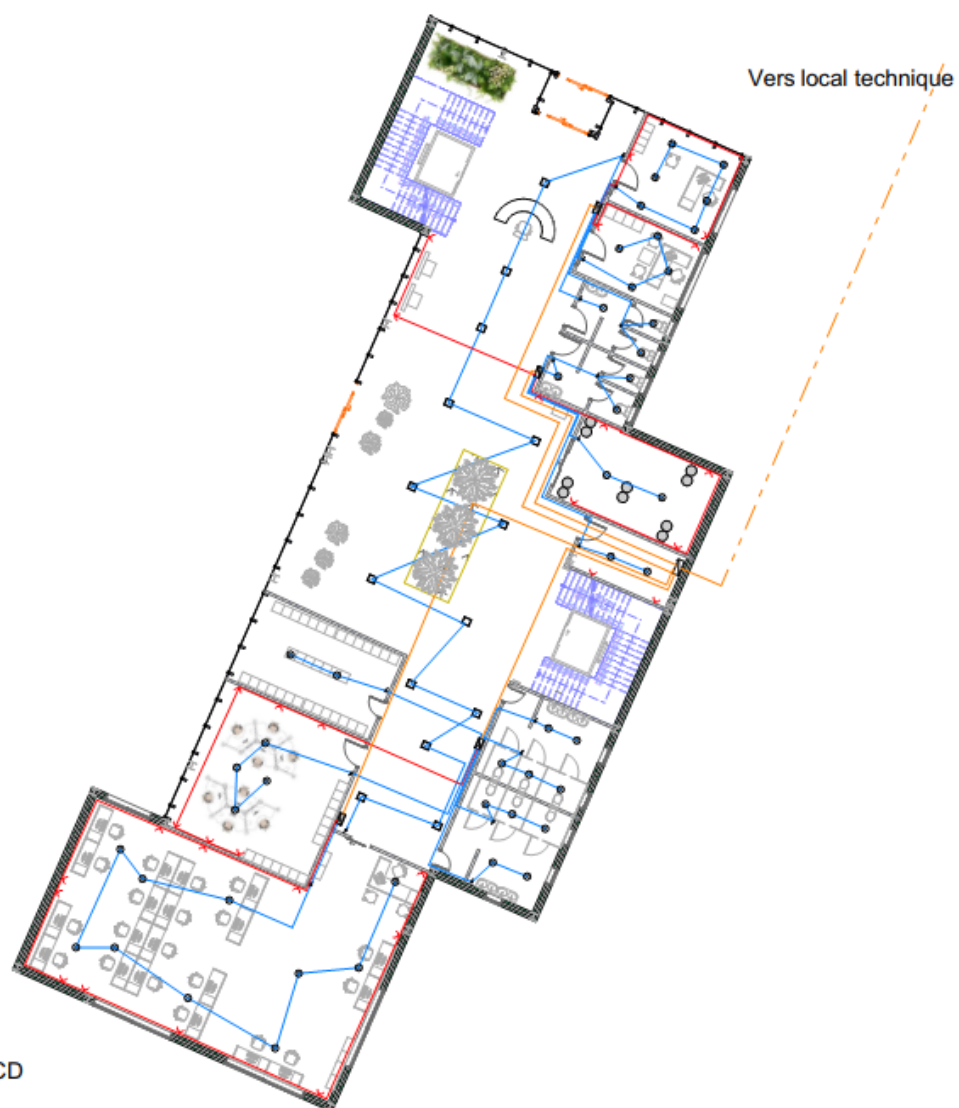
Plan Etage



Plan RDC

Légende	
	Colonne motante de reprise
	Colonne motante de soufflage
	Gaine de reprise
	Gaine de soufflage
	Bouches de soufflage
	Grille de reprise

Faculté de technologie-Tlemcen- Département d'architecture		
Option: Patrimoine	Climatisation CTA	BENLADGHEM Bouchra BOURDIM Ilhem
Ech: 1/200		



Plan RCD



Plan Etage

Légende

- | | | | |
|--|--|--|---------------------|
| | Luminaire circulaire | | Interrupteur Simple |
| | Luminaire carré | | |
| | Fils électriques pour points lumineux (2 x 1.5 mm ²) | | |
| | Fils électriques pour Prise (3 x 2.5 mm ²) | | |
| | Armoire | | Interrupteur Double |
| | La boîte de dérivation | | Interrupteur Tripe |
| | Prise | | |
| | Cables électriques | | |

Faculté de technologie-Tlemcen-
Département d'architecture

Option:
Patrimoine

Installation
électrique

BENLADGHEM
Bouchra
BOURDIM Ilhem

Ech: 1/200



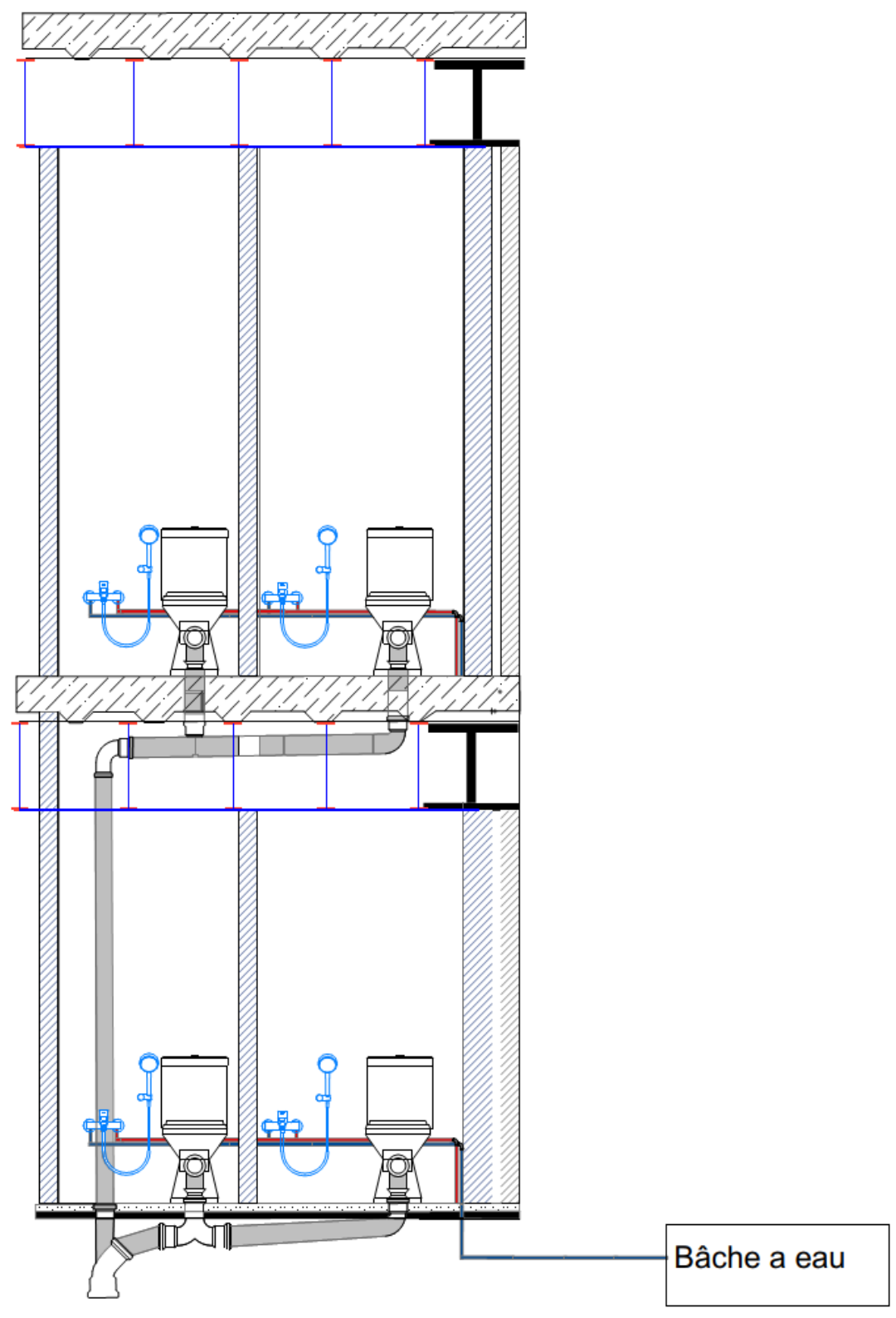
Plan Etage



Plan RDC

	R.I.A
	Extincteur
	Issue de secours
	Escalier de secours
	Sens d'évacuation
	Détecteur de fumée

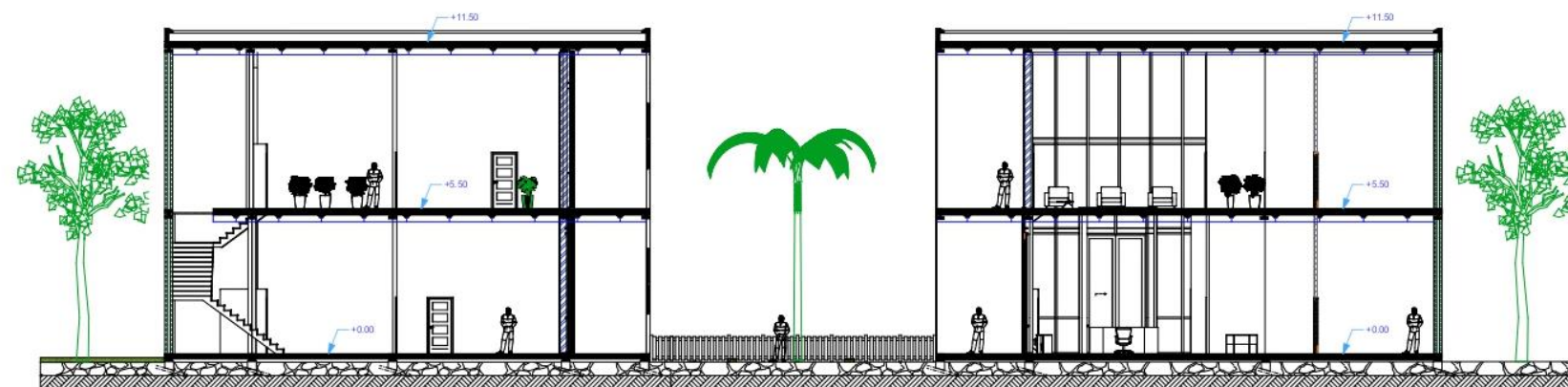
Faculté de technologie-Tlemcen- Département d'architecture		
Option: Patrimoine	Système anti incendie	BENLADGHEM Bouchra
Ech: 1/200		BOURDIM Ilhem



Faculté de technologie-Tlemcen- Département d'architecture		
Option: Patrimoine	AEP	BENLADGHEM Bouchra BOURDIM Ilhem
Ech: 1/20		



Coupe C-C



Coupe A-A



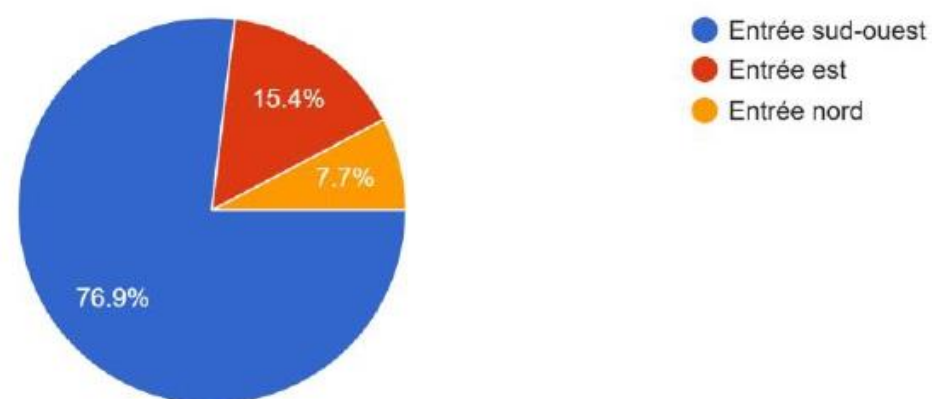
Façade principale X2



Façade secondaire X1

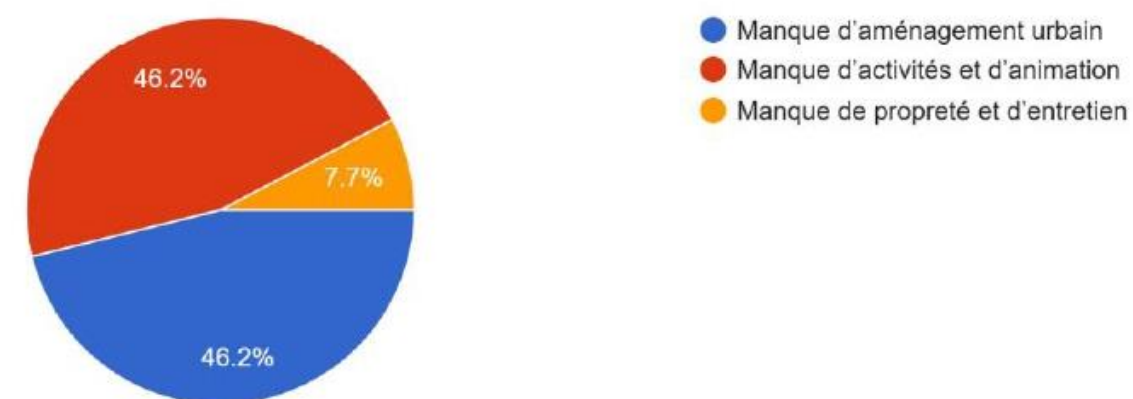
1. Quelle entrée de la ville de Mostaganem vous semble prioritaire à requalifier ?

13 responses



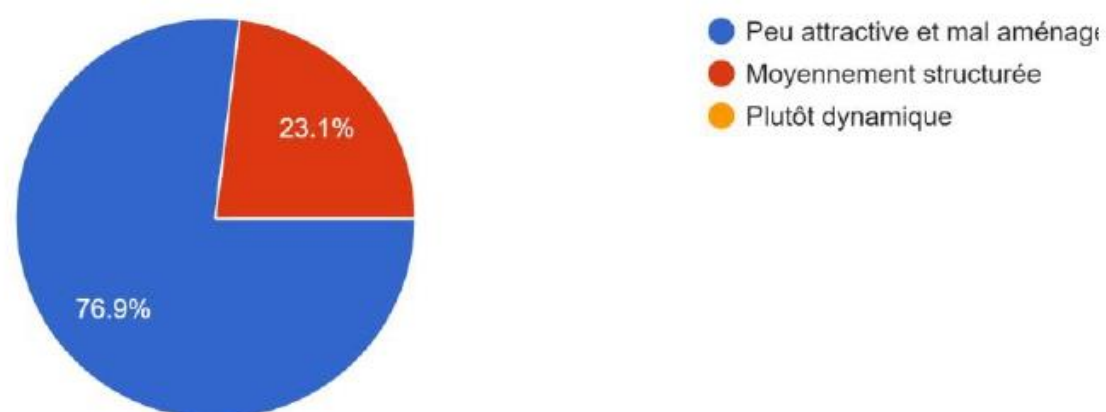
4. Quel est le principal problème de cette entrée de ville selon vous ?

13 responses



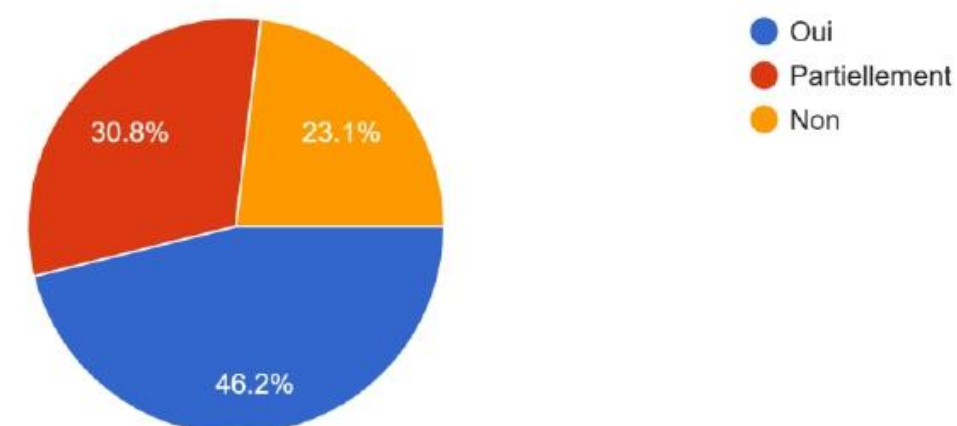
2. Selon vous, l'entrée sud-ouest de Mostaganem est aujourd'hui :

13 responses



5. Pensez-vous que cette entrée reflète l'image de Mostaganem ?

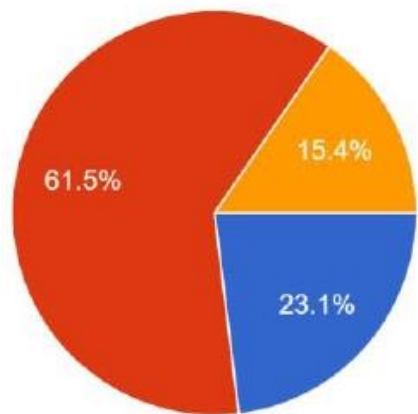
13 responses



Résultat d'une Enquête sociale pour les habitants de Mostaganem

8. Quel type d'activité vous attire le plus ?

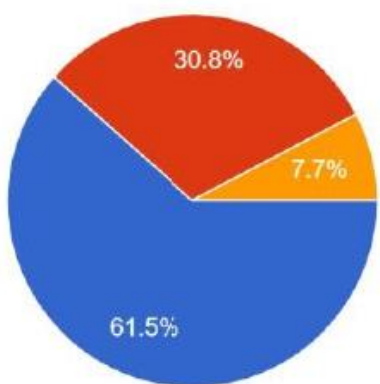
13 responses



- Activités culturelles et artistiques
- Activités sportives et équestres
- Activités commerciales et artisanales

9. Seriez-vous intéressé par un club équestre mettant en valeur la Fantasia ?

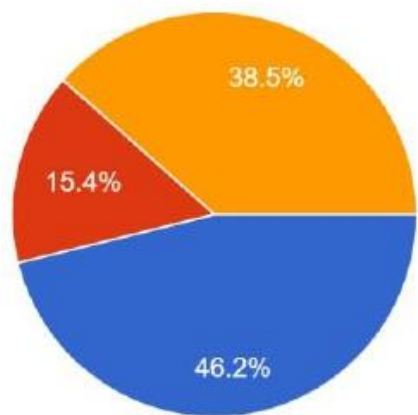
13 responses



- Oui, très intéressé
- Peut-être
- Pas intéressé

7. Quels équipements manquent le plus dans cette zone ?

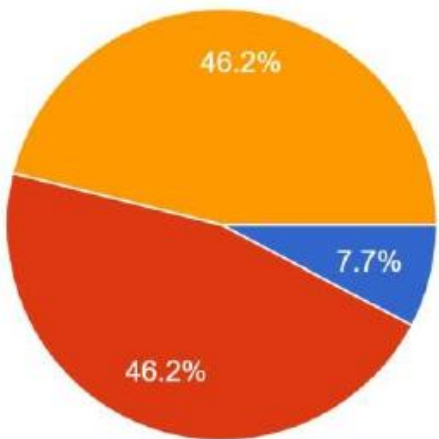
13 responses



- Équipements culturels (cinéma, conservatoire, expositions)
- Équipements sportifs et de loisirs
- Espaces verts et publics aménagés

10. L'artisanat local est selon vous :

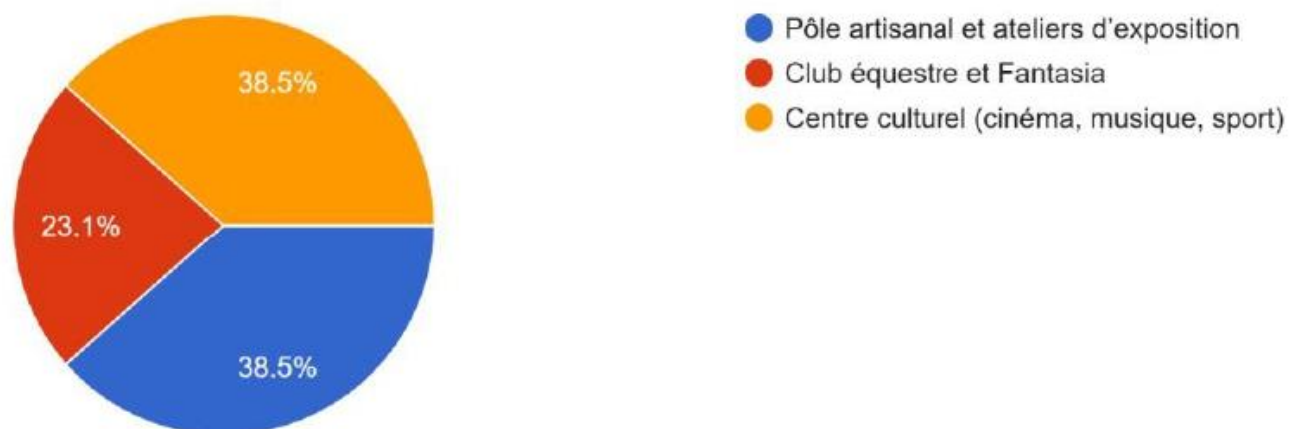
13 responses



- Bien valorisé
- Moyennement valorisé
- Pas valorisé

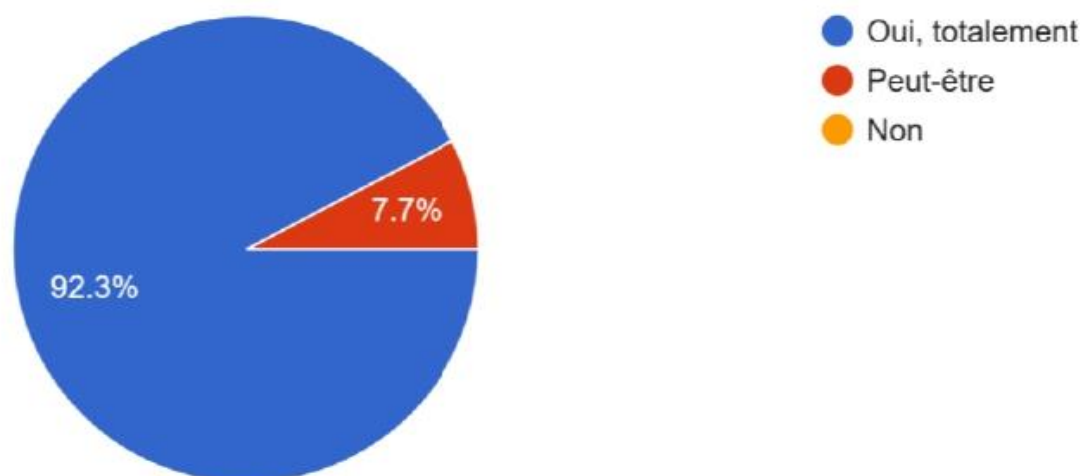
11. Quel équipement vous semble le plus pertinent pour ce site ?

13 responses



12. Seriez-vous favorable à un projet combinant culture, sport et tradition ?

13 responses



15. Globalement, pensez-vous que la réinvention de cette entrée de ville est :

13 responses





Board
Inspiration



BENLADGHEM Bouchra / BOURDQIM Ithem







BENLADGHEM Bouchra / BOURDQM them



BENLADGHEM Boucheir / BOURDIEM Ithem